

Interventions archéologiques au Poste de traite de Chicoutimi (DcEs-1), 2017



Gisèle Piédalue, Érik Langevin,
Jennifer Gagné et Marilyn Tremblay
Avril 2018

Photo intergénérationnelle des archéologues du poste de traite, IMG_7993 : Jonathan Skeene (2013 à 2015), Abbé Robert Simard (1970 à 1972), Jean-François Blanchette (1972), Gisèle Piédalue (2013 à 2017), Érik Langevin (2004 et 2013 à 2017), Cédric Girard (2015 à 2017), Jennifer Gagné (2014 à 2017), Marilyn Tremblay (2013 et 2015 à 2017) Jany-Claude Bouchard (2016 et 2017); pancarte réalisée par la Ville d Saguenay pour annoncer les sites de fouilles, 21277786_10155258330696917_859672760; archéologue en herbe, 21222714_10155258331176917_1215837000; vue panoramique de la fouille dans le secteur des presbytères, IMG_7632.

VILLE DE SAGUENAY

**Fouille archéologique de l'été 2017.
Intervention archéologique sur le site du Poste de traite de
Chicoutimi (site DcEs-1)
Année 2017**

Permis de recherche archéologique au Québec : 17-UQAC-01

Rapport présenté par :
Gisèle Piédalue, Érik Langevin, Jennifer Gagné et Marilyn Tremblay

Université du Québec à Chicoutimi
555, Boulevard de l'Université
Saguenay, Qc
G7H 2B1
Téléphone : 418-545-5011 poste : 5503

Avril 2018

SOMMAIRE

Les fouilles de 2017 ont permis encore une fois d'avancer la connaissance des aménagements du poste de traite. Comme par les années passées, les interventions ont été menées en tandem sur la terrasse des chapelles et sur la terrasse comprenant l'implantation des bâtiments de commerce. Les résultats démontrent à nouveau la richesse archéologique du site et son importance de premier ordre au sein des lieux patrimoniaux de la Ville.

Sur la terrasse des chapelles, l'emplacement du presbytère construit sous le Père Laure en 1727-1728 a pu être confirmé sur la partie est du promontoire. L'angle sud-ouest des fondations en maçonnerie ainsi que la base du foyer et des murets d'appui ont vu le jour. De nombreux fragments de quincaillerie d'architecture ont été recueillis, incluant des fragments de plâtre avec traces de lattes à l'endos et enduits d'une peinture gris-bleu en surface – la couleur des murs du grenier du presbytère! La fouille des traces de pieux associés vraisemblablement à une clôture a été poursuivie. Le dégagement d'une petite construction en poutres équarries a été terminée, mais son identité demeure incertaine, faute de matériel diagnostique. D'autres pièces de bois disposées en radier et occupant le terrain à l'ouest du presbytère ont été dégagées. Si les limites nord et sud de ce vestige demeurent nébuleuses, son empreinte est-ouest est maintenant connue. Le tracé du sentier devant le presbytère menant à la grève, illustré sur le dessin de ca 1748, a été balisé. Finalement, le prélèvement d'éclats de quartz et de quartzite et de quelques outils vient confirmer l'utilisation de la terrasse comme aire de halte à l'époque de la préhistoire. Les recommandations pour la suite des travaux dans ce secteur comprennent la poursuite du dégagement des fondations du presbytère de façon à délimiter son périmètre puis le repérage, s'il y a lieu, des différentes dépendances qui lui sont associées.

L'intervention réalisée sur une terrasse en contrebas de la terrasse des chapelles a révélé, pour sa part, la présence de divers niveaux de bois sur une surface d'environ quatre mètres. Parmi les artefacts associés à ce vestige, on retrouve de nombreux objets de traite, dont un sceau de marchandises daté de 1771 provenant d'un ballot de chanvre ou de lin originaire de la Russie. Selon une comparaison du littoral illustré sur le plan ca 1748 et la portion du littoral d'origine visible aujourd'hui, le site mis au jour correspondrait de près à l'emplacement du magasin mis en place en 1702. L'ouverture en aire ouverte du terrain au nord des tranchées de 2017 est recommandée de façon à cerner les limites du vestige.

Plusieurs actions ont également été mises sur pied (signalisation des aires de fouille, interprétation aux visiteurs de passage, activité dans le cadre du Mois de l'Archéologie, conférences) afin de favoriser un meilleur rayonnement du site et une appréciation de sa valeur patrimoniale dans la collectivité.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	iii
Liste des figures	vi
Équipe de réalisation	xi
1. Introduction	12
1.1 Mise en contexte.....	12
1.2 Interventions antérieures	17
1.3 Objectifs des interventions archéologiques en 2017	29
1.4 Présentation du rapport.....	30
2. Historique du lieu	31
2.1 Période paléohistorique	31
2.2 Période historique.....	34
3. Résultats des interventions	63
3.1 Stratégie d'intervention	63
3.2 Protection du site	67
3.3 Enregistrement des données	69
3.4 Les relevés 3D	69
3.5 Une halte millénaire (Ops 4V à 4Z)	70
3.5.1 Le site du presbytère du Père Laure.....	72
3.5.2 Une construction en poutres équarries	88
3.5.3 Une construction en pieux debout.....	90
3.5.4 Une construction en radier	93
3.5.5 Le mémorial de Price	99
3.5.6 Le chemin vers la scierie.....	103
3.5.7 Vestige en pierres rondes	107
3.6 La poudrière (7M et 7N)	108
3.7 Le magasin du poste (7J, 2016 et 7H, 2017)	110
4. Conclusions et recommandations	128
Ouvrages cités et sources	133
Annexe 1 Dossier photos	DVD

Annexe 2 Culture matérielle	DVD
Annexe 3 Coupes stratigraphiques.....	DVD
Annexe 4 Fiches de vestiges	DVD
Annexe 5 Notes de terrain.....	DVD
Annexe 6 Plans et croquis.....	DVD
Annexe 7 Tableau descriptif des unités de fouille	DVD
Annexe 8 Matrices de corrélation lots-couches	DVD
Annexe 9 Extrait de l'inventaire d'Edward Harrison	DVD

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Photo aérienne du site du Poste de traite de Chicoutimi.	12
Figure 2 : Plan cadastral du site du poste de traite.	13
Figure 3 : Vue aérienne du site le 25 octobre 1960, avant la construction du pont Dubuc	13
Figure 4 : Vue aérienne du site du poste de traite en 1972, suivant la construction de la prolongation du boulevard Saguenay.....	14
Figure 5 : Vue du bassin de Chicoutimi après la construction du Pont Dubuc.	14
Figure 6 : Étudiante en formation et assistante de terrain sur le site du «magasin».	16
Figure 7 : Visiteurs sur le site des presbytères durant le Mois de l'Archéologie..	17
Figure 8 : Plan des interventions réalisées entre 1969 et 1972.	18
Figure 9 : Plan des interventions réalisées en 1982.	20
Figure 10 : Secteur d'inventaire de 2004.	21
Figure 11 : Enlignement de pierres sur la terrasse de 8-10 mètres. Vestiges d'une toiture en bois sur la terrasse de 6 mètres. Mur effondré sur la terrasse de 6 mètres.	22
Figure 12 : Vestiges de dallage sur la terrasse des chapelles.....	22
Figure 13 : La fondation du mur sud du bâtiment sur la terrasse mitoyenne et du mur effondré en contrebas.	23
Figure 14 : Partie de la fondation de la chapelle de 1892, vue vers le nord-est.	24
Figure 15 : Ortho-image des vestiges de la maison du commis (2013 à 2016) avec l'emplacement des trous de pieux mis au jour.....	25
Figure 16 : Lambris de la sous-face du revêtement provenant de la maison du commis (Op 6A).	26
Figure 17 : Ortho-image des vestiges de la chapelle de 1892 dégagés à la fin des travaux en 2014.....	27
Figure 18 : Vestiges dans le secteur des presbytères mis au jour en 2016.	27
Figure 19 : Vue aérienne du site indiquant l'emplacement du cimetière.	28

Figure 20 : Éclats de quartzite et grattoirs retrouvés sur le cran rocheux sur la partie ouest de la terrasse supérieure du site	29
Figure 21 : Extrait de la carte de la partie orientale de la Nouvelle-France, montrant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les rivières qui s’y versent.....	31
Figure 22 : La chronologie d’occupation paléohistorique du Saguenay indiquant les périodes confirmées par les recherches archéologiques.	32
Figure 23 : Représentation du tableau chronologique de Lévesque (1962)	33
Figure 24 : La route des fourrures de Tadoussac à la Baie James.	36
Figure 25 : Carte du Domaine du Roy dressée par le Père Laure en 1731 (augmentée et corrigée).	38
Figure 26 : Postes et missions de la Traite de Tadoussac, établis entre 1668 et 1775.....	39
Figure 27 : Carte de la rivière Saguenay sur laquelle apparaissent les installations du Poste de traite de Chicoutimi, par N. Bellin, ingénieur de la marine, 1744.	44
Figure 28 : Dessin anonyme du Poste de traite de Chicoutimi vers 1748, vue du sud-ouest et du nord-est.....	44
Figure 29 : Tableau des bâtiments construits au Poste de traite de Chicoutimi entre 1671 et 1845.....	52
Figure 30 : « Plan of the projected town of Chicoutimi », Ballantyne, 1845, sur lequel figure les bâtiments du poste de traite.	53
Figure 31 : Extrait du «Plan of the Village of Chicoutimi» indiquant le site du poste de traite («Hudson Bay Settlement») au milieu du 19 ^e siècle.	56
Figure 32 : Les installations de Price sur le Bassin en 1890 (à droite).....	57
Figure 33 : Le secteur du bassin en 1893.....	58
Figure 34 : Vue de la chapelle du bassin en 1921. 901.	59
Figure 35 : Plan Goad de 1906 indiquant la chapelle de 1892 et la descente entre le chemin du Moulin et les quais attenants à la scierie de Price	59
Figure 36 : Vue de la chapelle du bassin à partir des quais de la compagnie Price.	60
Figure 37 : Pièce "Mélanie" exercée en 1908 par les Pères Laizé et Loire à la vieille chapelle, paroisse du Sacré-Cœur, Chicoutimi-Ouest, vue du côté est de la chapelle. ...	61
Figure 38 : Rassemblement près de la «vieille chapelle» du bassin.	61
Figure 39 : Vue vers l’est des tranchées réalisées en 2017 dans le secteur des presbytères	63
Figure 40 : Vue vers le nord-est des tranchées réalisées en 2017 dans le secteur présumé du magasin (7H).....	64
Figure 41 : Plan de localisation des unités de fouille de 2013 à 2017.	65
Figure 42 : Sondages de la sous-opération 7M.	66
Figure 43 : Sondages de la sous-opération 7N.	66
Figure 44 : Relevés au GPS par un technicien du CGQ (JM Marcotte), secteur du [magasin].....	67

Figure 45 : Mise en place du plancher de bois sur les tranchées de l'Op4/5.....	68
Figure 46 : Détail de la structure de bois sur les vestiges de la base de foyer et des murets latéraux du presbytère.	68
Figure 47 : Plancher de bois sur les tranchées de l'Op7 dans le secteur du «magasin»..	69
Figure 48 : Outil en jaspe rouge recueilli du secteur des presbytères sur la terrasse des chapelles (4Y9).	71
Figure 49 : Pointe de projectile en métal retrouvé dans le secteur des presbytères	71
Figure 50 : Dessin de 1748 illustrant le presbytère (encerclé).....	73
Figure 51 : Fondations sud-est et la base de foyer du presbytère (4Y et 4W).....	75
Figure 52 : Détail des fondations sud-ouest du presbytère, vu vers l'ouest (4Y).....	76
Figure 53 : Pierres appartenant au mur ouest du presbytère, à l'avant-plan (5A).	77
Figure 54 : Base de foyer et murs latéraux (4W) associés au presbytère.	78
Figure 55 : Fragments de briques rouges sous la pierre d'angle (sud-ouest) de la base de foyer (4W).....	79
Figure 56 : Cendrier aménagé sur le dessus de la base (4W).	80
Figure 57 : Ouverture du cendrier sur le parement nord de la base pour retirer les cendres (4W).	80
Figure 58 : Illustration identifiant les différentes parties d'un foyer.	81
Figure 59 : Coupe stratigraphique illustrant la couche de sol incendiée dans la paroi est de la tranchée.	82
Figure 60 : Fragments de plâtre enduits d'une peinture gris-bleu provenant des murs du presbytère (4W).	84
Figure 61 : Fragments d'une bouteille cylindrique pour la conservation et l'entreposage de boissons retrouvés à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728	84
Figure 62 : Fragments de contenants en faïence brune et blanche et en terre cuite grossière (Italie du Nord) retrouvés à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728	85
Figure 63 : Épingles en laiton étamé retrouvées à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728.....	85
Figure 64 : Boutons en os et métal, incluant un bouton de manchette, retrouvés à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728	86
Figure 65 : Boucle [de soulier] retrouvée à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728	86
Figure 66 : Perles de verre, dont certaines en «cornaline d'Alep» (au centre)	87
Figure 67 : Médailles du Sacré-Cœur avec symbole d'un cœur percé au recto et la Sainte-Famille au verso	87
Figure 68 : Vestiges de la construction en poutres équarries, à la jonction des tranchées 4V (2016) et 4Y (2017. On remarque la proximité du roc à l'avant-plan.	88

Figure 69 : Couche d'incendie visible en paroi, recouvrant les vestiges de la construction en poutres équarries (à droite) (4Y).	89
Figure 70 : La chapelle du Père Laure, s.d. On aperçoit la clôture en perches à droite de la chapelle.	91
Figure 71 : Traces de pieux sillonnant dans le sol en place, à l'ouest du site des presbytères (4V et 4Z).	92
Figure 72 : Dégagement des poutres du radier dans la tranchée 4Z.	93
Figure 73 : Vestige de la poutre à la limite est du radier, et identification des sols au-dessus de la poutre (4Y).	94
Figure 74 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée 4Z, montrant une pièce du radier.	95
Figure 75 : Fragments de pied de contenant en terre-cuite fine jaune associés au radier en bois (4Y29).	96
Figure 76 : Photo de la famille Villmont Fortin, prise en bas du transept Est de la chapelle du bassin, reconnaissable par son chaînage en pierres aux angles et ses pans coupés, [1910].....	97
Figure 77 : La chapelle de 1892, vue vers le nord-ouest.	98
Figure 78 : Gravure du mémorial à la chapelle du Père Laure selon W.O. Carlisle.....	100
Figure 79 : Extrait du plan officiel de la Ville de Chicoutimi, Comté de Chicoutimi 1883, illustrant la plateforme par rapport au lot de la chapelle du Père Laure (lot 950).	101
Figure 80 : «Plan showing area neighbouring site of Old Jesuit Chapel, lot 950, Town of Chicoutimi.» Eng Dept, North Wood, 1939.	102
Figure 81 : Vue non datée de la chapelle de 1892, mais probablement antérieure à 1901, date de la fermeture de la scierie.....	103
Figure 82 : Dessin de ca 1748 illustrant le sentier devant le presbytère. Un deuxième sentier, entre la chapelle et le magasin est visible à gauche du premier.	104
Figure 83 : Extrait du plan Goad de 1906 indiquant la descente entre le chemin du Moulin et les quais attenants à la scierie de Price.	105
Figure 84 : Vue de la chapelle du bassin à partir de la rive opposée.....	106
Figure 85 : Couche de nivellement recouvrant les vestiges du presbytère (à droite), comprenant du gravier et des fibres de bois associés au chemin de la scierie.....	106
Figure 86 : Vestige de la construction en pierres rondes, mis au jour à l'angle SO de la tranchée 4W.	107
Figure 87 : Dessin anonyme du poste de traite de Chicoutimi vers 1748, vue du sud-ouest, montrant l'emplacement de la poudrière ou arsenal.	108
Figure 88: Poudrière au poste de Métabetchouan, après restauration.	109
Figure 89 : Le magasin du poste, tel qu'illustré sur le plan anonyme de ca 1748.....	111
Figure 90 : Extrait du plan de Ballantyne, 1845, sur lequel figure les bâtiments du poste de traite.....	112

Figure 91 : Extrait du plan officiel de la Ville de Chicoutimi, Comté de Chicoutimi 1883, illustrant l'emplacement du dernier magasin du poste.	113
Figure 92 : Comparaison du littoral du site du poste de traite, tel qu'illustré sur les plans de 1748 et 1845 et des photos aériennes avant et après la construction du boulevard Saguenay.	114
Figure 93 : Niveau supérieur de bois dégagé dans l'Op 7 (7H5 et 7H6).....	116
Figure 94 : Pièces de bois du niveau intermédiaire (7H26 à 28 et 7H36 à 7H40).....	117
Figure 95 : Enlignement de pierres associé au niveau de bois intermédiaire (7H33, 7H35; 7H21, 7H36 et 7H37).....	118
Figure 96 : Niveau inférieur du bois, mis au jour ans la partie nord de la tranchée (7H22, 7H24 et 7H25).....	119
Figure 97 : Coupe stratigraphique de la paroi sud (P-K) de la tranchée Est-Ouest (7H).120	
Figure 98 : Coupe stratigraphique de la paroi est (B-C) de la tranchée Nord (7H).....	121
Figure 99 : Différentes variétés de perles retrouvées en lien avec le niveau de bois intermédiaire	123
Figure 100 : Plombs, chevrotines et balles de mousquet retrouvées en lien avec le niveau de bois intermédiaire	123
Figure 101 : Couteau pliant dont le manche est orné de deux appliques rivetées en bois ou en os. La lame est repliée dans le manche	124
Figure 102 : Chantepleure munie d'un robinet recourbé vers le bas et d'un renflement servant à retenir un contenant, en provenance du niveau de bois inférieur	124
Figure 103 : Fragments de tuyaux et fourneaux de pipes en terre cuite associés au niveau de bois intermédiaire	125
Figure 104 : Goulot de bouteille muni d'un col rétréci vers le haut, d'une bague évasée vers le bas et d'une lèvre à rebord évasé, associé au niveau de bois intermédiaire	126
Figure 105 : Sceau de marchandises en cyrillique provenant d'un ballot de chanvre ou de lin vraisemblablement en provenance de la Russie, associé au niveau de bois intermédiaire	127
Figure 106 : Activité «Archéologue d'un jour», 2017.....	130
Figure 107 : Présence d'une journaliste dans le cadre du Mois de l'archéologie.....	131
Figure 108 : Évocation de la maison du commis, en voie d'aménagement.....	131

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordonnateur du projet :	Érik Langevin
Chargée de terrain :	Gisèle Piédalue
Assistants :	Jennifer Gagné Marilyn Tremblay
Technicien archéologue:	Cédric Girard Jany-Claude Bouchard
Cartographie :	Raphaël Gadbois-Langevin
Consultant, Relevés 3D :	Subarctique Enr.; Jean-Maurice Marcotte, Technicien en géomatique, et Donard Zapa, Analyste en informatique, CGQ
Inventaire, culture matérielle :	Christian Roy
<u>Collaborateurs</u>	
Ville de Saguenay	Josée Bergeron, Conseillère aux arts et à la culture
La Pulperie de Chicoutimi	Jacques Fortin, Directeur général Rémi Lavoie, Directeur général adjoint
Université du Québec à Chicoutimi	Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi
Ministère de la Culture et des Communications	Gaston Gagnon, Agent culturel

1. INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

Le site du Poste de traite de Chicoutimi est localisé au confluent des rivières Saguenay et Chicoutimi. Il forme aujourd'hui un triangle inséré entre les propriétés longeant la rue Price, le boulevard Saguenay et le littoral ouest de la rivière Chicoutimi (figure 1), dans un secteur urbanisé de l'arrondissement municipal de Chicoutimi de la ville de Saguenay. Le site occupe les lots cadastraux 958-1, 959-1, 950, 1280 et 1281 (partie) (figure 2) et comprend une surface d'environ 66 000 m² (Blanchette 1972 : 40). Suivant la démolition de la chapelle du Bassin en 1930, le site a été laissé à l'abandon et le terrain a graduellement été envahi par une couverture boisée et arbustive (figure 3). La construction du prolongement du boulevard Saguenay en 1972 a amené un important remplissage le long de la berge et une modification de la configuration du site (figures 4 et 5). Selon R. Simard, la nouvelle route a entamé environ le 3/10 de la superficie originelle du terrain du poste (Simard 1979). Ces travaux ont suscité la première vague de recherches archéologiques de 1969 à 1972. Les fouilles démontrent que le site recèle de nombreux vestiges archéologiques témoignant de cet ancien poste de traite, et ceux d'un lieu de halte utilisé par des populations autochtones depuis plusieurs millénaires.



Figure 1 : Photo aérienne du site du Poste de traite de Chicoutimi. (Source : Google Map, 2014)

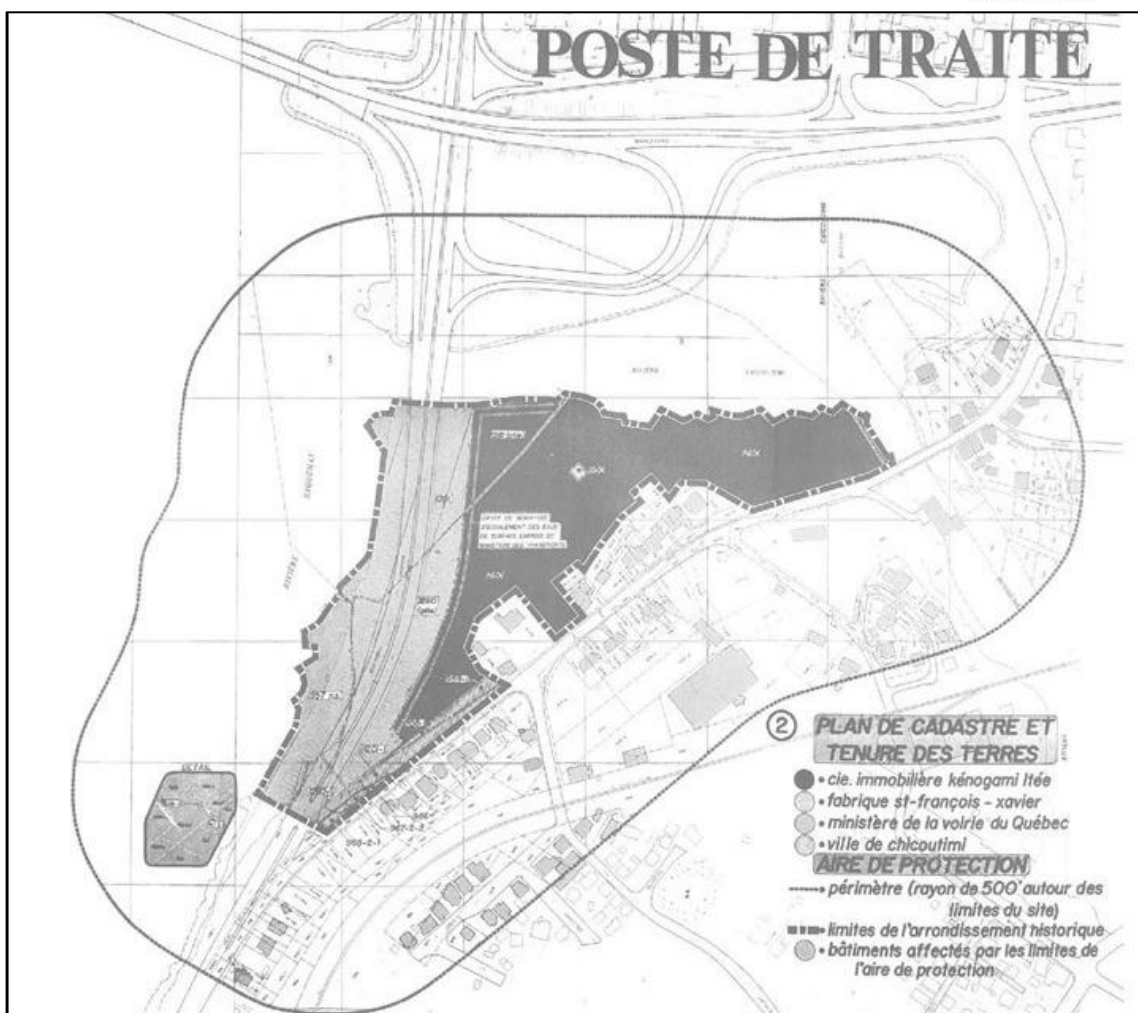


Figure 2 : Plan cadastral du site du poste de traite. On remarque la portion du site d'origine détruite par la construction du prolongement du boulevard Saguenay et son emprise. (Source : Service d'urbanisme, Ville de Chicoutimi)



Figure 3 : Vue aérienne du site le 25 octobre 1960, avant la construction du pont Dubuc. (Source : Société historique du Saguenay, FPH-55-011-01)



Figure 4 : Vue aérienne du site du poste de traite en 1972, suivant la construction de la prolongation du boulevard Saguenay. (Source : Laboratoire d'archéologie, UQAC)



Figure 5 : Vue du bassin de Chicoutimi après la construction du Pont Dubuc. Le terrain du poste de traite est visible au centre. (Source : BAnQ, Montréal, 06M_P69053D92-522-59)

Au printemps 1972, un mémoire fut déposé à la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada en vue de faire reconnaître le caractère historique de l'ancien poste de traite. Cette démarche a été suivie du dépôt d'une requête au Ministère des Affaires culturelles pour faire déclarer le poste de traite « bien culturel ». Parallèlement, la Ville de Chicoutimi a entrepris des démarches auprès de la compagnie Price et de l'évêché pour acquérir les terrains de l'ancien poste et faire reconnaître le lieu comme site historique (Ville de Chicoutimi 1980). Celui-ci fut désigné lieu historique national en 1972 et classé site historique en 1984. Sa valeur patrimoniale repose sur son importance historique comme établissement clé servant au commerce des fourrures, puis sur son intérêt archéologique, en tant que témoin des activités humaines qui s'y sont déroulées au cours de la paléohistoire et à l'époque historique. Ses vestiges illustrent les fonctions résidentielle, commerciale, artisanale, agricole et religieuse du poste, ainsi que les activités associées à un lieu de halte pour les Premières Nations depuis 5 000 ans AA. Finalement, le site a également hébergé l'une des principales missions du Domaine du Roi et est considéré aujourd'hui comme le berceau de la ville de Chicoutimi.¹

Les interventions archéologiques réalisées sur le site du Poste de traite de Chicoutimi de 2013 à 2017 s'insèrent dans un projet de mise en valeur de ce lieu historique, en vue de son intégration dans un circuit récréo-touristique et sa présentation dans le cadre d'une exposition permanente.² Ce projet, piloté par la ville de Saguenay, en collaboration avec la Pulperie de Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi, a pour but principal de mettre au jour des traces archéologiques rappelant les principales facettes de l'histoire du lieu, d'inciter la fréquentation et l'appréciation du lieu par les citoyens et visiteurs et d'assurer la protection et la mise en valeur des vestiges significatifs. Depuis 2015, des visites guidées sont offertes en collaboration avec la Pulperie et une activité de participation aux fouilles par le public est organisée par la Ville de Saguenay.

Le Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi a à nouveau été mandaté pour réaliser le volet archéologique du projet en 2017. L'équipe de terrain comprenait une chargée de projet et deux adjoints, ainsi qu'un technicien et une étudiante inscrite à un stage offert par l'Université du Québec à Chicoutimi. Le stage s'est déroulé du 13 juin au 14 juillet 2017 (figure 6). Une stagiaire en réinsertion au travail s'est également jointe à l'équipe durant quelques jours au début août.

¹ Tremblay (1971) n'est pas du même avis. Ce dernier maintient que l'établissement du poste de traite et celui de la ville sont deux réalisations indépendantes et que Peter McLeod junior, dont l'entrepreneuriat dans la région remonte à 1842, est le réel fondateur de Chicoutimi. (« La fondation de Chicoutimi », *Saguenayensia*, 1mai-juin, 1971, pp. 59 - 61.) Toutefois, comme le suggère Roy (2009, p. 3). La Ville, pour sa part, considère le site d'établissement du poste de traite comme le lieu de fondation de Chicoutimi. (Maziade, 1972, appendice V, lettre du Séminaire de Chicoutimi à la Cie de Baie d'Hudson, le 8 mai 1969.)

² L'exposition a été ouverte le 21 juin 2014.



Figure 6 : Étudiante en formation et assistante de terrain sur le site du «magasin». (Photo : M. Tremblay, DSCN0059, 2017)

Les travaux archéologiques se sont poursuivis jusqu'au 27 août, à raison de quatre jours par semaine. Ceux-ci étaient ouverts au public et plus de 500 visiteurs ont ainsi pu apprécier les vestiges mis au jour et profiter des interprétations livrées par les archéologues sur place (figure 7).



Figure 7 : Visiteurs sur le site des presbytères durant le Mois de l'Archéologie. La pancarte conçue par la Ville de Saguenay accueillant les visiteurs est visible à gauche. (Photo : M. Tremblay, DSCN5865, 2017-08-03)

Le site du Poste de traite de Chicoutimi est désigné sous le code Borden DcEs-1 dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). En vertu du classement du Poste de traite de Chicoutimi comme site historique, un permis de recherche (17-UQAC-01) a été demandé et émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la réalisation des interventions. De même, une autorisation pour effectuer les travaux a été délivrée à la Ville de Saguenay, en conformité avec l'article 64 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre, P-9.002).

1.2 Interventions antérieures

Des fouilles ont eu lieu sur le site du Poste de traite de Chicoutimi de 1969 à 1972, en 1982 et en 2004.³ De 1969 à 1972, le site du poste de traite a fait l'objet de fouilles de sauvetage dans le cadre de la construction du prolongement du boulevard Saguenay.⁴ Les fouilles se sont concentrées autour de la pointe occidentale du site, bien que quelques sondages aient été excavés au centre-est de la terrasse basse (figure 8).

³ Blanchette, 1972; Simard, 1971a, 1971b, 1972; Langevin et al, 2006.

⁴ Les vestiges et les niveaux anciens ont été conservés sous l'emprise du boulevard.

Carte 2: interventions archéologiques de 1969 à 1972

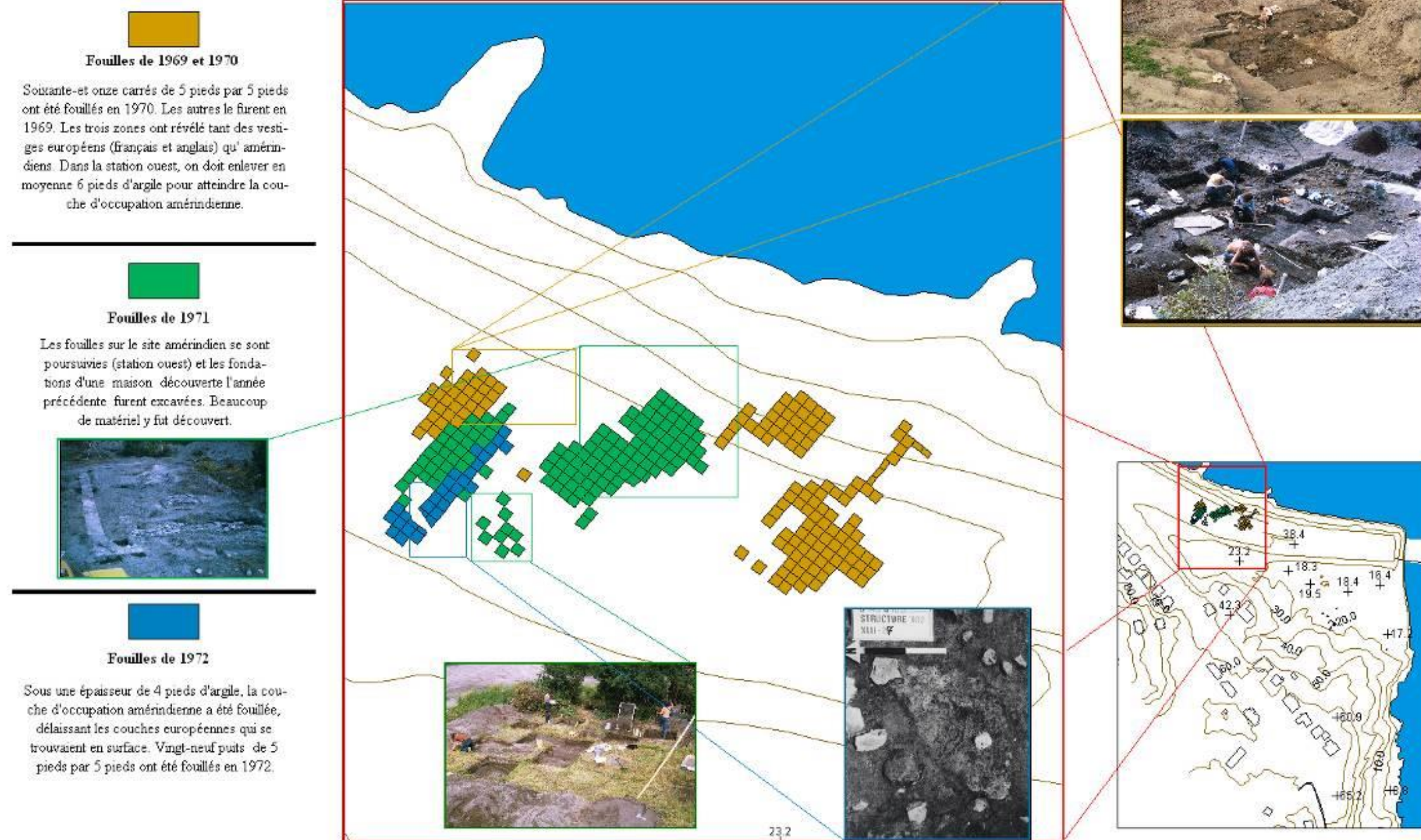


Figure 8 : Plan des interventions réalisées entre 1969 et 1972. (Source : Langevin et al, 2006, carte 1)

Deux niveaux stratigraphiques distincts ont été repérés par les archéologues dans la partie ouest. Le premier, nommé « couche anglaise », recelait des artefacts datant exclusivement de la période historique, tandis que le second, dit « couche amérindienne » contenait des objets témoins remontant jusqu'au Sylvicole supérieur, accompagnés d'artefacts historiques.⁵ Ce second niveau d'occupation était localisé sous un épais dépôt d'argile et de sable provenant d'un glissement de terrain.⁶

Les sondages effectués sur la terrasse basse du site ont permis également de dégager une construction ayant environ 30 pieds par 58 pieds et comprenant [deux foyers],⁷ une cave et une galerie extérieure. Les artefacts associés au bâtiment dataient en majorité du milieu du 18^e siècle.⁸

Un second programme d'intervention, mené en 1982, avait pour but l'établissement du potentiel réel du site dans sa totalité. L'archéologue a excavé 34 sondages disséminés sur le territoire couvert par le poste de traite, soit sur la terrasse basse explorée par Simard de 1969 à 1972, de même que sur les plateaux supérieurs environnants (figure 9) (Lapointe 1985). L'archéologue a conclu que, nonobstant des remplissages successifs et des nivellements de la surface du sol, certaines portions du site, comme la zone centrale et la côte du bassin, contenaient encore un potentiel archéologique significatif et devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'aménagements futurs.⁹

L'intervention de 2004 consistait en un inventaire sur la presque totalité des terrasses qui se trouvent à l'embouchure ouest de la rivière Chicoutimi (figure 10). Vingt-neuf sondages d'un mètre carré, un sondage de deux m² (160b et 160d), un de trois m² (142.5b) et une aire de fouille de 12 m², ont été effectués. Vingt-sept des sondages d'un mètre carré se sont avérés positifs. Parmi les vestiges préhistoriques, aucun ne témoignait d'une période spécifique. Cependant, compte tenu de leur association probable avec des vestiges de la période du Contact (tous les sondages ayant révélé des vestiges de la Paléohistoire en ont également livré de l'histoire ancienne et souvent dans le même niveau), il y avait tout lieu de croire que ces objets témoignaient soit de la toute fin de la Paléohistoire, soit du début de la période du Contact, alors que les groupes autochtones utilisaient encore les technologies traditionnelles.

⁵ Lapointe, 1985. Une analyse au C-14 a fourni une date de 1390 de notre ère, ou 600 ans avant aujourd'hui. Simard, 1979, p. 7.

⁶ Selon Simard, 1979, p.6, ce glissement de terrain se serait produit lors des grands tremblements de terre qui ont secoué la vallée du Saint-Laurent au cours de l'hiver 1663.

⁷ Simard indique que les deux cheminées sont de construction différente. Simard, 1972, p. 9. Or, il faut bien se demander s'il s'agit de deux cheminées, ou si l'une des deux correspond à une autre structure telle un four à pain.

⁸ Lapointe, 1985. Simard a émis l'hypothèse qu'il s'agissait de la maison du commis construite en 1763, réparée en 1795 et reconstruite en 1845. Simard, 1979, p. 4.

⁹ Lueger, 1983, dans Lapointe 1985.

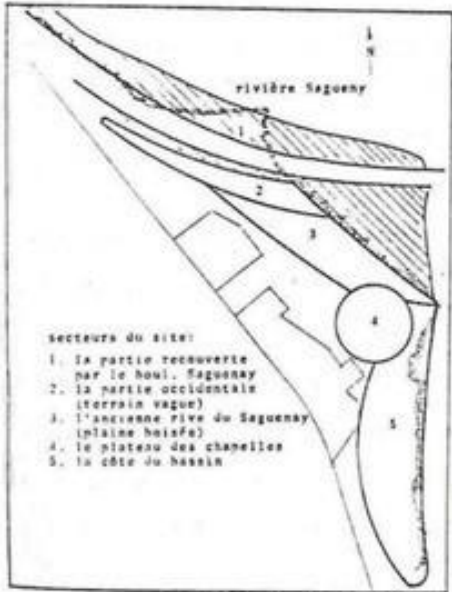


Figure 9 : Plan des interventions réalisées en 1982. (Source : R. Lueger, Le Site du Poste de traite de Chicoutimi, DcEs-1, Sondages 1982, Évaluation archéologique, figure 2)

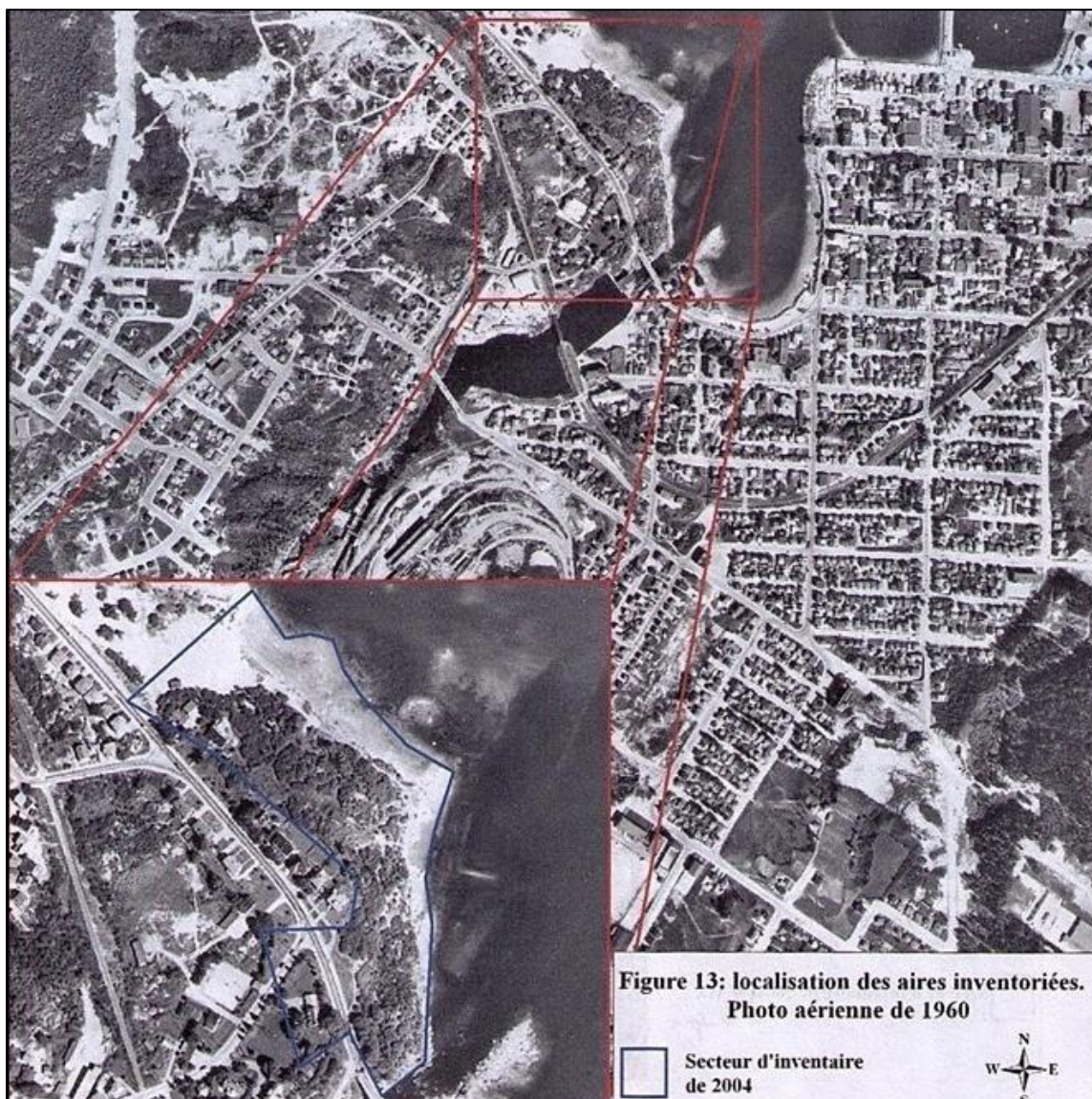


Figure 10 : Secteur d'inventaire de 2004. (Source : Langevin et al, 2006, fig. 13)

Parmi les vestiges historiques architecturaux découverts sur la portion inférieure du site, il y avait un enlèvement de pierres sur la terrasse de 6-8 mètres, une toiture en bois effondrée et un mur de pierre écroulé (figure 11), initialement délimitée par Blanchette en 1972. À ceux-ci s'ajoutaient des traces d'un dallage de pierres mis au jour dans un sondage sur la terrasse des chapelles (figure 12). Ce sondage a été incorporé à l'aire de fouille de 2013.



Figure 11 : Enlèvement de pierres sur la terrasse de 8-10 mètres (sondage 3). (Source : Langevin et al, photo no 109, 2004-05-25) **Vestiges d'une toiture en bois sur la terrasse de 6 mètres (sondages 160b et 160d).** (Source : Langevin et al, photo no 122, 2004-05-31) **Mur effondré sur la terrasse de 6 mètres.** (Source : Langevin et al, photo no 137, 2004-05-31)



Figure 12 : Vestiges de dallage sur la terrasse des chapelles. (Source : Langevin et al, photo no 12, 2004-05-12)

Ces travaux archéologiques ont permis de démontrer que le site DcEs-1 recelait des traces d'occupation du territoire s'étalant d'environ l'an 1000 avant J.C. au XX^e siècle : le Sylvicole supérieur, les premiers contacts entre Français et Amérindiens au XVII^e siècle, l'occupation du poste aux régimes français et britanniques jusqu'à sa fermeture en 1876, puis celle de la dernière chapelle de 1892 à ca 1930. Toutefois, si ces travaux ont pu établir le cadre chronologique local de l'ensemble du site, leur restriction à un espace

restreint de fouille n'ont permis que très partiellement de saisir les dynamiques culturelles à l'œuvre au cours de ces diverses occupations.

En 2013, lors de la reprise du programme de fouilles, deux secteurs ont été ciblés pour faire l'objet des recherches. Le premier se situait à l'emplacement des vestiges d'un bâtiment repéré en 2004 au niveau des terrasses mitoyenne et inférieure. Le deuxième choix fut arrêté sur la terrasse des chapelles, un promontoire naturel surplombant le poste de traite, et dont l'inventaire en 2004 avait révélé la présence de vestiges « en dur ».

Les travaux de 2013 sur le premier emplacement ont permis de dégager la fondation du mur sud d'un bâtiment, depuis son angle sud-est jusqu'à sa terminaison sur la surface du cran rocheux à l'ouest, puis les vestiges d'un mur effondré en contrebas qui lui était associé (figure 13). Ce mur a été repéré en 1972 et dégagé à nouveau en 2004. Une analyse de la culture matérielle issue des fouilles est venue confirmer une datation de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, et plus particulièrement entre 1750 et 1780. Les fonctions de lieu de résidence et de magasin/entrepôt étaient représentées dans la collection.



Figure 13 : La fondation du mur sud du bâtiment sur la terrasse mitoyenne et du mur effondré en contrebas. (Source : Pierre Tremblay, Pulperie de Chicoutimi, PT_2013_11_06_09-26-29 (31 octobre 2013))

Les vestiges mis au jour sur la terrasse supérieure appartenaient indéniablement à la chapelle de 1892 (figure 14). La culture matérielle recueillie de ce secteur correspondait à la période d'érection et d'occupation de la chapelle, soit de la fin du XIX^e siècle au premier quart du XX^e siècle.



Figure 14 : Partie de la fondation de la chapelle de 1892, vue vers le nord-est. (Source : Pierre Tremblay, Pulperie de Chicoutimi, PT-2013-11-06-09-08-04, (31 octobre 2013))

Les travaux réalisés entre 2014 et 2016 se sont poursuivis à l'emplacement du bâtiment mis au jour sur les terrasses inférieure et intermédiaire ainsi que sur la terrasse des chapelles. Dans le cas du bâtiment associé au poste de traite, des excavations ont été réalisées afin de définir les limites du bâtiment, de cerner les vestiges de la terrasse dont les empreintes de pieux étaient visibles dans les sols, puis de confirmer le lien entre le bâtiment et les restes de revêtement en lambris et planches situé près de celui-ci (figures 15 et 16).

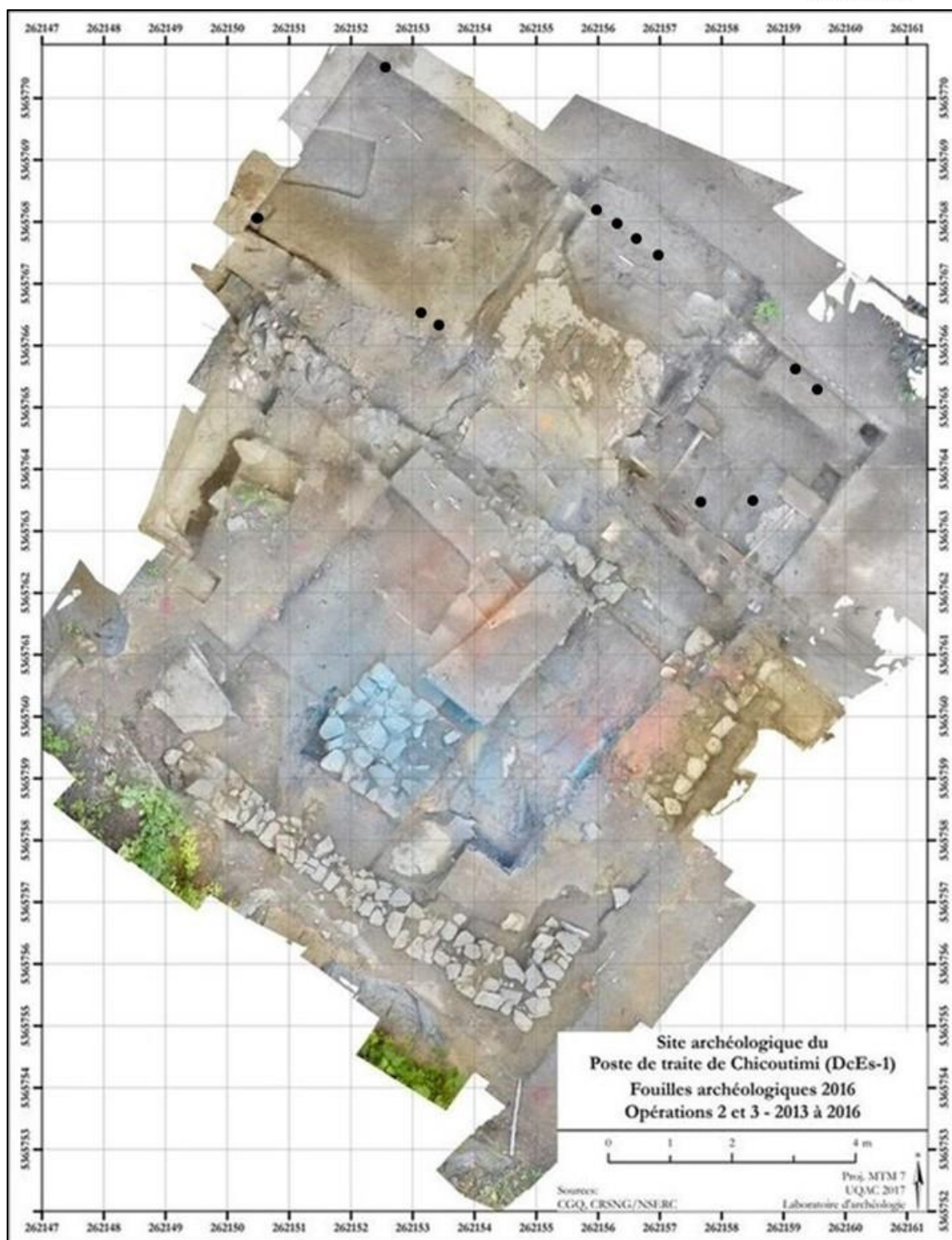


Figure 15 : Ortho-image des vestiges de la maison du commis (2013 à 2016) avec l'emplacement des trous de pieux mis au jour. (Source : R. Gadbois-Langevin, mars 2017)

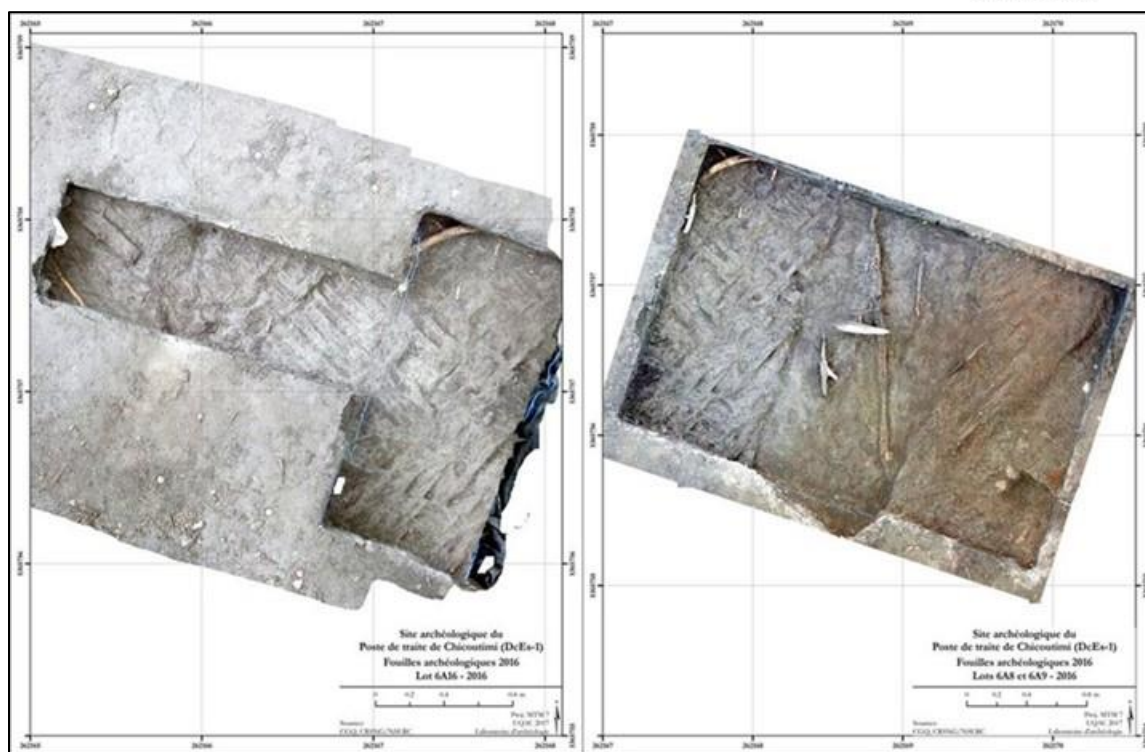


Figure 16 : Lambris de la sous-face du revêtement provenant de la maison du commis (Op 6A).
 (Source : R. Gadbois-Langevin, mars 2017)

Sur la terrasse des chapelles, la tranchée initiale a été agrandie pour retrouver les fondations ouest de la chapelle de 1892 (figure 17). Des sondages sur la pointe du promontoire afin de repérer des traces de la chapelle de 1725 du Père Laure n'ont toutefois pas porté fruit. En 2015 et 2016, les premières recherches pour retrouver le site des presbytères ont révélé des éléments probants (figure 18).



Figure 17 : Ortho-image des vestiges de la chapelle de 1892 dégagés à la fin des travaux en 2014.
(Source : CGQ, Projet CGQ-0395, 2014)



Figure 18 : Vestiges dans le secteur des presbytères mis au jour en 2016. (Source : M. Tremblay, IMG_5203, 2016-08-19)

À partir du plan cadastral de 1883, il a été possible de localiser le cimetière présent de 1676 à 1879 (figure 19).

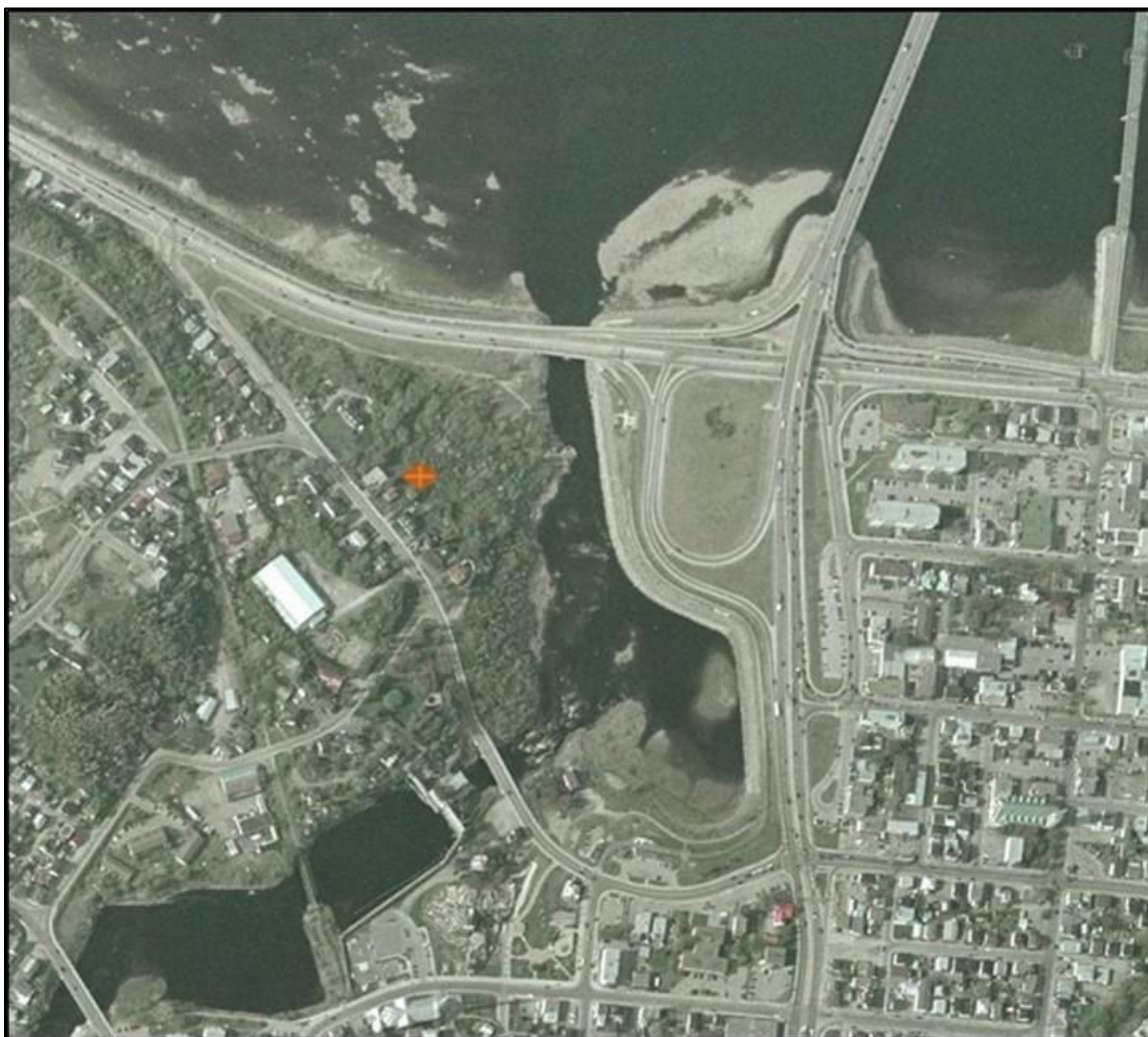


Figure 19 : Vue aérienne du site indiquant l'emplacement du cimetière. (Source : Ville de Chicoutimi)

Finalement, la couche « amérindienne » enfouie sous un épais dépôt d'argile dans la partie occidentale du site a été revisitée en 2015 (figure 20). Compte tenu de la quantité considérable de remblais à déplacer pour atteindre la couche, il a été conclu que la poursuite à court terme des recherches dans ce secteur s'avère irréaliste. En revanche, il faut souligner l'augmentation croissante du nombre de traces archéologiques paléohistoriques ailleurs sur le site du poste de traite.



Figure 20 : Éclats de quartzite et grattoirs retrouvés sur le cran rocheux sur la partie ouest de la terrasse supérieure du site (4M4-4M4-4M7-4M4-4P5-4Q5-4M7-4Q3-4P4-4Q5-4M7). (Source : Subarctique Enr., J. Gagné, photo no 059, 2015-10-09)

Les résultats des interventions archéologiques menées sur le site du Poste de traite de Chicoutimi depuis 1969 sont un éloquent témoignage au potentiel énorme que recèle ce lieu. Peu à peu, sa richesse archéologique se dévoile à nous et nous amène à prendre conscience de sa valeur patrimoniale qui, sous une écriture urbaine discrète, cède la première place aux vestiges pour exprimer le passé de la ville et de la région.

1.3 Objectifs des interventions archéologiques en 2017

En 2017, l'accent a été mis sur l'atteinte de quatre objectifs en matière d'intervention archéologique. Ces recherches s'inscrivent non seulement dans l'atteinte d'une meilleure connaissance des vestiges et de l'histoire du site du poste de traite, elles contribuent à la protection du site par un usage public qui respecte les caractéristiques culturelles fondamentales du lieu et favorisent une mise en interprétation authentique destinée à renforcer les sentiments de fierté et d'appartenance des citoyens en témoignant des racines de leur identité. Les objectifs de la campagne de 2017 se déclinent comme suit :

- Poursuivre les fouilles dans le secteur des presbytères afin de cerner les éléments structuraux en place et confirmer leur identité
- Poursuivre les fouilles dans la zone présumée du magasin afin d'identifier les vestiges découverts en 2016
- Poursuivre la localisation des autres bâtiments et infrastructures du site, notamment ceux représentés sur le dessin de *ca* 1748
- Effectuer les analyses d'artéfacts afin de mieux définir les réseaux d'échange auxquels a participé le poste de Chicoutimi

Pour donner aux résultats de la recherche une forme compréhensible et accessible à tous, les mesures suivantes furent envisagées :

- Stabiliser et mettre en valeur les vestiges de la maison du commis dégagée entre 2013 et 2016
- Poursuivre la collaboration avec la pulperie pour la structuration des visites guidées et la diffusion du site archéologique
- Renouveler et bonifier l'expérience des journées de fouilles accessibles au public avec Éveille ma culture
- Former des étudiants de l'UQAC dans le cadre d'un stage sur les méthodes et techniques de fouille sur le terrain
- Accueillir le public sur le site de fouille dans une perspective de sensibilisation et de diffusion des informations et des valeurs historiques et archéologiques du lieu.

1.4 Présentation du rapport

Le rapport débute par un bref historique du site, compilé à partir de sources primaires et secondaires.¹⁰ Ce portrait permet de tracer l'émergence de Chicoutimi depuis la préhistoire et de connaître les événements qui ont touché l'évolution du site du poste de traite ainsi que les principaux acteurs qui ont façonné son destin.

Le corps du rapport comprend la présentation des résultats des interventions archéologiques. Les secteurs ayant fait l'objet d'une expertise sont traités individuellement. On y retrouve, pour chacun, la stratégie d'intervention privilégiée, la nature des données, le portrait technique des vestiges, l'interprétation de leur fonction et de leur datation ainsi que la validation de leur intérêt patrimonial. La chronologie d'occupation et d'abandon des secteurs est basée sur les données historiques disponibles, sur l'analyse stratigraphique des sols en présence ainsi que sur le type et la datation des éléments de la culture matérielle qui leur sont associés.

Des recommandations reliées à la connaissance, à la protection et à la diffusion des vestiges connus et présumés sont également proposées, en vue de la poursuite éventuelle des interventions archéologiques.

¹⁰ De nouvelles recherches sont effectuées à chaque campagne de fouilles et des sources déjà explorées sont revisitées afin de répondre à des questions spécifiques suscitées par les travaux sur le terrain.

2. HISTORIQUE DU LIEU

2.1 Période paléohistorique

Le bassin hydrographique du Saguenay a pu être initialement occupé au cours du sixième ou du septième millénaire avant aujourd'hui. Cette occupation se serait mise en place par deux pôles opposés. Dans un premier temps, un groupe provenant de la côte atlantique ou encore du Bas Saint-Laurent aurait occupé l'embouchure du Saguenay dès le sixième millénaire avant notre ère, pour éventuellement remonter le long du fjord. Près de deux millénaires plus tard, un autre groupe serait venu du sud-ouest, de la région du lac Champlain, et aurait, via les rivières Saint-Maurice et Ouiatchouan, atteint le Lac-Saint-Jean (figure 21). Quoique la dynamique à la base de cette occupation initiale nous échappe, il est clair que dès ce moment l'occupation du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est faite sur une base continue, qu'il s'agisse de brèves visites par des groupes de l'extérieur du bassin hydrographique ou encore d'une présence soutenue par des populations récemment implantées (figure 22).¹¹ (Voir aussi figure 23 pour le découpage chronologique des cultures préhistoriques.)



Figure 21 : Extrait de la carte de la partie orientale de la Nouvelle-France, montrant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les rivières qui s'y versent. Jacques Nicolas Bellin, Nuremberg : les Héritiers d'Homan, 1755. (Source : BanQ, <http://numerique.banq.qc.ca>)

¹¹ Langevin et al, 2006.

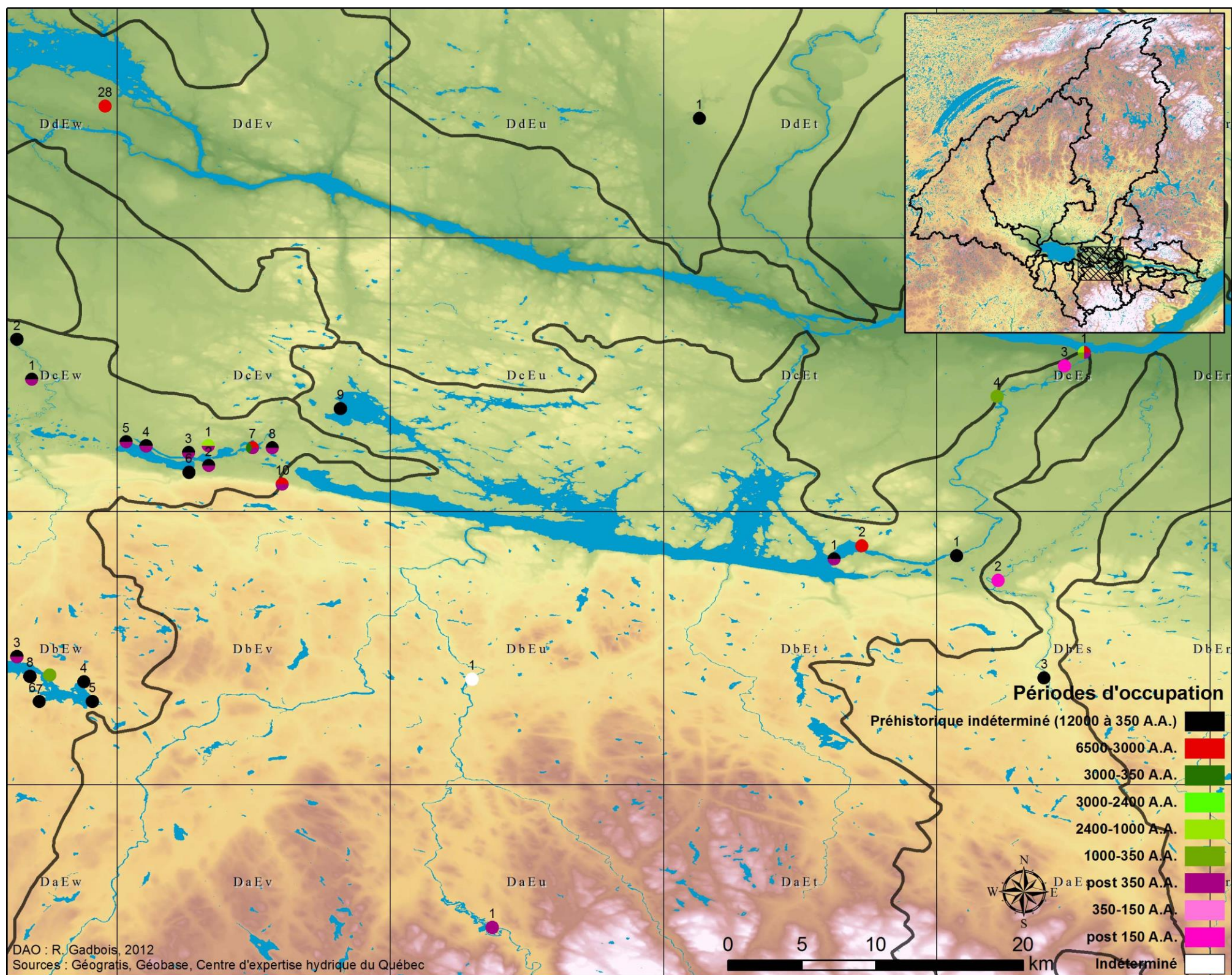


Figure 22 : La chronologie d'occupation paléohistorique du Saguenay indiquant les périodes confirmées par les recherches archéologiques. Le secteur de Chicoutimi est encerclé en rouge. (Source : R. Gadbois-Langevin, 2012)

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES DIVERSES CULTURES		
Cultures		
a) Paléo-indienne :	a) 12,000 ans environ b) nomades et chasseurs "Clovis" c) projectiles : pointes "flûtées" à cannelure	
b) Archaïque :	a) 9,000 à 3,000 ans A.C. b) chasseurs c) subdivisions : "Laurentienne" comprend :	1) Brewerton 2) Vosburg
c) Sylvicole ou Pointe-Péninsule :	a) "inférieure" :	1) 1,000 A.C. à 500 A.D. 2) "Focus I" 3) Poterie rudimentaire
	b) "moyenne" :	1) 200 A.C. à 200 A.D. 2) "Focus II et III" 3) Poterie plus évoluée, décorée 4) Indices d'agriculteurs, maïs, fèves
	c) "supérieure" :	1) 200 A.D. à période historique 2) "Focus IV et V" 3) Poterie nettement diversifiée 4) agriculture bien organisée 5) villages et guerres.
d) Iroquoise : celle qui nous est connue		

Figure 23 : Représentation du tableau chronologique de Lévesque (1962) (Source : Gates, 2010, figure 4)¹²

Entre le Lac-Saint-Jean et le Haut Saguenay, les plus anciens sites se situent pour la plupart à l'est du lac Saint-Jean, aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Les Amérindiens de cette époque occupaient également des territoires en marge de ce secteur. Des indices de leur présence ont été notés à quelques endroits le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean) (Langevin et Girard 1996a; Moreau 1994), sur les berges du lac des Commissaires (au sud du lac Saint-Jean) et à l'extrémité est du lac Kénogami (à l'est du lac Saint-Jean) (Fortin 1972; Langevin et Plourde 2017).

Au cours de l'Archaïque final (entre 2000 et 1000 avant notre ère), les indices d'occupation le long du réseau hydrographique du lac Saint-Jean se font plus nombreux. Des vestiges ont été recueillis à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka (Langevin et Plourde 2017). La tendance observée au début de l'Archaïque est encore présente, car c'est principalement à l'est, le long des deux déversoirs du lac Saint-Jean, que se trouvent les plus grandes concentrations de vestiges. C'est néanmoins par le sud-ouest du lac Saint-Jean que des influences culturelles sont le plus tangibles. Les sous-réseaux de la

¹² A.C. = «avant la naissance du christ» et AD= «après la naissance du Christ». On utilise davantage aujourd'hui AA ou «avant aujourd'hui». Règle générale, on ajoute 1950 ans à la date AC pour établir la date AA.

Métabetchouan, de l'Ouiatchouan, voire de la rivière aux Iroquois et de l'Ouiatchouaniche servent alors de voies de transit pour les échanges entre régions.

La fin de l'Archaïque et les débuts du Sylvicole semblent bien présents à l'est du Lac-Saint-Jean, à quelques kilomètres à peine à l'est du lac Kénogami, élargissement naturel de la rivière Chicoutimi. Soulignons brièvement la présence de quelques sites qui montrent, sans aucun doute, la présence de groupes influencés par les courants idéologiques du Centre Est américain. En fait, il n'y a qu'à l'ouest du lac Kénogami, sur les bords du lac Vert, qu'on retrouve des vestiges de cette période.

À partir du Sylvicole moyen, entre 1000 et 500 ans A.C., l'intérieur des terres semble être occupé plus intensément qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Des lacs peu ou pas fréquentés auparavant verront leurs richesses exploitées, vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et les quartzs, matières premières locales de qualité discutable, prennent largement le pas sur le quartzite de la rivière Témiscamie, réduit, au moment du Contact, à un matériel marginal dans les assemblages. À l'échelle du Nord-Est, les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et des alliances qu'on a longtemps cru être le résultat de l'arrivée des Européens, sont nées au cours du Sylvicole moyen tardif. Ces alliances étaient motivées par les chambardements découlant de l'arrivée et de la montée en puissance des Iroquoiens le long de la vallée du Saint-Laurent.

Avec la fin du Sylvicole va s'accroître la prise en main du territoire. Les sites se multiplient et deux tendances se dessinent : l'une représente des sites à contenu presque exclusivement régional qui auraient été occupés par des groupes ayant peu ou pas de contacts avec l'extérieur, ou encore qui témoignent d'activités résolument orientées vers les ressources de l'intérieur, alors que l'autre tendance présente des assemblages dont le contenu laisse entrevoir la présence de contacts récurrents avec les cultures du sud.

Tout comme cela avait été le cas plusieurs milliers d'années auparavant, le Sylvicole supérieur témoigne une fois de plus de la scission qui existe entre les populations du lac Saint-Jean et du fjord du Saguenay. Que ce soit à Chicoutimi, destination la plus à l'ouest, ou sur la rivière Sainte-Marguerite, il semble bien que jusqu'au 16^e siècle, le territoire sera celui de groupes iroquoiens venus y exploiter le castor, de même que les autres ressources disponibles.

2.2 Période historique

Jusqu'au milieu du 17^e siècle, les Inus du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne connaissent des Européens que les quelques biens matériels (haches, couteaux, chaudrons, etc.) qui s'échangent à Tadoussac et essaient par la suite à l'intérieur des terres (Moreau et Langevin 1992). Les contacts entre les deux cultures se limitent alors à la sphère

technologique.¹³ L'impact sur le mode de vie traditionnel demeure relativement faible. Suite à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, un certain nombre de peuples algonquiens (dont les Kakouchaks) prendront le relais et se rendront à Tadoussac pour commercer avec les Européens.

À cette époque, différents événements ont raison de la timidité française. D'une part, il y a la présence anglaise dans le nord qui livre une compétition féroce pour l'accès aux fourrures autochtones.¹⁴ D'autre part, il y a la destruction de la Huronnie (1649) et la menace constante que font vivre les Iroquois sur les nations algonquiennes du nord et sur la jeune colonie. Ce n'est cependant que suite à la prise en charge de la Nouvelle-France par le roi (1664) et la paix fragile avec les Iroquois imposée par l'arrivée du régiment de Carignan (1667-1680), que le mariage d'intérêt de la France avec les Montagnais, célébré par Champlain au début du 17^e siècle, sera enfin consommé.

La première incursion non-autochtone documentée jusqu'au lac Saint-Jean a eu lieu en 1647, alors que les Relations des Jésuites rapportent le voyage du jésuite Jean De Quen vers le lac Saint-Jean, voyage au cours duquel il devait passer par Chicoutimi pour se rendre dans le pays des Kakouchacks.¹⁵ Bien qu'il s'agisse de la première mention connue du passage d'un Européen à Chicoutimi, il serait naïf de croire que De Quen ait été le premier Européen à s'être arrêté sur les lieux. La situation géographique du site, à la fin de la portion navigable du Saguenay et au début de la route des portages, obligeait les missionnaires, coureurs de bois, voyageurs et autres aventuriers du 17^e siècle voulant se rendre vers le nord-ouest de s'y arrêter (figure 24).¹⁶

L'emplacement comportait de grands avantages du point de vue de la localisation. Placé à la tête de la navigation fluviale du Saguenay, à trois ou

¹³ Ce constat a été fait sur le site du Poste de traite de Chicoutimi lors des fouilles de 1969 à 1972. Les objets européens trouvés dans la couche dite «amérindienne» étaient probablement des marchandises traitées à Tadoussac et transportés à Chicoutimi par des Amérindiens. Simard, 1979, p.7.

¹⁴ Depuis les explorations de Pierre-Esprit de Radisson et de Médart Chouart en 1668, le commerce des fourrures des Anglais était bien établi sur les rives de la baie d'Hudson. Le gouvernement royal français, désirant exploiter au maximum les ressources naturelles de sa colonie de la Nouvelle-France, jugea qu'il fallait tout mettre en œuvre pour reprendre le commerce des fourrures en provenance de la baie d'Hudson (Langevin, 2004).

¹⁵ Angers, 1971, p. 11. (Relations des Jésuites, 1647, pp. 64-65.).

¹⁶ Le Père Dablon, dans son journal de 1661, décrit l'emplacement charnière de Chicoutimi qui désormais influencerait son rôle commercial et religieux. Relations des Jésuites, Éditions du Jour, 1661, p. 13. Tiré de Bouchard, 2011, vol. 1, p. 135. Selon le récit de Baddely, « Les vaisseaux de 80 tonneaux peuvent à haute marée monter jusqu'à Chicoutimi et jeter l'ancre près de la Grosse Roche; à prendre de la pointe aux Roches il faudra, à cause des rapides et des basses qui se trouvent dans cette partie de la rivière, qu'ils profitent de la haute marée. Le havre de Chicoutimi est à l'ouest de la Grosse Roche, vis-à-vis la place de débarquement; ils peuvent lâcher l'ancre et tirer le vaisseau à sec....La mer monte jusqu'au pied de la chute des Terres-Rompues, qui est environ deux lieues au-dessus de Chicoutimi, elle monte environ quinze pieds... [p. 116] La navigation se ferme vers Noël, selon le temps que donnent les hautes mers.» [p. 121]. Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Partie géognostique d'une exploration du TERRITOIRE DU SAGUENAY, comprenant quelques observations sur la topographie et l'agriculture. Par le lieutenant F.H. Baddely, du génie.

quatre jours de distance de Tadoussac,¹⁷ il était au carrefour de trois grandes routes de fourrures des pays d'en haut, ce vaste royaume qui s'étendait jusqu'au pays des Mistassins. La rivière Chicoutimi au sud, la Grande-Décharge du lac Saint-Jean à l'ouest et la rivière Shipshaw au nord, prolongement de la rivière Péribonca, où se localisaient de riches territoires pelletiers, convergeaient en sa direction.

Par ailleurs, Chicoutimi présentait un autre avantage du point de vue de sa situation géographique. Le lac Saint-Jean étant inaccessible par la rivière Saguenay, à cause de ses nombreux rapides, de l'inégalité de son lit et de la fréquence et de la hauteur des massifs rocheux, cet endroit offrait la possibilité d'un autre parcours par le biais du lac Kénogami, affluent de la rivière Chicoutimi. Bien que le chemin pour l'atteindre n'était pas de tout repos, la présence de sept chutes, donc de sept portages, le long des 27 kilomètres de la rivière expliquant cette difficulté, le lac, tirant droit vers l'ouest sur une distance de 30 kilomètres marqué par des eaux profondes et paisibles, débouchait sur la Belle-Rivière, à proximité de Métabetchouan, et par là au lac Saint-Jean.¹⁸

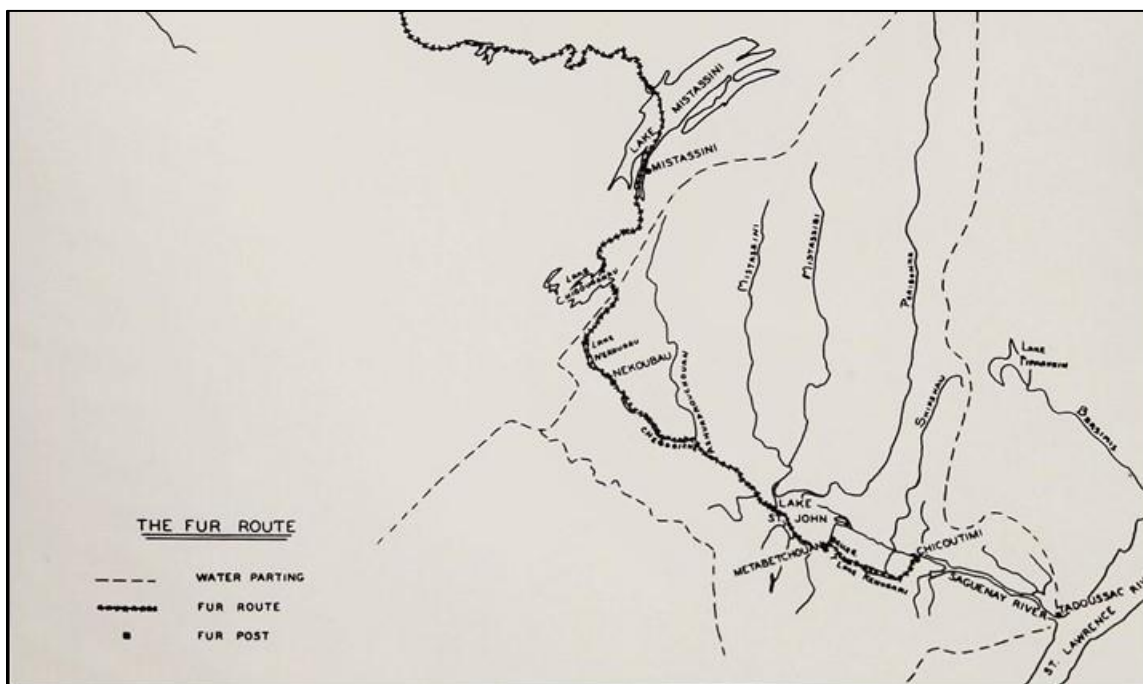


Figure 24 : La route des fourrures de Tadoussac à la Baie James. (Tiré de Johnston, 1950, figure 13)

¹⁷ Le voyage de Québec à Chicoutimi, en 1763, était d'une durée de 18 jours. Ouellet, 1984, manuscrit non paginé. APC, RG4 A3, Vol. 1 folio 79, 1763.08.05 – Chicoutimi.

¹⁸ Gagnon, 1983, pp. 100-101.

En 1658, la Compagnie des Cents Associés, à qui le roi avait accordé en 1627 la propriété de la Nouvelle-France, loue le territoire dénommé plus tard «Traite de Tadoussac» au sieur Demaure.¹⁹ Les pères Gabriel Druillet et Claude Dablon, lors d'une expédition en 1661 pour tenter de découvrir le passage vers la Baie d'Hudson à partir de la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean, feront la première mention de Chicoutimi, «...*lieu remarquable pour estre le terme de la belle navigation et le commencement des portages...*».²⁰ Dix ans plus tard, ce sera au tour du Père Albanel.²¹ En 1663, le bail de fermage de la Traite de Tadoussac sera accordé à Charles Aubert, sieur de la Chesnaye, l'un des plus importants hommes d'affaires de son temps.²² Cela étant dit, il faudra attendre 1671 pour que soit érigée une première maison à Chicoutimi.²³

En 1674, le roi de France fit du territoire du Saguenay un domaine royal, soit un territoire réservé au commerce des fourrures et dont des redevances de 10¼% de toutes les traites lui revenaient.²⁴ Les droits de commerce étaient « fermés » à des marchands et des compagnies qui bien souvent sous-louaient des permis de traite à des particuliers.²⁵ Les limites du domaine, fixées en 1733 par l'arpenteur Joseph Laurent Normandin, s'étendaient d'est en ouest depuis le cap des Cormorans en bas de la rivière Moisie jusqu'à la pointe nord-est de l'Isle-aux-Coudres. Sa limite ouest s'étirait entre l'Isle-aux-Coudres et la source de la rivière Métabetchouan, alors que sa limite nord, moins précise, s'étendait essentiellement jusqu'à la ligne du partage des eaux entre les bassins versants du fleuve Saint-Laurent et ceux de la Baie d'Hudson (figure 25).²⁶

¹⁹ «Précis of History of King's Posts and of the Concessions and Seignories within the Labrador Peninsula Granted by the Government of Canada during the French and British Regimes», ASC, C-25-308, no 1234, p. 3120 et Société historique du Saguenay, Dossier 103, [pièce 6]. La Traite de Tadoussac (du nom de son centre d'opération) est un monopole régional de la fourrure créée en 1652 afin d'augmenter les recettes suite à la crise économique provoquée par la perte de la traite des Hurons. Lanctôt, 1959, vol. 1, p. 266.

²⁰ Relations des Jésuites, 1661, p. 14; Ville de Chicoutimi, Dossier de mise en valeur, 1980, p. 1.

²¹ Gagnon, 1983, p. 101; Maziade, 1972, p. 12.

²² RAPQ, 1952-1953, p. 518.

²³ Second Registre de Tadoussac, p. 152.

²⁴ RAPQ, 1926-1927, 30 mai 1675, p. 85. Selon Frégault, un droit de 25% était perçu en 1707. Frégault, 1968, p. 271.

²⁵ Appelées aussi «congé de traite», ces permis étaient achetés par des marchands, commerçants et membres de la classe dirigeante ayant des intérêts dans la traite des pelleteries, qui les redistribuaient parmi leurs « collaborateurs ».

²⁶ Simard, 1979, pp.1-2. ANQQ Ordonnance de l'Intendant Hocquart, 23 mai 1733, Privy Council, p. 3206. Ces frontières étaient souvent disputées et des commerçants « libres » pénétraient fréquemment sur le territoire afin de commercer directement avec les Amérindiens. The Canadian Historical Review, op cit, p. 402.

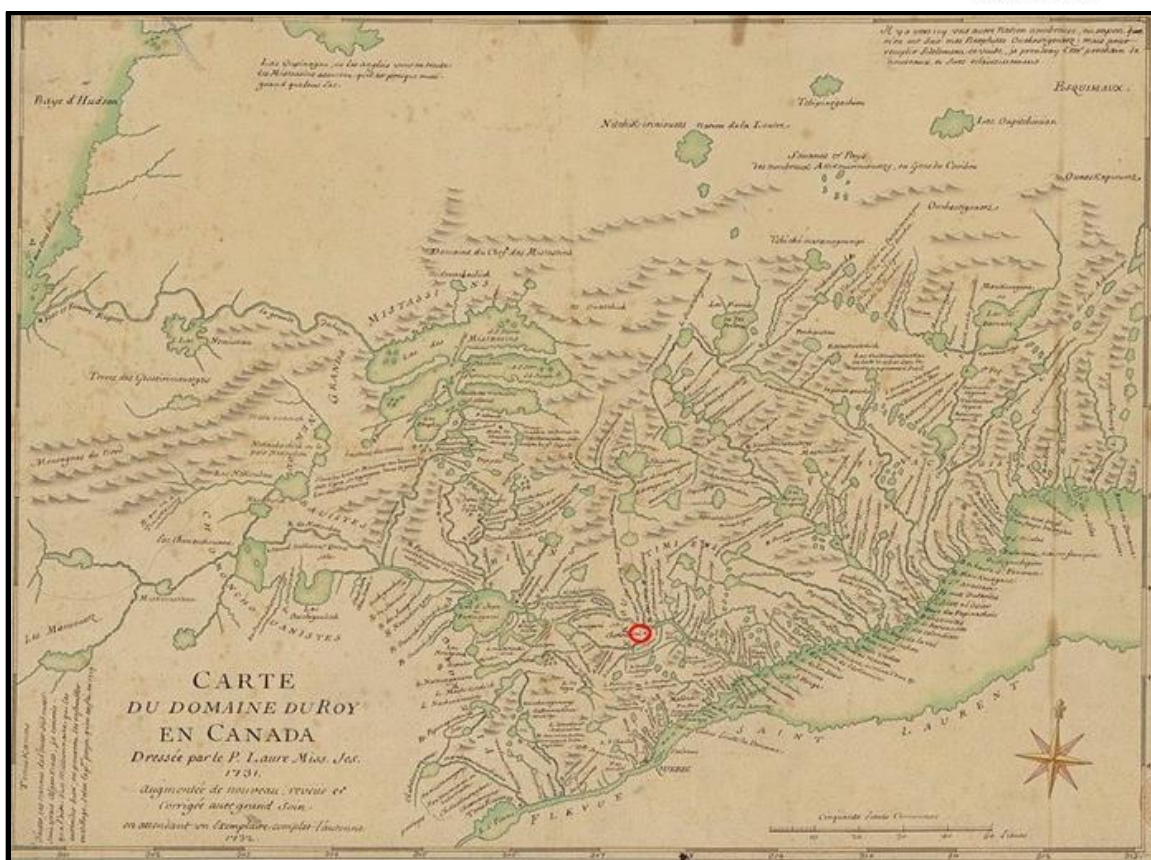


Figure 25 : Carte du Domaine du Roy dressée par le Père Laure en 1731 (augmentée et corrigée). Chicoutimi est encerclé. (Source : Original conservé à Paris, Bibliothèque du Service hydrographique de la Marine, ms 4044—B, No 18. Reproduction, Archives nationales du Canada)

Dans cette immense réserve, appelée tour à tour Traite de Tadoussac, Ferme du Roi ou Domaine du Roi, toute une série de postes et/ou missions est installée dès la deuxième moitié du XVII^e siècle.²⁷ Sur la Côte Nord, les postes de Sept-Iles (1661), Islets-de-Jérémie (1670), Mille-Vaches (1653), Tadoussac (1663)²⁸ et La Malbaie (1653) voient le jour. À l'intérieur du Saguenay, Chicoutimi (1676) est la tête de pont. D'autres postes satellites sont rapidement érigés : Métabetchouan (1676), Mistassini (1679), Némiscau (1679), et Nicabau/Ashuapmushuan (1683). Ces installations jouent un rôle rassembleur au moment même où les sites traditionnels de foires, souvent situés à courte distance du poste, disparaissent peu à peu. De plus, les Français instaurent un système d'avances afin d'encourager les Amérindiens à récolter davantage de fourrures plutôt que de consacrer toutes leurs énergies à trouver de la nourriture. Le plan suivant fait état des postes et missions en place dans le Domaine du Roi en 1775 (figure 26).

²⁷ Le Roi devait en assumer les coûts d'entretien. Selon Bougainville, les postes n'étaient pas rentables et étaient maintenus pour conserver les relations avec les Amérindiens (Société historique du Saguenay, Dossier 103, [pièce 6]).

²⁸ Un poste de traite existe à Tadoussac depuis 1600. Ce poste fut fondé par Pierre de Chauvin de Tonnetuit et François Gravé du Pont. En 1663, Charles Aubert de La Chesnaye achète le bail de traite de Tadoussac.

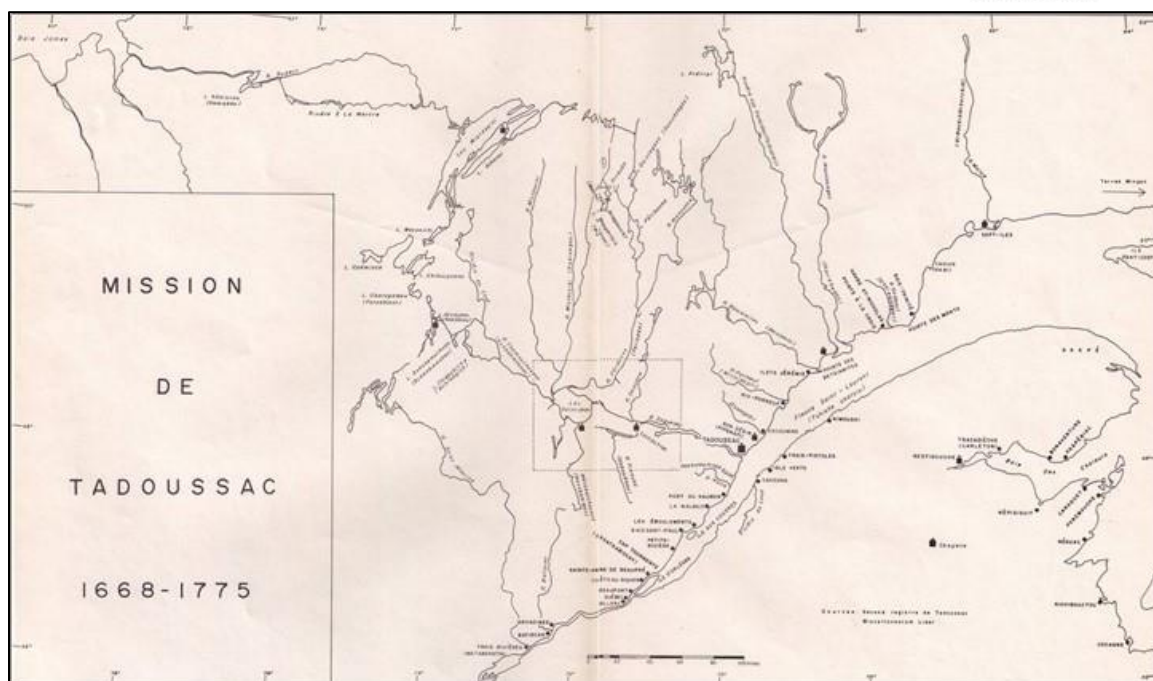


Figure 26 : Postes et missions de la Traite de Tadoussac, établis entre 1668 et 1775. (Source : Second registre de Tadoussac, Cartographie, Majella J. Gauthier)

En 1676, le Sieur Charles Bazire, marchand de Québec ayant fait fortune dans le commerce des fourrures comme agent principal de la Compagnie des Indes Occidentales, établit un poste de traite et une mission à Chicoutimi à la demande de Jean Oudiette, qui a acquis les postes du roi en 1674.²⁹ Le poste veut assurer un approvisionnement continu en fourrures aux marchands de Québec, car les amérindiens ne se rendent plus au poste de Tadoussac. Charles Bazire chargera son beau-frère, Pierre Bécart de Grandville, de la construction du poste de Chicoutimi.³⁰ Celui-ci est doté d'une chapelle de 35 pieds de long et de 20 de large avec un appartement pour le père jésuite et une petite sacristie. On érige aussi une maison servant également de magasin et on y aménage un cimetière (Hébert 1972 : 153). Selon le Second registre de Tadoussac, la « grande maison » est incendiée en novembre 1682, mais on mentionne aussi la présence d'une plus petite maison (Hébert 1972 : 139). Des animaux domestiques (vache, bœuf, geniche, cochon) sont amenés au poste et on cultive des pois et du maïs.³¹

²⁹ De 1676 à 1700, le poste de Chicoutimi est régi par la compagnie des Indes Occidentales. Lucien Brault, archiviste, «Notes sur Neil McLaren avec mes travaux personnels sous Chicoutimi» dans « Post journal kept at Chicoutimi, 1800–1805 », auteur Neil McLaren, PAC, MG 19, D5; Ville de Chicoutimi, Dossier de mise en valeur, 1980, p. 1 et p. 5; Maziade, appendice V, lettre de la Cie de la Baie d'Hudson à Gaston Maziade, le 10 février 1972.

³⁰ Ville de Chicoutimi, Dossier de mise en valeur, 1980, p.5.

³¹ Op cit. p. 143. Le climat de Chicoutimi est semblable à celui de Québec, alors que la région du Lac-Saint-Jean renferme un microclimat. Selon le récit de Baddely, «16 Septembre [1828]. «J'employai la nuit de ce jour à recevoir de John Young les renseignements suivants, sur les productions et le climat de Chicoutimi : «Mr. Nicolas Andrews, commis au Poste de Chicoutimi, planta au commencement de Mai de l'année dernière, aussitôt après les dégels, onze minots de Patates ; elles furent arrachées à la fin d'Octobre, et en produisirent cent vingt-sept quarts, malgré que les

Le poste de Chicoutimi devient rapidement plus important que celui de Tadoussac. C'est là qu'on décharge les marchandises pour les amener vers les postes de traite plus éloignés, et c'est là aussi qu'on entrepose, trie et emballe les fourrures avant de les envoyer à Québec par bateau.³²

La présence des postes transforme graduellement les relations avec les autochtones. De territoire indéterminé en termes de propriété collective, les Amérindiens se constituent en « bandes de postes de traite ». Formées à partir d'un réseau lâche de familles nucléaires qui s'assemblent près du même comptoir, ces bandes commencent à délimiter les zones de chasse et à s'opposer aux intrus. Une concurrence pour les bons territoires s'amorce et les déplacements saisonniers des autochtones s'ajustent aux exigences de la traite. Les postes de traite prennent l'habitude de s'attacher leurs « Indiens » et encouragent l'installation de campements ou de cabanes regroupées en petits villages en périphérie des postes.³³ Les Autochtones sont attirés aux postes pour plusieurs raisons. D'abord leur subsistance dépend de plus en plus du commerce des fourrures, pour lesquelles ils échangent des vivres, des armes et des outils au magasin du poste.³⁴ Puis il y a l'accès au missionnaire qui célèbre les mariages, baptise les enfants et inhume les morts.³⁵ On reconnaît, en filigrane, une exploitation qui a mis les Premières nations au service d'un

Cochons en eussent détruit une grande quantité. On m'a dit que du temps de Mr. McLeod, il y a environ sept ans, on essaya avec succès le Blé d'Inde, l'Avoine et les Navets ; les Concombres viennent très bien. Ce printemps je semai dans le jardin des bettes-raves, des oignons, des carottes, des raves et des concombres, et tous sont venus à maturité. Il gèle toujours dix ou douze jours plutôt à Chicoutimi qu'au Lac St. Jean. L'automne dernier, lorsque je partis de Chicoutimi, vers la mi-Septembre pour me rendre à Assuapmoussoin, les têtes de patates étaient toutes gelées. Cinq jours après je passai au Poste du Lac St. Jean, et elles y étaient aussi vertes que dans le mois de Juin. Je regarde la différence du climat comme venant de la proximité de l'eau salée à Chicoutimi. À Chicoutimi, trois ou quatre jours après que la gelée a laissé la terre, vers le cinq ou le six de Mai, on peut se mettre aux travaux de la culture ; la terre qui est à l'entour est excellente pour la culture. Les gelées deviennent régulières vers la fin d'Octobre.» Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Partie géognostique d'une exploration du TERRITOIRE DU SAGUENAY, comprenant quelques observations sur la typographie et l'agriculture, par le lieutenant F.H. Baddely, du génie, p. 119-120.

³² Chénier, Cap-Aux-Diamants, N° 66, Été 2001, p. 63. Le poste de Chicoutimi servira aussi de point de départ pour gagner la Baie d'Hudson.

³³ Leacock, 1980, p. 86. Le Père François de Crespieu écrit que « Dès le 6 septembre, ... les sauvages abordèrent de toutes parts à Chicoutimi et en peu de jours composèrent treize cabanes qui me donnèrent bien de la pratique à les instruire et à leur conférer les sacrements. » (Thwaites, vol. 60, p. 244) Cela étant dit, on ne note que quelques familles d'Amérindiens « en résidence » au Poste de traite de Chicoutimi durant le régime français, la majorité préférant fréquenter le poste durant les mois de mai, juin et juillet. Relation du père Claude Godefroy Coquart, S.J., *Relations des Jésuites, [1710-1756]. Vol. 69, p. 110 (Thwaites, 1899)*. Selon Roy (2009, p. 17), les Autochtones étaient habituellement de passage au poste pour troquer leurs fourrures une ou deux fois par année, et seulement pour quelques jours seulement. Or, les sites qu'ils occupaient ne devaient receler que quelques traces d'une présence passagère.

³⁴ On utilisait comme monnaie d'échange le système castor-standard («Made Beaver»), où une peau de castor récoltée durant les mois d'hiver équivalait à un «Made Beaver». (Francis et Morantz, 1984, p. 47.) Ce standard a été abandonné dans plusieurs régions au milieu du 19^e siècle. (Williams, 1983, p. 81.) Les fourrures étaient échangées contre des marchandises selon la valeur des fourrures sur le marché métropolitain, c'est-à-dire, en passant par l'unité de compte monétaire. (Dechêne, 1974, p. 135.) Cependant, pour dégager un profit, les commis avaient pris l'habitude de majorer le prix de certaines denrées (notamment les boissons alcoolisées). Toutefois, ils devaient ajuster les valeurs d'échange sur une base annuelle pour tenir compte du niveau de compétition et des conditions de traite. (Williams, 1983, p. 33.)

³⁵ Le Quatrième registre de Tadoussac, *Miscellaneorum Liber*, Transcription Léo-Paul Hébert, Les Presses de l'Université du Québec, 1982, p. xix.

commerce dont les retombées bénéficiaient davantage les Européens, et qui a considérablement changé leur mode de vie ainsi que leurs schèmes de valeurs.

En 1685, la Compagnie du Nord obtient la ferme de la Traite de Tadoussac qu'elle exploite jusqu'en 1698.³⁶ Durant cette période, la menace des Iroquois ayant fait fuir les groupes autochtones de l'embouchure du Saguenay pour échanger leurs fourrures, il a été nécessaire de quitter l'établissement de Tadoussac et de porter à Chicoutimi le chef-lieu de la traite. On note toujours à cet endroit, la présence d'une église de 35 pieds de long et 20 pieds de large et d'une maison à usage de magasin.³⁷

Peu après 1690, le domaine est sous-loué à François Chalmette, commerçant en gros de fourrures à Paris.³⁸ En 1693, François Hazeur s'associe avec La Chesnaye, Charles Macard, Jean LePicard, François Viennay-Pachot et Jean Gobin pour reprendre le bail. De 1698 à 1700, le domaine est sous-loué à Pierre Dupont et Charles Perthuits. En 1700, le bail passe à la Compagnie de la Colonie, société nouvellement formée et dont François Hazeur est l'un des actionnaires. Puis, en 1701, c'est au tour de Denis Riverin et Hazeur d'exploiter le commerce des fourrures au Domaine du Roi, et ce pour une période de huit ans.³⁹ Le vieux magasin étant devenu insuffisant, on érige à Chicoutimi une nouvelle bâtisse de 26 pieds sur 21 pieds. On dénombre également, à cette époque, une boutique à bois, un four et un presbytère, bâtiments qui viennent remplacer ou s'ajouter à ceux érigés en 1676. Nicolas Pinaud prendra la relève en 1709 et 1710, puis Riverin obtiendra à

³⁶ Dès la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1670, la région portant ce nom allait faire l'objet de discorde entre la France et l'Angleterre qui cherchaient à s'approprier les droits de traite. Pour y conserver leurs intérêts, les Anglais et les Français entreprirent tour à tour des expéditions pour déloger les postes de traite érigés par le clan adverse. Afin de concurrencer la Compagnie de la Baie d'Hudson, les Français fondèrent, en 1682, la Compagnie de la Baie du Nord (appelée aussi la « Compagnie du Nord »). Bénéficiant du soutien du roi, la nouvelle compagnie fut formée de riches marchands, dont Charles Aubert de la Chesnaye (1632-1702), considéré comme le plus important homme d'affaires et le plus grand propriétaire foncier de la Nouvelle-France. Pour l'intendant Jacques Duchesneau, le seul moyen d'empêcher les Anglais de s'approprier le commerce français et le territoire de la baie d'Hudson «seroit de les chasser de vive force de cette baye estant à nous» (Lettre au ministre, 13 nov. 1681). Louis XIV n'entretenait aucun doute sur sa souveraineté et sur son statut de seigneur propriétaire. Il ordonna à la Compagnie du Nord de faire le nécessaire pour protéger ses intérêts. Durant plusieurs décennies, le territoire de la Baie d'Hudson allait être constamment contesté à la fois par l'Angleterre et la France. (En 1686, le chevalier de Troyes saisit les forts Hayes, Rupert et Albany. Lanctôt, vol.2, *Du régime royal au traité d'Utrecht (1663-1713)*, 1963, p. 128.) Les conflits ne furent réglés qu'après le traité d'Utrecht (1713) qui attribua définitivement toute cette région à la Grande-Bretagne. http://www.axl.cef.aval.ulaval.ca/francophonie/Nlle-France-Baie_d'Hudson.htm

³⁷ Mémoire des membres de la Compagnie du Nord, APC, série C11A. Correspondance générale : Canada, R11577-4-2-F., p. 229. L'original provient du Centre des archives d'outre-mer (France), vol. 7.

³⁸ Zoltvany et Russ, [2003], p. 484.

³⁹ Zoltvany et Russ, [2003], p. 286; Nish, vol II, p. 610. De 1700 à 1717, le poste est régi par la Compagnie de la Colonie, après quoi il sera régi par la Compagnie d'Occident jusqu'en 1760, sauf pour la période de 1733 à 1737 lorsqu'il est sous régie royale. Lucien Brault, archiviste, « Notes sur Neil McLaren avec mes travaux personnels sous Chicoutimi » dans « Post journal kept at Chicoutimi, 1800-1805 », auteur Neil McLaren, PAC, MG 19, D5; Ville de Chicoutimi, Dossier de mise en valeur, 1980, p. 1 et p. 5.

nouveau le bail jusqu'en 1718, après quoi le domaine sera loué successivement à Cugnet (1719-1720), Bourgeois (1721-1726) et Carlier (1727-1732).⁴⁰

La disparition du gibier, l'ouverture des territoires de l'Ouest, la contrebande et une mauvaise administration du Domaine du Roi provoquent cependant une crise économique au début du XVIII^e siècle qui affecte grandement la Traite de Tadoussac. Les Amérindiens commencent à désertir les postes du Saguenay et du lac Saint-Jean.⁴¹ Ainsi, le poste de Métabetchouan est fermé en 1698 et celui de Chicoutimi connaît un déclin jusqu'en 1720.

Le poste renaît avec la venue du jésuite Pierre-Michel Laure, chargé de rétablir la mission de Chicoutimi. À son arrivée, en 1720, le père trouve une chapelle délabrée. Sous la direction du commis du poste, M. Chatelleraux, la chapelle du père de Crespieul est rétablie et on construit une maison pour le missionnaire.⁴² À partir de 1725, le père Laure fixe sa résidence à Chicoutimi. Avec le commis, Sieur Montendre, et quelques employés, il entreprend la construction d'une nouvelle chapelle qui sera complétée en 1726, puis, en 1727, d'un nouveau presbytère complété en 1728.⁴³ Chicoutimi devint alors le centre des missions du Saguenay. Ce fut toutefois de courte durée. Dévastée par la peste de Marseille, le poste n'abrite plus qu'une dizaine de personnes à la fin de la décennie, dont un maître charpentier et un menuisier. Le père Laure meurt le 22 novembre 1738.⁴⁴ Le père Claude-Godefroy Coquart prend la relève en 1746. Il a comme successeur en 1766 le père Jean-Baptiste de la Brosse. Le territoire qui lui est confié est immense. À celui du père de Crespieul, l'évêque, monseigneur Briand, ajoute la Gaspésie et l'Acadie. Il vit la suppression des jésuites en 1773⁴⁵ et décède à Tadoussac en 1782 où il est inhumé dans la chapelle près de son prédécesseur, le père Coquart. Avec la disparition du père de la Brosse se termine l'épopée missionnaire des jésuites au Saguenay-Lac-Saint-Jean et les missions reviennent sous la dépendance immédiate de l'évêque de Québec. Des prêtres

⁴⁰ «Précis of History of King's Posts and of the Concessions and Seignories within the Labrador Peninsula Granted by the Government of Canada during the French and British Regimes», ASC, C-25-308, no 1234, p. 3121. À partir de 1716, les postes du Roi sont régis pour le compte de ce dernier par le directeur du Domaine. («Mémoire by F.S. Cugnet respecting the King's Posts, 13 October, 1766», Archives du Canada, Séries Q, vol.3, pp. 290-294.) En 1720, le sous-fermage des postes du Roi sera attribué à Aymard Lambert, adjudicataire des fermes d'Occident, représenté par M. Cugnet. Archives de Québec, Ordonnances de Bégon, 5 avril 1720, p. 126.

⁴¹ Ville de Chicoutimi, Dossier de mise en valeur, 1980, p. 6. Selon Francis et Morantz (1984, p. 30), la présence de postes nouvellement conquises sur la côte est de la Baie James enlevait l'incitatif aux Amérindiens d'apporter leurs fourrures jusqu'à Chicoutimi et Tadoussac.

⁴² Le Troisième Registre de Tadoussac, Mémoire du Père Laure, 1720, p. 252; Paré, 1988, p. 122.

⁴³ Le Troisième Registre de Tadoussac, Mémoire du Père Laure, 1720, pp. 252-256.

⁴⁴ Le Troisième registre de Tadoussac, Miscellaneorum Liber, Transcription Léo-Paul Hébert, Les Presses de l'Université Laval, 1976, p. 259.

⁴⁵ En 1773, le pape Clément XIV supprime la Compagnie de Jésus dans le monde entier, une décision soutenue par les grandes puissances de l'Europe. Plusieurs motifs ont conduit à leur suppression : les Jésuites jouissaient de privilèges, ne payaient pas la dîme, avaient une grande autonomie et étaient contestés par les autres ordres religieux de l'époque. L'ordre sera restauré en 1814 avec l'instauration du Pape Pie VII à Rome. <https://fr.aleteia.org/2014/11/12>

séculiers se succèdent de 1782 à 1844, lorsqu'arrivèrent les oblats pour entamer une nouvelle période d'évangélisation.⁴⁶

En 1733, le bail d'affermage pour le Domaine du roi est reconduit à Pierre Carlier.⁴⁷ Lors d'un grand incendie survenu la même année, le poste de Chicoutimi est épargné, mais le commis met en terre la poudre à fusil pour éviter une explosion.⁴⁸ Un inventaire commandé par l'Intendant Hocquart en 1733 indique la présence d'une chapelle, d'une maison neuve pour le missionnaire (le presbytère), d'une maison (vraisemblablement pour les employés du poste), d'un magasin, d'une vieille maison servant de boutique à l'armurier, d'une étable et d'un four.⁴⁹ Le Sr René Brisson est commis du poste à cette époque. Après 1733, Joseph Dorval devient commis à Chicoutimi; il y est pendant plus de quinze ans.⁵⁰ Durant cette période il fit construire un arsenal, une boutique d'armurier, une étable et un four pour le missionnaire, qui s'ajoutent aux bâtiments existants, puis il aménagea un jardin pour les Français et un autre pour le missionnaire. On y retrouvait également une « cave » devant l'église et une petite fontaine pouvant servir de glacière durant les grandes sécheresses.⁵¹ En 1737, le bail de la ferme de Tadoussac est accordé à nouveau à François-Étienne Cugnet pour une période de dix ans.⁵² Les installations du poste de Chicoutimi sont représentées sur un plan de 1744 (figure 27).

⁴⁶ Paré, 1988, p. 123.

⁴⁷ ANQQ, Ordonnance de l'Intendant Hocquart, 23 mai 1733, Privy Council, p. 3202.

⁴⁸ J.A Burgesse, Société historique du Saguenay, (p. 3), Archives des Pères Eudistes, OE-P42, Dossier 1.1 Notes sur Chicoutimi.

⁴⁹ « Procès-verbal d'inventaire et d'estimation des maisons, bâtiments, meubles, ustensiles, vivres et effets du poste de Chicoutimi. » Signé Pinget de Vaucour, René Brisson et Joseph Roy, 15 juin 1733. [Série C11A, Correspondance générale; Canada \[document textuel \(surtout des microformes\)\] \(R11577-4-2-F\)](#),; original au Centre des archives d'outre-mer (France) vol. 60.

⁵⁰ En 1750, on indique qu'il est accompagné de cinq engagés, soit Ignace Doré, Pierre Duhon dit Vilaire, Ambroise Grignon, Jan Desroches et Jean Grenon. (Nish, [1975], vol. 1, p. 126.)

⁵¹ Le Troisième registre de Tadoussac, *Miscellaneorum Liber*, Transcription Léo-Paul Hébert, Les Presses de l'Université Laval, 1976, pp. 256-257.

⁵² Rapport de l'archiviste de Québec, 1920-1921, p. 62; Nish, vol. 1, [1975], chapitre VIII, pp. 122 et 130.

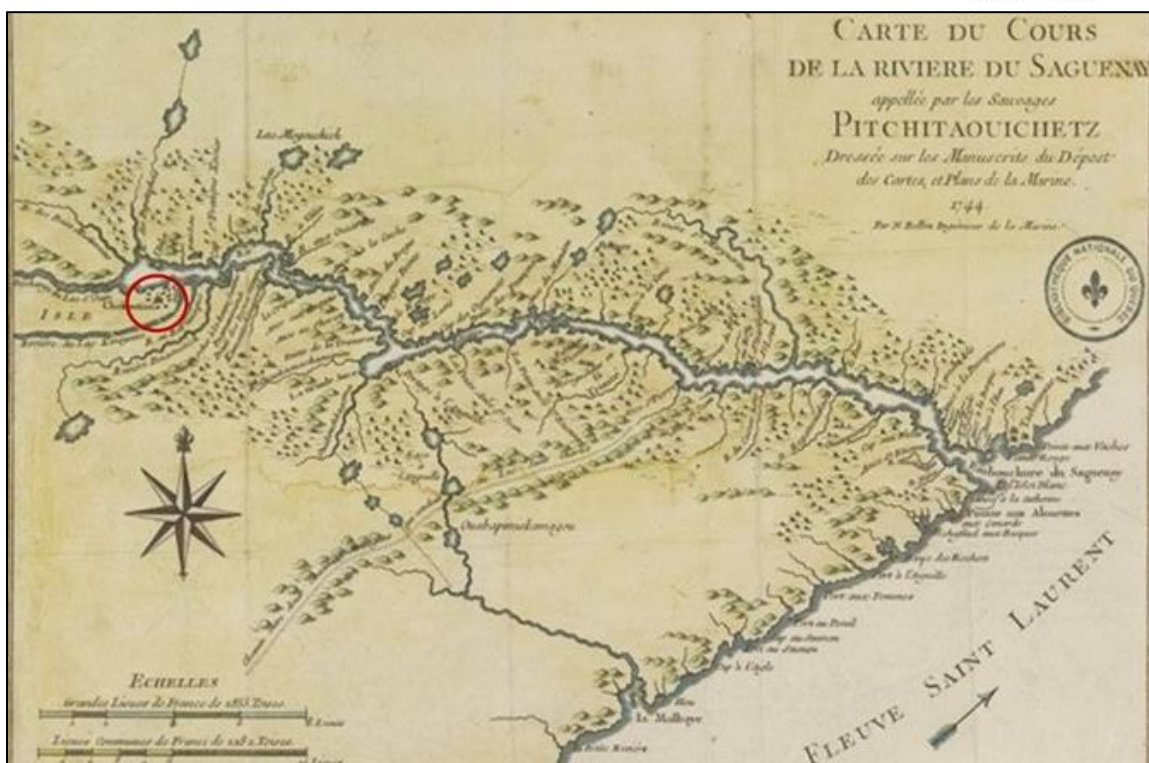


Figure 27 : Carte de la rivière Saguenay sur laquelle apparaissent les installations du Poste de traite de Chicoutimi, par N. Bellin, ingénieur de la marine, 1744. (Source : BANQ 2663679)

Un inventaire de 1737, signé Jacques Pinguet de Vaucour et Joseph Dorval, dénombre toujours un magasin, une maison, une vieille maison servant de boutique à l'armurier, une étable tombant en ruines et un four en briques.⁵³ Ces constructions, en plus de la chapelle et du presbytère, sont représentées sur un dessin du site, réalisé vers 1748 (figure 28).

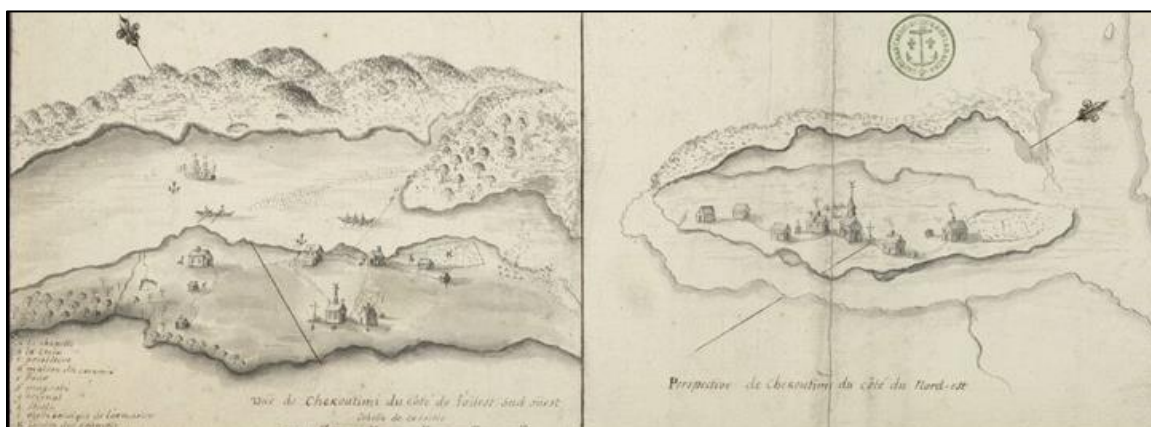


Figure 28 : Dessin anonyme du Poste de traite de Chicoutimi vers 1748, vue du sud-ouest et du nord-est. (Source : BAnQ, SHS, P2-2037A et Archives de la Marine.)

⁵³ « Inventaire du poste de Chicoutimi ». Signé Jacques Pinguet de Vaucour et Joseph Dorval, 22 juin 1737. Série C11A, Correspondance générale; Canada (R11577-4-2-F); original au Centre des archives d'outre-mer (France) vol. 67.

À cette époque, le poste de Chicoutimi est considéré comme le plus important du Domaine du Roy en raison de la quantité de pelleteries qu'il produit et dont la valeur marchande est évaluée à 40 000 livres par année.⁵⁴ Au plan logistique, plusieurs postes satellites (Lac Saint-Jean, Nicabau et Grands et Petits Mistassins) dépendent de Chicoutimi pour leurs vivres et matériaux, à tel point que le Père Claude-Godefroy Coquart proposera la construction d'un moulin à scie à proximité du poste.⁵⁵ Selon son mémoire sur les postes du Domaine rédigé en 1750, le moulin était situé à une demi-lieue en deçà (en aval) de Chicoutimi, sur la rivière Pepa8etiché.⁵⁶

En 1749, le Domaine du Roi est loué à la veuve Fornel pour une période de six ans. En échange pour le privilège exclusif de la traite, pêche, chasse et commerce dans toute l'étendue du Domaine du Roi, elle devait payer une somme annuelle de 7 000 livres.⁵⁷ Selon Cugnet, cette dernière n'y a cependant pas trouvé son compte « *exploitant mal et ayant, par l'eau de vie qu'elle donnait abondamment aux Sauvages, occasionna la mort de plusieurs familles* ». ⁵⁸

D'après l'inventaire réalisé au cours de cette période (août 1755), le poste de Chicoutimi comptait une église, quatre maisons, dont l'une servait également de magasin, une poudrière, une étable, une grange, une canoterie, un poulailler et un four [à pain].⁵⁹ Trois des maisons (sauf le magasin) comportent des cheminées et des solages de pierre⁶⁰ : l'une mesurant 30 pieds sur 21 pieds avec une cheminée, l'une de 19 pieds de long sur 17 de large avec une cheminée et ayant servi autrefois de boutique aux armuriers, et l'une de 27 pieds de long sur 17 de large avec deux cheminées, en pierres de taille et servant de logement au missionnaire. Cette dernière maison, plus élaborée que les deux autres, comprenait un vestibule d'entrée, une cuisine et une dépense autour de la cuisine, un grenier, une galerie en forme d'équerre devant la maison, et une cave de 15 pieds de long

⁵⁴ Le nombre de peaux s'élevait à plus de 3000 peaux de castor par an et à environ 2000 martres, sans compter les peaux d'ours, de loups cerviers, de renards rouges et argentés, de loutres, de carcajous et de visons. (Relation du père Claude Godefroy Coquart, S.J., Relations des Jésuites, [1710-1756]. Vol. 69, p. 110 (Thwaites, 1899). Ceci équivaut à 62% des fourrures exportées vers la France en 1754 (64 570/2/6). (Lambert, 1814, « General View of the Imports and Exports of Canada from 1754 to 1808, in Sterling Money », pp. 223-226). Voir aussi : Nish, vol. 1, [1975], p. 124.

⁵⁵ Thwaites, Reuben, The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610—1791, 1899, vol. 69 [p. 16]. Le Père Coquart passera les 19 dernières années de sa vie dans les postes du Roi. Il mourra à Chicoutimi le 4 juillet 1765 et fut remplacé par le Père Jean-Baptiste de La Brosse, décédé en 1782, le dernier Jésuite à œuvrer au Saguenay (Le Quatrième registre de Tadoussac, Miscellaneorum Liber, Transcription Léo-Paul Hébert, Les Presses de l'Université du Québec, 1982, p. xvi, et Tremblay, 1968, p. 210.

⁵⁶ Thwaites, op cit. Mémoire par le Père Claude-Godefroy Coquart, Les Relations des Jésuites, vol. 69, 1899, pp.118-120.

⁵⁷ RAPQ, 1920-1921, « Découverte de la Baie des Esquimaux » par Jean-Louis Fornel, p. 62.

⁵⁸ BAC, Privy Council, vol. VII, p. 3256.

⁵⁹ Un inventaire avait été commandé par l'Intendant Bigot au sieur Guillemain, le 8 mai 1750, mais nous ignorons s'il s'agit de celui réalisé en 1755. « Mémoire d'instruction de M. Bigot au sieur Guillemain sur les inventaires et estimations des postes du roi, etc, etc, qu'il va faire », Pierre-Georges Roy, Archives de Québec, vol. 1.

⁶⁰ Tous étaient construits en pièce-sur-pièce.

sur dix de large.⁶¹ René Brisson est le commis en place à ce moment-là. Il est accompagné d'un armurier (Joseph Quesnel) et de deux engagés pour faire le bois de chauffage et autres travaux au poste.⁶²

La Conquête a des répercussions jusqu'à Chicoutimi lorsqu'en juin 1760 un vaisseau capturé des Français, l'*Imprudent*, accoste sur les quais du poste. Le commandant prend possession des fourrures et s'en retourne, sans s'attaquer aux bâtiments.⁶³ En 1760, le Général Murray ordonne à Thomas Ainslie Esqr, Agent de sa Majesté pour le Domaine du Roi, de faire enquête sur les dommages causés par la guerre et d'annoncer aux Amérindiens que le roi d'Angleterre les prenait sous sa charge. Dans son rapport pour le gouverneur Murray sur l'état des postes, Ainslie note qu'à Chicoutimi il y avait une maison avec galerie en façade pour le prêtre, une maison pour le commis Collet et les employés et un magasin pour loger les marchandises et les provisions, au-dessus duquel il y avait un grenier destiné au stockage des fourrures. Les bâtiments avaient de trente à quarante pieds de long et, en général, environ 20 pieds de large (Tremblay 1968 : 205-206).

Le poste connaît alors quelques années de flottement lorsque, de 1760 à 1762, il est placé sous la responsabilité d'un administrateur nommé par le gouvernement à Québec (Lapointe 1985). Le commis Joseph Collet, sur les lieux depuis au moins 1758, demeure en poste, malgré le changement de régime, afin de voir à la bonne marche des affaires (Angers 1971). Ainslie mentionne qu'un détachement du 35^e régiment est également cantonné à Chicoutimi en 1762.⁶⁴

Les premiers Anglais à prendre à ferme les postes du Roi sont les hommes d'affaires Thomas Dunn et John Gray. L'adjudication leur est accordée le 20 septembre 1762 pour une période de 15 ans.⁶⁵ Lorsque Dunn et Gray prennent possession du poste de Chicoutimi en 1762, les bâtiments suivants sont notés : l'église, le presbytère, un « dry goods store », un « provision store » et un four. Il n'y aucune mention des autres maisons inventoriées en 1755. En 1763, Dunn et Gray font construire au poste de Chicoutimi une grande maison pour loger le commis et les engagés. La maison mesure 45 pieds sur 20 pieds et comprend six grandes fenêtres avec volets.⁶⁶ Cette même année, le Domaine du Roi passa officiellement sous la tutelle du gouvernement britannique qui conserva le système de fermage au plus offrant.

⁶¹ « Procès-verbal d'inventaire et d'estimation des biens meubles et immeubles du poste de Chicoutimi ». Signé Godefroy de La Motte, François Dorey, Joseph Dorval et François Havy, 21 août 1755. Série C11A. Correspondance générale; Canada (R11577-4-2-F); original au Centre des archives d'outre-mer (France) vol. 100.

⁶² Inventaire des Ordonnances des Intendants de Nouvelle-France, Pierre-Georges Roy, vol. 3, pp. 601-602.

⁶³ APC RG 68, vol. 249, «Wills and Protests, 1760-61-B», non paginé, Microfilm C-3955.

⁶⁴ «Précis of History of King's Posts and of the Concessions and Seignories within the Labrador Peninsula Granted by the Government of Canada during the French and British Regimes», ASC, C-25-308, no 1234, p. 3125.

⁶⁵ En 1766, John Gray cédera sa partie du bail à Wm Grant.

⁶⁶ Ville de Chicoutimi, Dossier de mise en valeur, 1980, p. 7.

Toutefois, ceci n'empêche pas la traite par des tiers. Suite à la proclamation du Gouverneur Murray en 1763, et de nouveau en 1765, le commerce des postes du Dominion devient accessible et ouvert à toute personne désirant s'y engager. Ainsi, les marchands Anthony Merry, marchand de Londres, et George Alsop, Joseph Howard et Edward Chinn, marchands et résidents de la province du Canada, chargent un navire de diverses marchandises afin d'entreprendre le commerce des fourrures avec les Premières Nations du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur, ces marchands construisent un entrepôt pour la réception des marchandises et des commerçants à Tadoussac et à Chicoutimi, puis établissent un poste au Lac Saint-Jean.⁶⁷ Leur présence dans la région fut, cependant, de courte durée. Dans un ordre en conseil daté du 26 juin 1767, le Privy Council exige que la pétition des marchands pour poursuivre leur commerce soit rejetée et que les bâtiments qu'ils ont construits soient détruits.⁶⁸

En 1777, le bail du poste de Chicoutimi est reconduit aux messieurs Dunn et Gray pour une période de 3 ans, après quoi ils continuèrent comme locataires « libres » pour une période additionnelle de cinq ans. En 1785, Thomas Dunn, William Grant et Peter Stuart font application auprès du gouverneur Hamilton pour un nouveau bail s'étendant sur neuf ans, sujet à l'approbation du roi. Ce dernier désapprouve cependant leur demande et le bail est attribué à Alexander Davison, George Davison et François Baby pour une période de dix ans.⁶⁹ En 1786, François Baby cède sa part du bail aux Davisons.⁷⁰

La même année, alors que Pascal Taché est nommé commis à Chicoutimi, Edward Harrison est mandaté pour préparer un rapport sur l'état des Postes du Roi.⁷¹ À cette époque, Chicoutimi est le chef-lieu des postes plus avancés de Métabetchouan et d'Ashuapmushuan. Il renferme une chapelle (celle de 1725-1726), un magasin pour les marchandises sèches et un entrepôt pour les provisions (le magasin de 1702), un presbytère, une grande maison pour le commis (celle construite en 1763), une boutique, un poulailler, une grange, une étable et une poudrière. À cela, s'ajoutent un jardin, un cimetière et des pâturages.⁷² Selon Pascal Taché, on y semait des patates et des choux,

⁶⁷ «Memorial of Dunn and Grant, Lessees of the King's Posts, 22 October, 1766», Archives du Canada, séries Q, vol. 3, pp. 318-325. Mémoire au Conseil de Sa Majesté d'Anthony Merry, marchand de Londres, en son nom et celui de plusieurs marchands du Canada, sur l'interdiction d'établir un commerce avec les Amérindiens aux postes du roi de Tadoussac et Chicoutimi sur la rivière Saguenay, et espérant une dérogation, 3 décembre 1766.

⁶⁸ Order in Council, 26 June, 1767, Respecting the Trade of Tadoussac, Etc., Quebec Gazette, Thursday, October 20, 1768. Rapport des Lords du Comité au sujet de la pétition d'Anthony Merry et autres relative à leur interdiction d'établir le commerce avec les Amérindiens aux postes du roi de Tadoussac et Chicoutimi sur la rivière Saguenay dans la province du Canada, présenté à la Chambre du Conseil de Whitehall, le 12 juin 1767.

⁶⁹ APC, RG4 A1, vol. 31, Série S, pp. 9922-9928 Document du secrétaire civil du Bas-Canada « Article of Agreement between Alex Davison and Peter Stuart, Sept 16th 1786. APC, Series Q, vol. 26, p. 403.

⁷⁰ Société historique du Saguenay, dossier 103, pièce 5.

⁷¹ Pascal Taché passera douze ans à Chicoutimi. Angers, 1971, p. 66.

⁷² Inventaire d'Edward Harrison (1786), Archives nationales, Séries S, vol. 719, p.37.

ainsi que de l'orge, des pois et du blé.⁷³ Lors de son passage en 1792, le botaniste André Michaud souligne la présence de l'église et du presbytère (Rousseau 1948 : 34-35), alors que Nixon, dans son journal de 1828, indique la présence d'une nouvelle maison construite en 1794-1795.

« La maison du Poste de Chicoutimi fut bâtie en 1794 et 1795. À la distance de 170 pieds du rivage est une roche de 11 pieds de haut, et la mer monte 5 pieds au dessus; c'était, il y a quelques années, un amusement favori des gens du Poste, de sauter dessus ; la rivière a fait cet empiétement depuis les quarantes années dernières. »⁷⁴

En avril 1800, Neil McLaren est envoyé à Chicoutimi pour occuper le poste de commis. Chicoutimi dessert alors trois postes de l'intérieur : Pointe-Bleue, sur le lac Saint-Jean, Ashuapmushuan, sur la rivière du même nom, et le poste du lac Mistassini. McLaren dirigea l'activité commerciale et sociale de cet important comptoir de fourrures jusqu'en octobre 1805. Durant cet intervalle, en 1802, la Compagnie du Nord-Ouest, créée en 1783,⁷⁵ prend les commandes du poste de Chicoutimi.⁷⁶

Lors de son séjour à Chicoutimi, McLaren rédige un journal qui fait état de la vie quotidienne au poste, incluant l'entretien des bâtiments, les travaux saisonniers, le jardinage et l'élevage des animaux domestiques, la préparation des marchandises pour les postes en amont ainsi que la préparation des ballots de fourrures pour expédition aux agents de la compagnie. Le 4 octobre 1805, on nomme Jean-Baptiste Taché à la tête du poste de Chicoutimi, en remplacement de McLaren, transféré quelques jours plus tard à Musquaro, à l'embouchure de la rivière Romaine sur la Côte-Nord du Saint-Laurent.⁷⁷ James McKenzie, surintendant de la Compagnie du Nord-Ouest dans les Postes du Roi,

⁷³ Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, vol. 33, app. (R.). Né en 1757, Pascal Taché, comme son frère Charles, résida longtemps dans les Postes du Roi. En 1798, il fut élu député de Cornwallis à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Héritier, par mariage, de la seigneurie de Kamouraska, il décéda à cet endroit le 5 juin 1830. Selon Bouchette, le blé mûrissait plus rapidement à Chicoutimi qu'à Québec. Bouchette, Description Topographique du Bas Canada, 1815, p. 566.

⁷⁴ W. Nixon, Enseigne, 66e. Régt. Extraits du Journal d'un Voyage d'Exploration depuis Québec jusqu'au Lac St. Jean, autour du dit Lac et de là à Québec, tenu par Mr. Nixon, 66e Régiment, contenant les parties du dit journal, relatives à la qualité du sol, aux facilités qu'il y a d'y former des établissements, et à d'autres objets qui ont un rapport immédiat avec la Mission, dont Mr Nixon faisait partie. Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, 23 septembre, p. 123.

⁷⁵ McKay, «The Story of the Canadian Fur Trade», part II, The Beaver, 1965, p. 29.

⁷⁶ Le bail sera fermé aux marchands James McTavish, John Gregory, William McGillivray, Duncan McGillivray, William Hallowel et Roderick McKenzie. Ce bail prendra fin le 1^{er} octobre 1822. Archives HBC, E.20, 1822. Comme l'amalgamation de la Compagnie du Nord-Ouest et celle de la Baie d'Hudson a lieu en 1821, cette dernière prendra à charge les postes du Roi pour un an, soit jusqu'à l'établissement d'un nouveau bail avec John Goudie. Wilson, 1935, p. 63.

⁷⁷ ANQ-Q, CN1-197, 16 oct. 1837 ; CN4-9, 3 janv., 19 avril, 22 oct. 1836, 9, 19 oct. 1837.— ANQ-SLSJ, P-2, dossier 66, pièces 1-3, 6, 10, 23, 25-27.— Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec [...] (2 vol., Québec, 1863).— Lorenzo Angers, Chicoutimi, poste de traite, 1676-1852 (Montréal, 1971).— J.-P. Simard, « Biographie de Thomas Simard », Saguenayensia (Chicoutimi, Québec), 20 (1978) : 4-6.

nota en 1808, la présence de la chapelle, ainsi que d'une maison d'habitation et du vieux magasin.⁷⁸

Le poste de Chicoutimi commence à perdre de l'importance dès 1808, mais il demeure le principal lieu de débarquement et de transit pour les marchandises destinées aux postes de l'intérieur. En 1824, alors que M. Nicolas Andrews fait office de commis, on n'y recense plus que neuf familles de Montagnais.⁷⁹

*« Chicoutimi est le principal Poste de la Compagnie, étant le dépôt de l'intérieur ; il s'y trouve une petite Chapelle bâtie par les Jésuites, il y a cent deux ans. Le terrain qui l'environne est excellent, ayant l'apparence d'être composé d'une marne riche, mêlé d'un bon sable. Mr. Andrews, le Commis du Poste, qui y reste depuis six ans, a deux bons quarrés de patates, de la plus belle apparence, et une couche de concombres- l'année dernière il cultiva des melons en plein air. ... Dans le mois de Mai, dans les grandes mers du printemps, l'eau monte ici seize pieds. »*⁸⁰

En 1822, d'autres marchands indépendants (John Goudie, James McDougall et William Lampson) obtiennent le bail pour une période de vingt-et-un ans,⁸¹ soit un an après la fusion de la Compagnie du Nord-Ouest avec celle de la Baie d'Hudson. En 1832, la Compagnie la Baie d'Hudson acquit les dix dernières années du bail de Goudie.⁸² En 1828, le commissaire Gauvreau note la présence d'une grande maison, d'un magasin, d'une boulangerie, d'une grange-étable, de quelques bâtiments en bordure du Saguenay, en plus de la chapelle et du cimetière.

« Descendant des Rapids entre et vis-à-vis les deux caps St. Joseph et St. François, se trouve par le côté du Sud-Ouest la Rivière Chicoutimi, auprès de laquelle sont construits sur une pointe du côté Nord-Ouest de la dite Rivière, une grande maison, demeure du commis de ce poste, un magasin,

⁷⁸ Il s'agit vraisemblablement du magasin de 1702 dont fait mention Harrison une vingtaine d'années plus tôt. Masson, 1989, tome 2 pp. 442-443; RA Bouchard, 2012, p. 29.

⁷⁹ Chénier, Cap-Aux-Diamants, N° 66, Été 2001, p. 63.

⁸⁰ Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Partie géognostique d'une exploration du TERRITOIRE DU SAGUENAY, comprenant quelques observations sur la typographie et l'agriculture, par le lieutenant F.H. Baddely, du génie, p. 108.

⁸¹ En 1827, la portion du bail détenue par James McDougall sera transférée à Wm Lampson. Archives HBC, E.20, 20 juin 1827. Un autre document, datant de 1829, indique que James Goudie avait reçu, en 1822, un bail d'une durée de 20 ans. Archives HBC, E.20, 10 juillet 1829.

⁸² Toutefois, la compagnie se disait prête à révoquer le bail à la faveur des intérêts de l'industrie du bois et de la colonisation en raison de non rentabilité du commerce des fourrures dans ce secteur. E.E. Rich, op. cit. pp. 523-524.

boulangerie, grange, étables et autres bâtisses, et plus haut à environ sept à huit arpens de long de la dite Rivière, une chapelle et un cymetière. »⁸³

On précise plus loin que la maison du commis est située sur une colline et que le magasin est localisé près du lieu de débarquement.

« L'établissement de la Compagnie des Postes du Roi, situé à l'extrémité [351] orientale de la péninsule, au confluent de la rivière Chicoutimi et du Saguenay, consiste en une maison commode pour le commis ou agent résidant, laquelle est bâtie sur une colline qui commande la vue sur le Saguenay et le havre ; un magasin, judicieusement placé près de l'endroit du débarquement ; une boulangerie, étables et grandes ; plusieurs pièces de terre en culture et un jardin pourvoient le poste de plusieurs sortes de légumes, de patates surtout, et même de quelques douceurs pour la table. »⁸⁴

Certains bâtiments sont remarquables par leur absence de cette liste, dont l'armurerie, la boutique de forges, la poudrière ainsi que le presbytère.⁸⁵

C'est en 1842 que fut livré officiellement le bail des postes du Roi à la compagnie de la Baie d'Hudson.⁸⁶ À cette époque, le poste de traite compte cinq bâtiments : l'ancienne chapelle du père Laure, une maison pour le commis, un magasin, un atelier et une grange-étable, ainsi que le cimetière.⁸⁷ Un contrat donné au menuisier Ambroise Tremblay en 1845, prévoit la construction d'une nouvelle maison pour le commis sur le site de l'ancienne et l'enlèvement de cette dernière.⁸⁸ Il s'agit vraisemblablement de la dernière maison de commis érigée pour le poste. (Voir le tableau ci-dessous pour la liste des

⁸³ Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Journal du Parti Explorateur de la Rivière St. Maurice, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada, p 285-286.

⁸⁴ Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Journal du Parti Explorateur de la Rivière St. Maurice, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada, p. 244. Bouchard, 2012, p. 30.

⁸⁵ Bouchard, 2012, p. 30.

⁸⁶ ANQC, Fonds Mgr Tremblay, Doc. 1, «Abstract from the Report of the Commissioner of Crown Lands of his Journey to the Saguenay», 27 sept. 1845 et Appendice A, 1846. En 1839, le Gouverneur Pelly avait formulé une demande à Lord Russell pour renouveler le bail des postes du Roi à la Cie de la Baie d'Hudson, sous prétexte de protéger les Indiens. APC, Series Q, vol. 27, pp. 34-36. La Cie de la Baie d'Hudson était le dernier détenteur d'un bail de fermage du Domaine du Roi. La compagnie cèdera son bail en 1859, mais continuera à opérer plusieurs des anciens postes du roi. The Canadian Historical Review, vol. 28, 4 déc. 1947, p. 402.

⁸⁷ Bouchard, 2012, p. 33.

⁸⁸ La nouvelle maison devait mesurer 48 pieds de long sur 24 pieds de large. La maison qu'elle a remplacée est vraisemblablement celle de 1794-1795. HBC Archives, Chicoutimi Miscellaneous Records, Contrat entre Simon Ross pour la HBC et Ambroise Tremblay, 22 mars 1845.

bâtiments connus de 1671 à 1852, figure 29.) Ces constructions figurent sur un relevé effectué par Ballantyne en 1845 (figure 30). On note également sur la carte de Ballantyne la présence d'une petite dépendance en contre-bas de l'ancienne chapelle.

Dans une lettre adressée à Duncan Finlayson, le 14 [octobre] 1846, James Anderson (commis) indique que les autochtones ne viennent plus commercer à Chicoutimi depuis un an, une situation qu'il attribue au fait que les hommes travaillant pour McLeod sont payés exclusivement en biens provenant de son magasin et qu'ils sont empêchés, en conséquence, d'acheter les produits du poste.⁸⁹ Quoi qu'il en soit, en 1851, sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, décide que le poste de Chicoutimi n'est plus rentable et il transfère le chef-lieu à Métabetchouan.⁹⁰ Les biens entreposés à Chicoutimi sont alors déménagés au poste du Lac-Saint-Jean.⁹¹ Chicoutimi devint un établissement temporaire, ouvert uniquement en saison de traite pour entreposer les marchandises de passage. Selon un inventaire des bâtiments du poste en 1852, celui-ci ne comprend plus que cinq bâtiments : un bâtiment en bois avec cinq pièces servant de résidence (vraisemblablement la maison du commis), un bâtiment en bois logeant le magasin, une boutique, une habitation en bois pour les employés et un bâtiment en pièce-sur-pièce utilisé comme étable.⁹² La population d'Amérindiens à Chicoutimi en 1851 se chiffrait alors à 19 âmes, soit quatre hommes, cinq femmes et dix enfants.⁹³

⁸⁹ Archives HBC, B.134, pièce 448, 14 [octobre] 1846.

⁹⁰ Selon un rapport daté du 26 février 1852, la Compagnie n'aurait pas respecté les termes de son bail de 1842 en livrant des licences de coupe, une situation qui aurait mené à la perte de ses droits exclusifs. Après une période de notice de 18 mois, la Compagnie est assujettie à un loyer annuel de 60 livres. Archives HBC, E.20, «Extract from a Report of a Committee of the Honourable the Executive Council on Matters of State, dated the 26th February 1852. Approved by His Excellency the Governor General in Council on the same day». La Compagnie transférera ses titres à la municipalité en 1852. Bouchard, 2012, p. 38.

⁹¹ Archives HBC, B.214/Z/1, folio 31-31v, 1851, Memoranda for Chief trader Geo Gladman.

⁹² Archives HBC, E.20, «Inventory of buildings, wharves, landing places and other erections that are now occupied by the Hudson's Bay Company at the Kings Posts, 1852.

⁹³ Archives HBC, E.20, «Indian Population of the King's Posts ... », 1851.

Date d'inventaire	Chapelle/ presbytère	Chapelle	Presbytère	Maison/ magasin	Maison	Maison du commis	Maison du commis 1763	Maison du commis 1795 et 1845	Maison/ Boutique d'armurier/ Lumber	Poudrière ou arsenal	Provision store/Dry goods store	Canoterie	Grange	Atelier	Étable	Poulailler	Four à pain/Boulangerie	Caveau à légumes	Four à chaux
1671					x														
1676	x			x ⁹⁴	x														
1702	x	x			x				x		x						x		
1720	x		x						x		x				x		x		
1725		x	x																
1728		x	x ⁹⁵																
1733		x	x		x				x		x				x		x		
1737		x	x		x				x		x				x		x		
1748		x	x		x	x			x	x	x				x		x		
1755		x	x		x				x	x	x	x	x		x	x	x		
1760		x	x			x					x								
1762		x	x								x						x		
1786		x	x				x		x	x	x		x		x	x		x	
1795		x						x											x
1828		x						x			x ⁹⁶		x ⁹⁷		x		x		
1845		x						x ⁹⁸			x		x	x	x				
1852					x			x			x				x				

Figure 29 : Tableau des bâtiments construits au Poste de traite de Chicoutimi entre 1671 et 1845.
 (Source : Jean-François Blanchette, Le Site de Chicoutimi «Fouille de sauvetage, 1972», Société d'archéologie du Saguenay, figure 8, p. 26. Révisé par l'auteur du présent rapport à partir des inventaires, des documents et des plans)

⁹⁴ Selon le Second Registre de Tadoussac, la «grande maison» fut incendiée en 1682. Le Second registre de Tadoussac, Miscellaneorum Liber, Transcription Léo-Paul Hébert, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 139.

⁹⁵ Il s'agit d'un nouveau presbytère. Nous soupçonnons, toutefois, qu'il a occupé le même emplacement que le précédent.

⁹⁶ Il s'agit peut-être d'un nouveau magasin. Selon le plan cadastral de 1883, le dernier magasin aurait été localisé plus haut et plus à l'ouest.

⁹⁷ À partir de 1828, on parle d'une grange-étable, donc il s'agit peut-être d'une nouvelle construction.

⁹⁸ Selon un contrat entre Simon Ross pour la HBC et Ambroise Tremblay, menuisier, la Compagnie aurait fait construire une nouvelle maison en 1845 sur l'emplacement de l'ancienne. HBC Archives, Chicoutimi Miscellaneous Records, Contrat entre Simon Ross pour la HBC et Ambroise Tremblay, 22 mars 1845.



Figure 30 : « Plan of the projected town of Chicoutimi », Ballantyne, 1845, sur lequel figure les bâtiments du poste de traite. (Source : Greffé de l'Arpenteur général du Québec, plan C110-A)

Jusqu'en 1856, deux hommes s'occupent de la maintenance et du transbordement des marchandises vers le lac Saint-Jean. La même année, la vieille chapelle du père Laure est détruite.⁹⁹ En 1856-57 le poste de traite est abandonné par la Compagnie de la Baie d'Hudson.¹⁰⁰ Puis, en 1859, le bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur les postes du Roi prend fin.¹⁰¹ La compagnie revint à Chicoutimi en 1863, mais elle établit ses quartiers dans la maison d'un capitaine Tremblay.¹⁰² Dans ce contexte, les employés de la compagnie se voient obliger d'intercepter les Amérindiens à la rivière Ashuapmushuan pour éviter que les fourrures soient écoulées à Trois-Rivières, ou de se rendre à Tadoussac pour empêcher qu'elles transitent vers Québec où certaines maisons d'échange offrent de meilleurs prix.¹⁰³ Sous l'acte de Rupert's Land de 1868, le vaste empire de la Compagnie de la Baie d'Hudson est transféré au Gouvernement canadien.¹⁰⁴ En 1875, James Bissett, commissaire en chef de la Hudson's Bay Company, décide de concentrer l'essentiel du commerce à Métabetchouan. Le commis Newton Flanagan est en place lorsque cesse définitivement les activités de traite à Chicoutimi en 1876.¹⁰⁵

À partir du milieu du XIX^e siècle, l'utilisation du territoire, qui jusqu'alors avait été liée exclusivement aux pelleteries, va se muer à des fins d'exploitation agricole, forestière, minière et hydro-électrique. C'est également le moment de la création de plusieurs paroisses parsemées sur le territoire, généralement en bordure des principaux cours d'eau.¹⁰⁶

La pression sur les Premières Nations s'intensifie avec la politique de colonisation qui marque la fin du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces changements culminent avec la naissance de la réserve amérindienne de Pointe-Bleue, en 1856, et la

⁹⁹ Selon une lettre de Jean Guay, la chapelle du Père Laure aurait été consommée par le feu. SHS, mémoire no 165, 16 juin 1933, Archives des Pères Eudistes, OE-P42, Dossier 1.4 Chapelles.

¹⁰⁰ Lapointe, 1985. Les postes de Tadoussac, Godbout, Isles Jérémie et Sept-Îles seront abandonnés, pour leur part, en 1859. Archives HBC, D.4/55, fol. 133, 3M18, 1859. De fait, la Compagnie se retire de tous les postes du Domaine du Roi à l'expiration de leur bail, à l'exception de Métabetchouan. Archives HBC, D.4/56, fol. 90d, 3M18, Lettre de Simpson à Skene, 31 octobre 1859. Selon des documents de la HBC, la Compagnie a tenté de prendre un arrangement avec le clergé à la fermeture du poste de Chicoutimi pour récupérer les terrains (peut-être sous l'instigation de Price), mais elle s'est butée à un refus catégorique. Ainsi, seuls les bâtiments appartenant à la Compagnie demeurent leur propriété lors de la fermeture du poste. Ces bâtiments seront vendus à Ephrem Tremblay en 1876. Archives HBC, D.5/41, fol. 249, 29 mars 1856, Lettre de GM Skene à G Simpson. Quant aux terrains de l'ancien poste, David Price en fera l'achat en 1874, sauf ceux déjà cédés à l'évêché en 1854 (voir note 117).

¹⁰¹ Archives HBC, D.4/55, folio 86, 3M18. Les employés sont terminés avec la cession du bail, sauf ceux qui ont un contrat écrit avec la compagnie. Voir aussi Wilson, 1935, p. 63.

¹⁰² Gagnon, 1983, p. 117. La Compagnie de la Baie d'Hudson sera achetée par Edward Watkin en 1863. Glyndwr Williams, *The HBC and the Fur Trade, 1670-1870, The Beaver*, Special issue, Autumn, 1983.

¹⁰³ La Compagnie de la Baie d'Hudson tentera, dès 1821, de mettre en place une politique de gestion des territoires de fourrure afin d'assurer la survie de la ressource. Le succès de cette initiative sera cependant mitigée par les impératifs de contrer la compétition. Rich, 1959, p. 475.

¹⁰⁴ McKay, «The Story of the Canadian Fur Trade», part IV, *The Beaver*, 1965, p. 15.

¹⁰⁵ Gagnon, 1983, pp. 118-119.

¹⁰⁶ Selon des données de recensement, la population de Chicoutimi grimpera de 5 214 âmes en 1851 à 14 244 âmes en 1891. Le nombre passera de 20 783 à 58 319 pour la même période pour l'ensemble du district de Saguenay (incluant Charlevoix et le Labrador). ANQC, Fonds Mgr Tremblay, Doc. 18.

création des réserves à castor, en 1932. L'un des territoires exigés par les Premières Nations se situe sur les bords du lac Tchitogama, non loin de l'actuelle municipalité de Lamarche.¹⁰⁷ Les quelques survivants de ces familles pourraient de fait, être les descendants de la bande de Chicoutimi.

Liée étroitement à la rétrocession partielle du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'exploitation forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'amorce lentement et longitudinalement le long de la rivière Saguenay. Cette industrie fut alors initiée par une société créée de toutes pièces par des habitants de Charlevoix sous l'influence de Sir William Price, la société des Vingt-et-Un, constituée en 1837.¹⁰⁸

Cette première entreprise dont les activités sont essentiellement concentrées au Bas Saguenay, ne va durer que quelques années. Confrontés à des épreuves qu'ils n'avaient su prévoir et que leurs maigres capitaux ne pouvaient rencontrer, les actionnaires de la société n'eurent d'autre choix que de céder la majorité des actifs à William Price.¹⁰⁹

L'incursion de Price au-delà de la Baie des Ha! Ha! sera possible grâce à la participation du Métis, Peter McLeod, dont le statut particulier lui permettait d'exploiter des scieries à l'intérieur du territoire exclusif de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il construit un moulin à scie à l'embouchure de la rivière qu'on appellera rivière du Moulin, et bientôt un second à l'embouchure de la rivière Chicoutimi, un kilomètre et demi en amont.¹¹⁰ Dès lors, la progression vers l'ouest le long des cours d'eau du bassin hydrographique du Saguenay s'accélère. L'industrie de la fourrure se retire vers le nord, laissant la place à celle de la forêt, complétée et concurrencée par celle de la terre.¹¹¹ Après Chicoutimi, en 1842, le tandem Price/McLeod obtient rapidement (en 1844) des droits de coupe autour des rivières Chicoutimi, aux Sables, Shipshaw et Grande Décharge.¹¹²

En 1843-44, Price et McLeod ouvrent une scierie à l'embouchure de la rivière Chicoutimi. Le rapport de l'arpenteur Ballantyne, rédigé en 1845, permet de constater l'ampleur de l'établissement où se trouvaient, outre la scierie, un quai, un magasin à trois étages, une douzaine de propriétaires résidents, les fondations d'un moulin à farine, des terrains en culture, une écluse et de grandes dalles conduisant l'eau au mécanisme

¹⁰⁷ Tremblay, 1968.

¹⁰⁸ Langevin, Girard et Fortin, 1997. La Société s'approvisionne en matériel auprès de Price et vend son bois. Répertoire du patrimoine culturel, «Arrivée de la Société des vingt-et-un au Saguenay», http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26533&type=pge#_VsX3gWDSI-Y

¹⁰⁹ Dossier 104, p.4, fonds Victor Tremblay, ANQ Chicoutimi; Maheux, 1954.

¹¹⁰ Paré, 1988, p. 125.

¹¹¹ Dès 1842, on remarque la présence de squatteurs tout au long du Saguenay jusqu'à Chicoutimi. Archives HBC, D.5/7, fol. 312-313, 3M61, Lettre de M. McPherson à Simpson, 25 octobre 1842. On notera, cependant, qu'en 1850 3000 personnes œuvrent encore dans l'industrie de la fourrure au Saguenay (Rapport du commissaire des Travaux publics pour 1850, p. 1030) et que la valeur des pelleteries dans la région du Saguenay s'élève à 16 000 livres. (Rapport du Commissaire des Travaux publics pour 1850, pp. 1031-1032.)

¹¹² Côté, 1999, p 59.

d'engrenage de la scierie.¹¹³ Dès 1851, l'entreprise emploie 120 travailleurs et produit environ 3000 madriers par jour.

David-Edward Price se porta acquéreur d'une partie du terrain de l'ancien poste en 1874, à l'exclusion des lots occupés par l'ancienne chapelle et le cimetière, cédés par le gouvernement à la Corporation Archiépiscopale de Québec en 1854 (figure 31).¹¹⁴ Les terrains en périphérie des lots du cimetière et de l'ancienne chapelle sont utilisés par Price comme cour à bois (figure 32). En 1876, les anciens locaux du poste de traite sont achetés par le marchand Ephrem Tremblay et loués, l'année suivante, au Club de Théâtre de Chicoutimi.¹¹⁵



Figure 31 : Extrait du «Plan of the Village of Chicoutimi» indiquant le site du poste de traite («Hudson Bay Settlement») au milieu du 19^e siècle. Les lots du cimetière et de la chapelle sont encadrés. (Source : Plan du Bureau de l'Arpenteur général, 1845, plan C010-C)

¹¹³ Dictionnaire biographique du Canada, 1985–2015, Université Laval/University of Toronto,

http://www.biographi.ca/fr/bio/mcleod_peter_8F.html

¹¹⁴ Lettre patente du 10 septembre 1854. Archives de l'évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 12, cote 5, vol. 3, pièce 2-d. «Vente par M. le curé Dominique Racine à M. David-Edward Price d'une partie du terrain de l'ancienne mission des Jésuites au Bassin de Chicoutimi.» Acte no 1922 daté du 5 février 1874 et signé devant M. O. Bossé à Chicoutimi. Enregistré à Chicoutimi le 4 mars 1874. Archives de l'évêché de Chicoutimi, Rg A, vol. 2, p. 677. L'intérêt de Price pour les terrains de la mission remonte à la fermeture du poste, mais il rencontrera initialement une résistance de la part du clergé, qui, en 1860 fera arpenter les lots de l'ancienne mission afin d'éviter que Price se les approprie. Archives HBC, D.5/52, fol. 3859, 3M124, 28 juillet 1860, Lettre de Skene à Simpson.

¹¹⁵ ANQC, Fonds Mgr Tremblay, Journal de Jean-Baptiste Petit, 2 mars 1877; Gagnon, 1983, p. 119. Une correspondance entre GM Skene et Simpson indique qu'un dénommé Grant Forrest Junior a fait application pour acheter les terrains du poste en 1860. Aucune suite ne semble avoir été donnée à cette requête. Archives HBC, D.5/52, fol 433 et 436, 3M124, 1^{er} et 8 août 1860.



Figure 32 : Les installations de Price sur le Bassin en 1890 (à droite). (Source : Société historique du Saguenay, P002, S7, P00310-01)

La venue au Saguenay en 1862 de l'abbé Dominique Racine comme curé de Chicoutimi et vicaire forain de la région est un événement charnière. Le 28 mai 1878, le pape Léon XIII érige canoniquement le diocèse de Chicoutimi et nomme monseigneur Dominique Racine son premier évêque résidentiel.¹¹⁶ En 1879, l'évêque Racine fit application au gouvernement pour faire déplacer les sépultures autochtones du cimetière du poste de traite vers le cimetière de la paroisse Saint-François-Xavier créé en 1874.¹¹⁷ Mais la fonction religieuse du site perdura car, en 1892, l'évêché du diocèse de Chicoutimi, sous la direction du Mgr Michel-Thomas Labrecque, y fit construire une nouvelle chapelle sur le promontoire afin de desservir les habitants du quartier Ouest.¹¹⁸ Celle-ci occupa, du moins en partie, le même emplacement que la chapelle du Père Laure (figures 33 à 36). L'église mesurait 102,5 pieds de longueur par 48 pieds de largeur. Les plans furent tracés

¹¹⁶ Paré, 1988, p 128,129.

¹¹⁷ Bibliothèque et archives Canada, Application By Bishop Racine of Chicoutimi to Have the Remains of Indians Removed from the Cemetary, Indian Affairs, Red Series, RG-10, vol. 2086, dossier 13,105, 1879, p. 6. L'évêque Racine décédera en 1888 et sera remplacé par Louis Nazaire-Bégin qui occupera le siège épiscopal de Chicoutimi jusqu'en 1892 (Paré, 1988, p. 132)

¹¹⁸ Michel-Thomas Labrecque sera évêque de Chicoutimi de 1892 à 1927 (Paré, 1988, p. 136) Durant son épiscopat, le Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît une période d'essor. Entre 1892 et 1927, l'évêque fonde 27 nouvelles paroisses. De plus, il établit huit communautés religieuses dans la région, favorisant le développement d'institutions dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il est le fondateur des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de leur institut, à Chicoutimi (Saguenay). Très actif durant son mandat, il met également en place de nombreuses œuvres et associations telles que la Société de tempérance, en 1907, et la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, en 1912, précurseur du syndicalisme catholique au Québec. Il est décédé à Chicoutimi le 3 juin 1932 et est inhumé dans la crypte de la cathédrale Saint-François-Xavier, à Chicoutimi. RPCQ : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=11172&type=pge#.WleLCtFy4uQ>

par l'Abbé Thomas Roberge, Secrétaire de l'Évêché de Chicoutimi, la maçonnerie réalisée par le Sieur Xavier Morin et la charpenterie fournie par le Sieur Adolphe Beaulieu.¹¹⁹ La chapelle fut bénie le 11 mai 1893.¹²⁰ Une nouvelle pulperie fut établie en 1896, à un kilomètre en amont de la rivière Chicoutimi, et la scierie du Bassin ferma ses portes en 1901.



Figure 33 : Le secteur du bassin en 1893. Sont illustrés les quais et les installations de la scie Price, ainsi que la chapelle du bassin sur le promontoire (en construction). L'ancien site du poste de traite est utilisé pour l'entreposage du bois. (Source : A.N.Q.C. Fonds Lemay, collection de la Société historique du Saguenay, P2, S7, P08028-03)

¹¹⁹ Archives des Pères Eudistes, OE-P42, Dossier 1.4 Chapelles. Malgré plusieurs recherches aux Archives des Évêchés de Chicoutimi et de Québec, puis dans la cave de l'Église du Sacré-Cœur du Bassin, les plans de la chapelle de 1892 n'ont pas été trouvés. D'autres recherches dans des fonds privés sont planifiées, suite à l'arrivée d'une nouvelle archiviste à Chicoutimi.

¹²⁰ Jérôme Gagnon, Paroisse Sacré-Cœur, 1903-2003, 13 nov. 1903, pp 13-14; Archives des Pères Eudistes, OE-P42, Dossier 1.2 Histoire de la Paroisse.

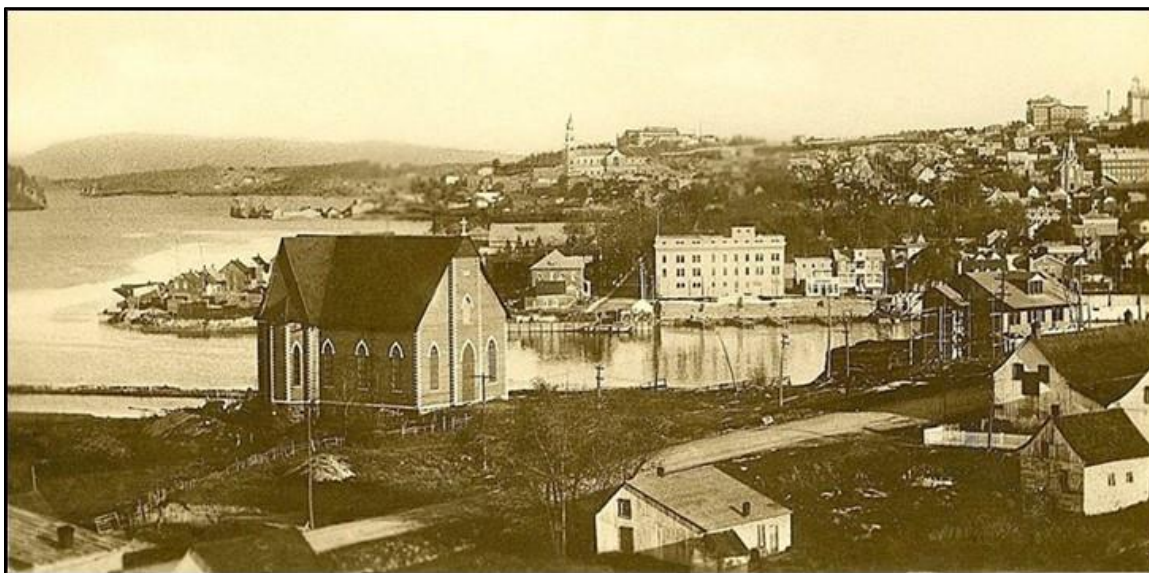


Figure 34 : Vue de la chapelle du bassin en 1921. 901. (Source : BAnQ, Cap-aux-Diamants, carte postale, https://photojrad.shost.ca/photos-historiques/saguenay/chicoutimi_p02.html)

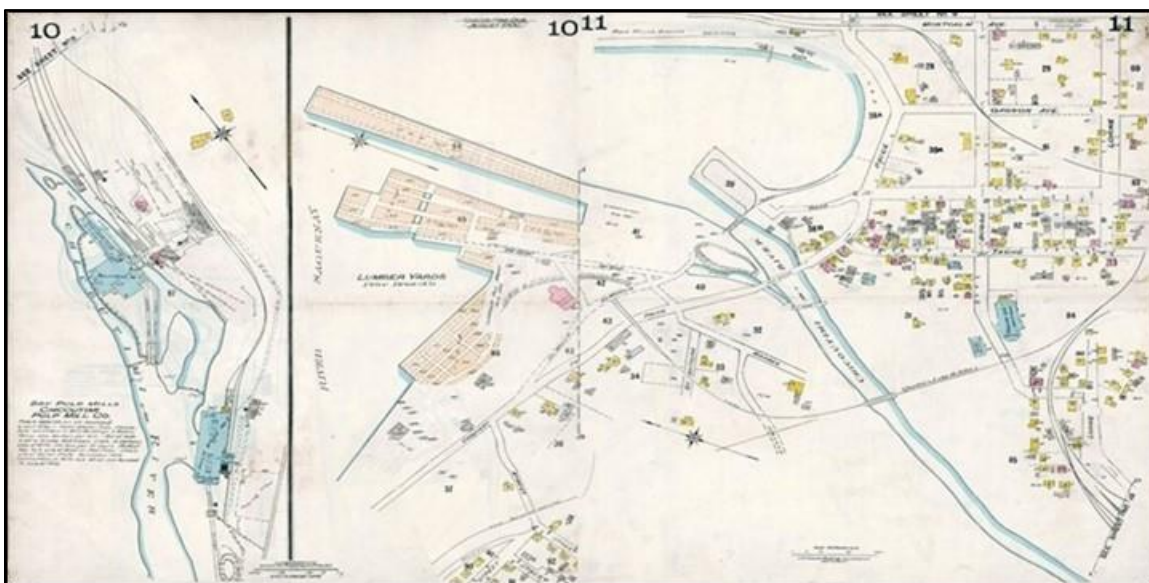


Figure 35 : Plan Goad de 1906 indiquant la chapelle de 1892 et la descente entre le chemin du Moulin et les quais attenants à la scierie de Price. (Source : BanQ 3028148, planches 10 et 11)

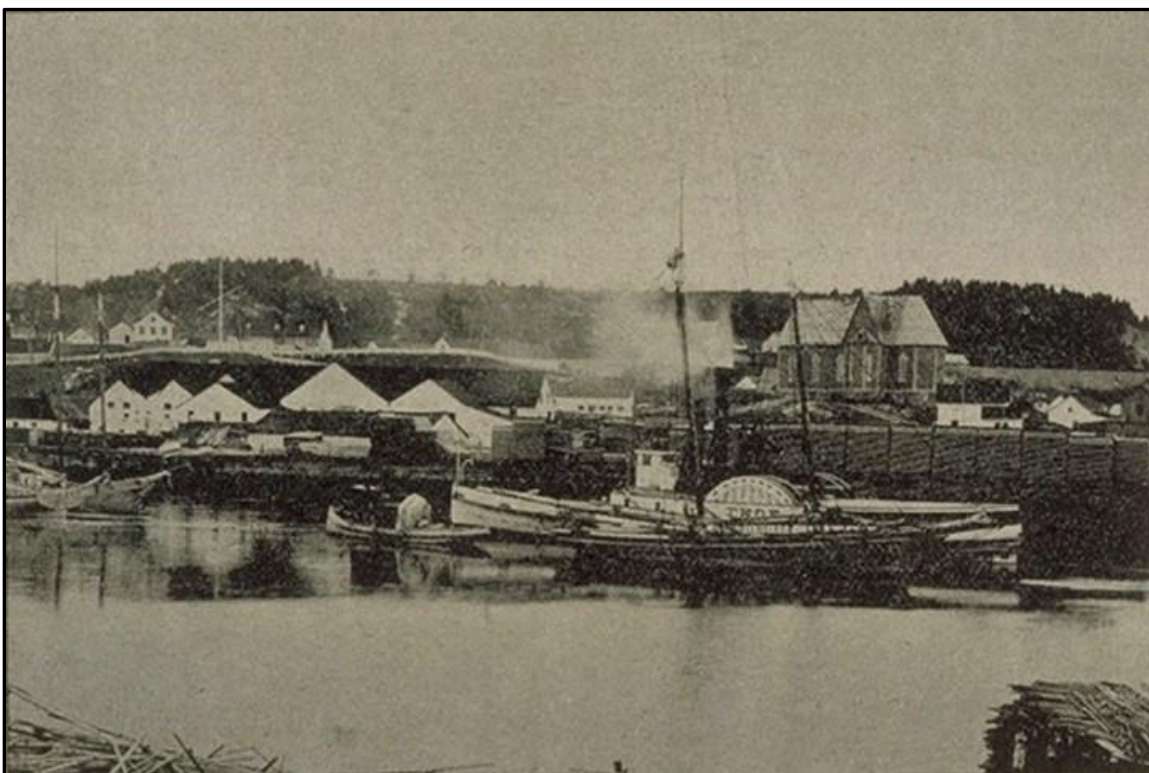


Figure 36 : Vue de la chapelle du bassin à partir des quais de la compagnie Price. (Source : Le Monde illustré, vol. 17 no 838. p. 57 (26 mai 1900), <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/illustrations/high/2464.jpg>)

L'apostat de la paroisse du Bassin fut confié aux Pères Eudistes en 1903.¹²¹ Le 13 novembre de la même année, les pères concluent une entente avec la Compagnie Price qui cède à la paroisse une série de terrains bornés par la rue Bossé et les terrains de Louis Robin et de la Cie de chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean afin de construire une nouvelle église. En échange, la paroisse cède à la Compagnie le terrain sur lequel était érigée la chapelle du Bassin. Suivant l'ouverture de la nouvelle église en 1905, la chapelle servit à des organismes religieux et communautaires qui l'utilisèrent comme lieu de rassemblement et de réunion (figures 37 et 38).¹²² Elle servit à nouveau au culte en 1928-29 et fut finalement démolie en 1930, apparemment sous l'ordre de la Compagnie Price.¹²³

¹²¹ Archives des Eudistes OE-P42, Dossier 1.2 Histoire de la paroisse, p. 7.

¹²² Jérôme Gagnon, Paroisse Sacré-Cœur, 1903-2003, 13 nov. 1903, pp. 14-16; Archives des Eudistes, OE-P42, Dossier 1.2 Histoire de la Paroisse.

¹²³ « Les vieilles chapelles du bassin de Chicoutimi », Progrès du Saguenay, 8 janvier 1931, Archives de l'Évêché de Chicoutimi, vol 3, pc 3b. Archives des Pères Eudistes, OE-P42, Dossier 1.4 Chapelles.



Figure 37 : Pièce "Mélodie" exercée en 1908 par les Pères Laizé et Loire à la vieille chapelle, paroisse du Sacré-Cœur, Chicoutimi-Ouest, vue du côté est de la chapelle. (Source : Société historique du Saguenay, P2, S7, P00689-02)



Figure 38 : Rassemblement près de la «vieille chapelle» du bassin, s.d. (Source : Société historique du Saguenay, FPH-45-00016-01)

En 1938, on constate qu'il y a revirement de propriété du terrain sur lequel avait été construite l'ancienne chapelle des Jésuites (lot 950) lorsque celui-ci est donné par Price Brothers & Co. Ltd à la Corporation épiscopale de Chicoutimi avec la stipulation que la compagnie ait le droit de reprendre la propriété pour des fins industrielles, en échange d'autres terrains situés à un endroit convenable. Dans le cadre de cette entente, la compagnie accorda un droit de passage piétonnier entre la rue Price et le lot de la chapelle.¹²⁴

Selon un acte d'enregistrement daté du 7 mai 1964, la compagnie Price vend à la Kénogami Land Company Limited, une filiale de la Compagnie Price Brothers & Company Ltd, les lots occupés autrefois par le poste de traite et la mission, (lots 948, 949, 951, 952, 958, 959 et 960).¹²⁵ Seul le lot de l'ancienne chapelle (lot 950) y est exclu.

Suivant le classement du site comme Lieu historique national en 1972,¹²⁶ la Ville entreprit des démarches auprès de la compagnie Price pour acquérir le site de l'ancien poste de traite afin d'en assurer sa sauvegarde à des fins de commémoration patrimoniale.¹²⁷ Pour concrétiser cette vision, la Ville adopta un règlement qui proposait que le lieu soit déclaré bien culturel. Cette action fut suivie de près par un avis d'intention de classement par le Ministère des Affaires culturelles, qui devint officiel en 1984. Toutefois, il fallut attendre encore sept ans (1991) avant que ne se réalise la vente du terrain du poste de traite par Abitibi-Price à la Ville de Chicoutimi.¹²⁸ Une démarche parallèle auprès du Diocèse de Chicoutimi se solda par l'acquisition du lot 950 (celui de l'ancienne chapelle des Jésuites) en 1993, ce qui compléta la filière juridique du site et laissait le champ libre à sa mise en valeur par les instances municipales.¹²⁹

¹²⁴ Verreault et Verreault, notaires, No 9,795, Québec, 22 décembre 1938. Archives de l'évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 12, cote 5, vol. 3, pièce 4-d.

¹²⁵ Division d'enregistrement, Chicoutimi, enregistré le 1964-05-11, no 189585. Il faut noter, par ailleurs, qu'en 1967 ces nos de lots sont annulés et remplacés par les lots 1280 et 1282, ce dernier étant le site de l'ancien cimetière (autrefois le lot 951).

¹²⁶ Règlement 373, 07-12-1979. Répertoire du patrimoine culturel du Québec, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>

¹²⁷ Maziade, 1972, p. 15, appendice IV et appendice III, « Extrait des minutes d'une session régulière du Conseil de la Cité de Chicoutimi, tenue le 2 décembre continuée par ajournement le 5 décembre. »

¹²⁸ Acte de vente enregistré à Chicoutimi le 29-04-91, no 523653.

¹²⁹ Ville de Chicoutimi, Acte de vente enregistré à Chicoutimi le 29-12-1993, no 565926.

3. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS

3.1 Stratégie d'intervention

Sur la terrasse des chapelles, les travaux se sont concentrés dans le secteur présumé des presbytères (suite de 2015 et 2016). Plusieurs tranchées ont été annexées à la grande tranchée exploratoire de 2016 afin de cerner les vestiges mis au jour précédemment (4W, Y et Z et 5A), notamment les fondations sud-est et la base de foyer du dernier presbytère (annexe 6 et figure 39).



Figure 39 : Vue vers l'est des tranchées réalisées en 2017 dans le secteur des presbytères. (Photo : M. Tremblay, DSCN9572, 2017-08-18)

En contrebas de la terrasse des chapelles, le secteur présumé du magasin du poste, en fonction de 1702 à *ca* 1808, a fait l'objet de tranchées pour mieux identifier les vestiges en place (7H), (annexe 6 et figure 40). Une série de sondages a été effectuée à l'est de cette zone afin de connaître le potentiel archéologique et tenter de repérer le site de la poudrière du poste (7M et 7N), (figures 41 à 43).



Figure 40 : Vue vers le nord-est des tranchées réalisées en 2017 dans le secteur présumé du magasin (7H). (Photo : J. Gagné, DSCN0507, 2017-08-25)

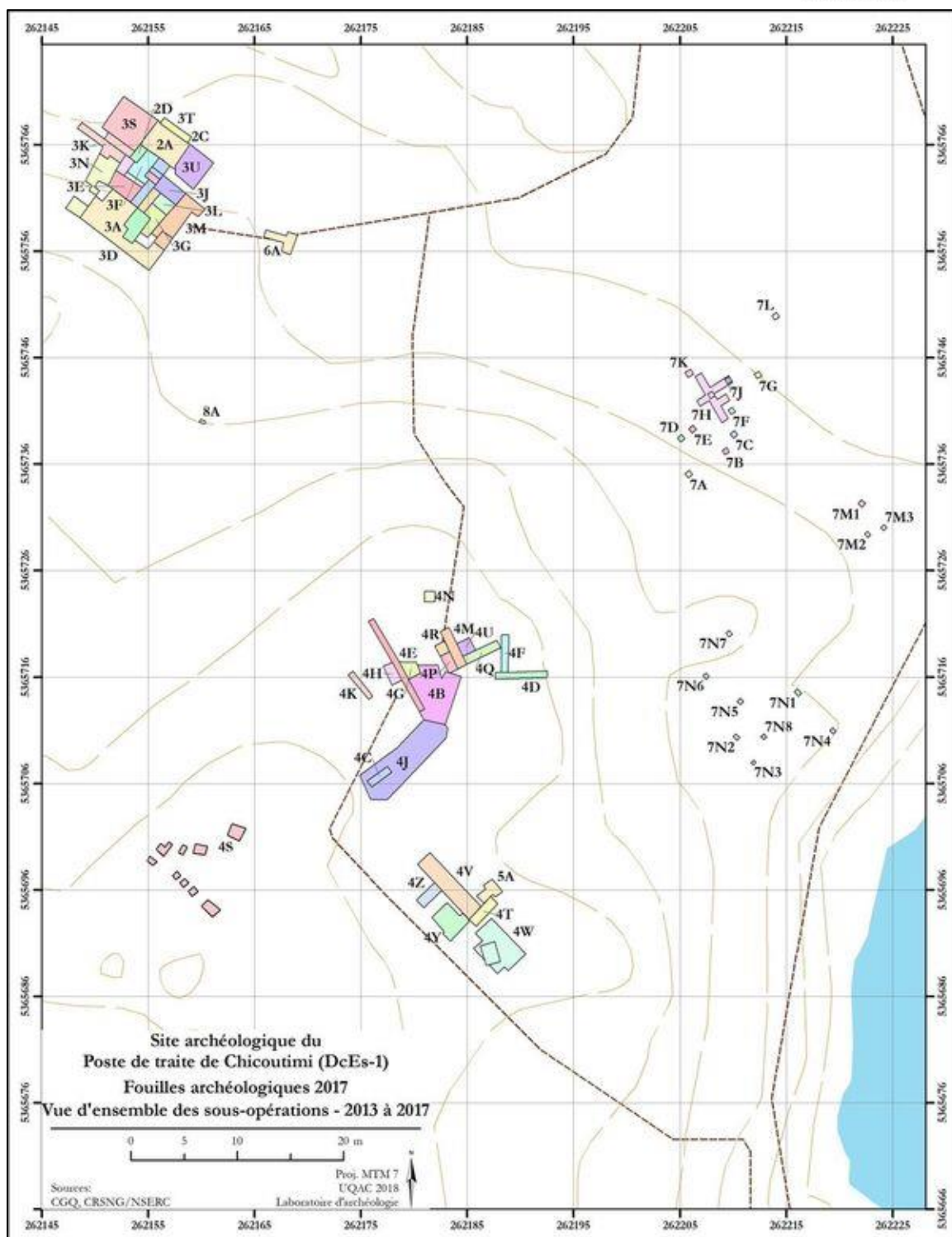


Figure 41 : Plan de localisation des unités de fouille de 2013 à 2017. (Dessin : R. Gadbois-Langevin 2018)



Figure 42 : Sondages de la sous-opération 7M. (Photos : G. Piédalue, DSCN0028 (M1), DSCN0030 (M2), DSCN0036 (M3), 2017-07-16)



Figure 43 : Sondages de la sous-opération 7N. (Photos : G. Piédalue, DSCN0039 (N1), DSCN0054 (N2) et DSCN0050 (N3), 2017-07-16)

Les tranchées et vestiges mis au jour ont été relevés à partir de bornes géoréférencées (figure 44), puis ont fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive (voir annexe 1). Un relevé stratigraphique complet en 3D a été réalisé de toutes les parois de tranchées (voir annexe 3). Les artefacts ont été traités et triés par matériaux et unités de fouille. Un inventaire et une caractérisation sommaire de la collection ont été réalisés (voir annexe 2)



Figure 44 : Relevés au GPS par un technicien du CGQ (JM Marcotte), secteur du [magasin]. (Photo : J. Gagné, DSCN4055, 2017-06-28)

3.2 Protection du site

À la fin des travaux, les tranchées et vestiges ont été recouverts de géotextile. Les tranchées ont ensuite été recouvertes d'un « plancher » de bois, tapissé de géotextile et enfoui sous une épaisse couche de sable propre (figures 45 à 47). Cette méthode, éprouvée en 2016, facilite le redégagement des tranchées dans l'éventualité de la poursuite des fouilles et offre une vue globale des vestiges mis au jour sur plusieurs saisons. Quant aux sondages pour vérifier le potentiel de la zone à l'est du « magasin », ils ont été tapissés de polythène et remplis avec les terres excavées.



Figure 45 : Mise en place du plancher de bois sur les tranchées de l'Op4/5. (Photo : M. Tremblay, IMG_8415, 2017-09-22)



Figure 46 : Détail de la structure de bois sur les vestiges de la base de foyer et des murets latéraux du presbytère. (Photo : M. Tremblay, IMG_8410, 2017-09-20)



Figure 47 : Plancher de bois sur les tranchées de l'Op7 dans le secteur du «magasin». (Photo : M. Tremblay, IMG_8420, 2017-09-22)

3.3 Enregistrement des données

Les tranchées dans le secteur des presbytères s'inscrivent dans l'opération 4 (4V, Y et Z) et 5 (5A). Les sondages en contrebas de la terrasse des chapelles sont identifiés par le no d'opération 7H, 7M et 7N. (Voir annexe 7 pour les tableaux détaillant les unités de fouille. La déclinaison en opérations, sous-opérations et lots suit la désignation du code Borden identifiant le site (DcEs-1).

3.4 Les relevés 3D

Une technique de photogrammétrie rapprochée a été utilisée sur le site du poste de traite afin de produire une image en relief des aires de fouille.¹³⁰ Cette technique, utilisée depuis 2014, permet de saisir une image précise des vestiges et des sondages en coordonnées X, Y et Z, à différentes étapes de la fouille.¹³¹ De plus, cette année toutes les

¹³⁰ Les relevés furent réalisés en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) via le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté – subvention de recherche et développement appliqué (RDA), niveau 1.

¹³¹ Les sondages 7M et 7N n'ont pas fait l'objet de relevés photogrammétriques.

parois de tranchées ont été photographiées en utilisant cette technologie. Parmi les avantages de ce procédé sont une rapidité d'acquisition des images, un résultat à la fois réel et précis et les possibilités de traitement post-fouille.¹³²

3.5 Une halte millénaire (Ops 4V à 4Z)

Il est vraisemblable, à la lumière des découvertes effectuées tant en amont (au Lac-Saint-Jean) qu'en aval (Bas-Saguenay), que Chicoutimi ait été un lieu de portage utilisé tout au cours de la Paléohistoire (Langevin 2015). Ceci qui est attesté par la découverte au cours des récentes années (2014 à 2017) de vestiges sur la terrasse supérieure du site. La présence d'éclats de ce qui semble être du quartzite de la rivière Témiscamie, matière première de prédilection au Lac-Saint-Jean entre 5000 et 1000 avant aujourd'hui, suggère qu'à cette époque on a préféré fréquenter les niveaux supérieurs, plutôt que la bordure immédiate de la rivière Saguenay.¹³³ On s'arrêtait à cet endroit pour quelques heures, au plus une journée ou deux, le temps de refaire ses forces. Au cours de ces brefs arrêts, on en profitait pour réaffûter quelques outils, prendre quelques repas, etc.¹³⁴ Parmi les objets témoins recueillis en 2017, on note un outil en jaspe rouge¹³⁵ provenant de la surface d'une couche de sol incendié associée aux presbytères (figure 48) et plus d'une cinquantaine d'éclats de débitage en quartz et quartzite, des matières disponibles régionalement. S'ajoute à cela une pointe de projectile en fer forgé, qui pourrait être une appropriation de matériaux européens par les Premières nations pour fabriquer un outil traditionnel¹³⁶ (figure 49). (Voir le tableau des pièces préhistoriques recueillies en 2016 et 2017 à l'annexe 2).

¹³² Pour un résultat optimal, il importe que la qualité des prises de vue soit aussi parfaite que possible. Or, il peut s'avérer difficile de faire des photographies remplissant tous les critères de qualité pour un calcul numérique tels que la profondeur de champ, l'éclairage, le bougé, la qualité de l'optique et un environnement sans «distractions». La lumière est un facteur particulièrement important et la prise de vues dans un éclairage constant est essentielle, un défi de taille dans une zone boisée. Ainsi, ce procédé exige une maîtrise des conditions et ne se prête pas à toutes les situations d'intervention archéologique.

¹³³ S'il est difficile de connaître précisément le niveau de la rivière Saguenay il y a 5 000 ans, on peut imaginer que la terrasse inférieure devait être régulièrement submergée lors de hautes marées ou lors de vents violents, donc peu accueillante. É. Langevin, com. pers.

¹³⁴ Texte rédigé par É. Langevin, 2016.

¹³⁵ Dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, il y a plusieurs sources de jaspe. Au Québec, on en trouve dans la Fosse du Labrador, en quelques endroits le long de la rive est de la Baie d'Hudson (arc de Nastapoka), en Gaspésie et en Abitibi. Il y aurait également un jaspe rouge marbré de jaune dans le comté de Kamouraska mais il n'est pas documenté dans la collection du CRLQ. Aux États-Unis, on reconnaît aisément le jaspe Pennsylvanie ou de Vera-Cruz, affleurant dans l'État de Pennsylvanie et dans l'État du New Jersey. Codère, 1998, p. 13.

¹³⁶ Cela étant dit, il n'est pas possible de déterminer si l'objet a été fabriqué par un Autochtone ou par un Européen. La recherche sur les transferts culturels admet qu'on peut s'approprier un objet culturel et s'émanciper du modèle qu'il constitue, et qu'une transposition, aussi éloignée soit-elle, a autant de légitimité que l'original. Espagne, 2013, <http://journals.openedition.org/rsl/219>.



Figure 48 : Outil en jaspe rouge recueilli du secteur des presbytères sur la terrasse des chapelles (4Y9). (Photo : M. Tremblay, IMG_7511, 2017-07-02)



Figure 49 : Pointe de projectile en métal retrouvé dans le secteur des presbytères (4W69). (Photo : J. Gagné, IMG_5768, 2018-03-13)

3.5.1 Le site du presbytère du Père Laure (4V, 2016, 4W, 2016 et 2017 et 5A 2017)

En 1671, une première maison est érigée à Chicoutimi pour abriter passants et résidents saisonniers.¹³⁷ Il y a peu de détails concernant cette maison, et son emplacement ne nous est pas connu. En 1676, date de la construction de la première chapelle, un appartement est aménagé pour le missionnaire à côté de la sacristie.¹³⁸ Vers 1680, selon A.E. Gosselin, le presbytère est établi dans l'une des maisons du poste. Ce presbytère fut restauré en 1702,¹³⁹ puis en 1720 le presbytère est reconstruit sur le coteau à proximité de la chapelle. Il s'agit, en effet de la première mention du presbytère à cet endroit.

Cinq ans plus tard (1725), lorsque le Père Laure fixe sa résidence à Chicoutimi, le presbytère est réparé. « *Ma maison de Chicoutimi, qui n'avait jusqu'alors été couverte que d'écorces sur de méchantes planches, fut rétablie et couverte en bardeau par le Sieur Montendre, Joseph Amelin et Louis Fortin, pour lors engagés à Chicoutimi.* »¹⁴⁰ Afin d'être mieux logé, le Père Laure fait préparer le bois pour élever une nouvelle maison à l'automne 1727. La charpente est érigée en avril 1728 et la maison est prête pour occupation vers la fin du mois d'octobre.¹⁴¹

Louis Aubert de La Chesnaye, lors de son voyage d'exploration en 1731, en fait la description suivante :

« *Un presbitaire avec un perond tout au tour du presbitaire. Dans [ledit] presbitaire, il y a deux chambre, une salle une cuisinne, une petite dépense dans la cuisinne, un tembour d'entré, un autre tambour pour la monté du grenier; une cheminé dans la cuisine, une autre cheminé dans la chambre, deux poils, un dans la salle et l'autre dans la cuisinne* ».¹⁴²

L'inventaire de 1755 mentionne la présence d'une maison de 27 pieds de long sur 17 de large avec deux cheminées, en pierres de taille, servant de logement au missionnaire. La maison comprend un vestibule d'entrée, une cuisine et une dépense autour de la cuisine, un grenier, une galerie en forme d'équerre devant la maison et une cave de 15 pieds de long sur dix de large.¹⁴³

¹³⁷ Le Second Registre de Tadoussac, p. 139.

¹³⁸ Gagnon, 1983, p. 102, tiré de A.E. Gosselin «A Chicoutimi et au Lac Saint-Jean à la fin du XVIIIe siècle», p. 125.

¹³⁹ Gagnon, 1983, p. 104.

¹⁴⁰ Extrait du journal du Père Laure. Cité par Tremblay, 1968, p. 182.

¹⁴¹ Extrait du journal du Père Laure. Cité par Tremblay, 1968, p. 184.

¹⁴² Journal de voyage de Louis Aubert de La Chesnaye, Gourdeau 2005, p. 101 et 102; cité dans Bouchard, 2012, p. 23.

¹⁴³ « Procès-verbal d'inventaire et d'estimation des biens meubles et immeubles du poste de Chicoutimi ». Signé Godefroy de La Motte, François Dorey, Joseph Dorval et François Havy, 21 août 1755. Série C11A. Correspondance générale; Canada (R11577-4-2-F); original au Centre des archives d'outre-mer (France) vol. 100.

Cette description correspond à celle offerte par Edward Harrison en 1786, où il note une superstructure en poutres équarries montées en pièce-sur-pièce sur des fondations de pierres et mortier soulevées en dehors du sol. La toiture de planches est recouverte de bardeaux. Le plancher et les plafonds sont aussi en planches. Le grenier comprend deux pièces revêtues de lattes et de plâtre. Il y a une cheminée en maçonnerie et cinq fenêtres, deux avec 20 panneaux et trois avec 16 panneaux de vitre. Les dimensions extérieures sont de 26 pieds par 18 pieds avec une hauteur de 9 pieds sous le débord de toit.¹⁴⁴

Le presbytère est illustré sur un dessin réalisé vers 1748 (figure 50).

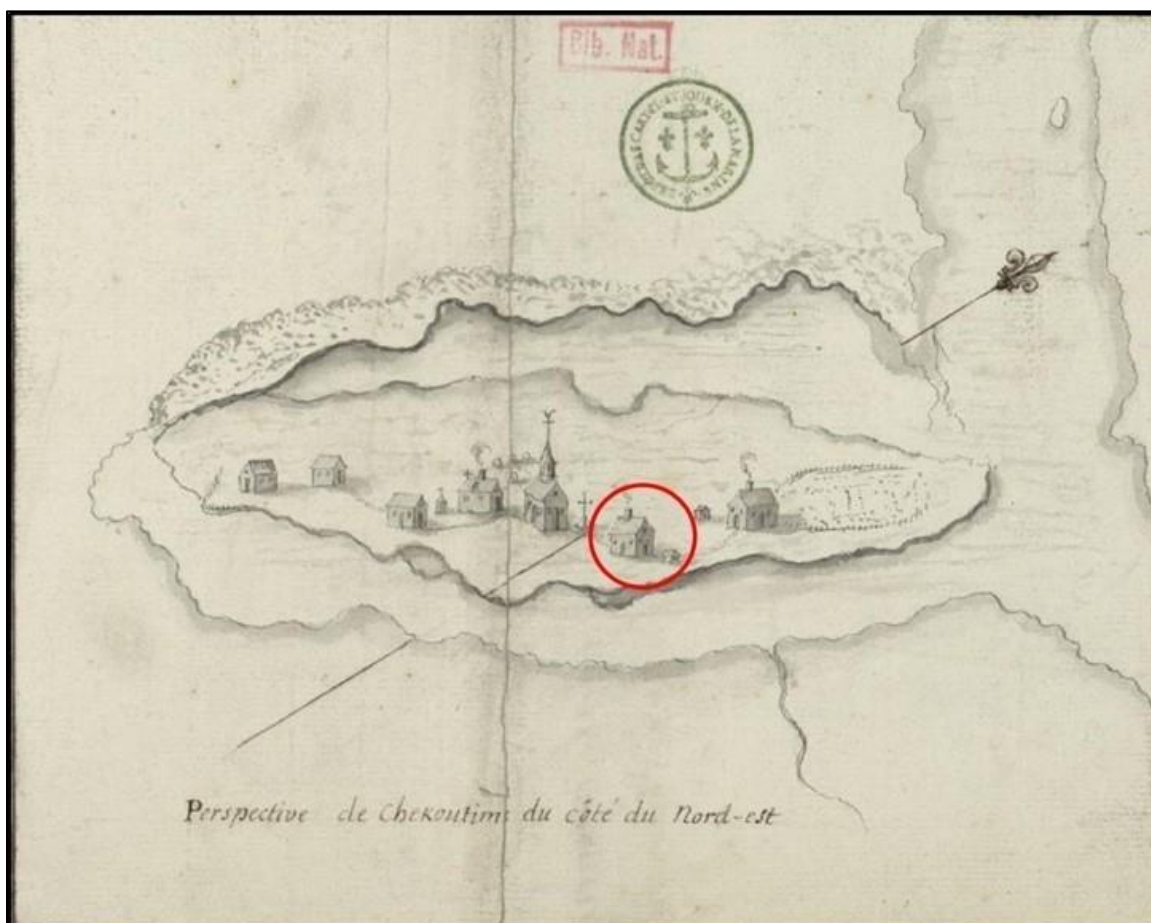


Figure 50 : Dessin de 1748 illustrant le presbytère (encerclé). (Source : BAnQ, SHS, P2-2037A et Archives de la Marine)

¹⁴⁴ Gagnon, 1983, p. 107, colligé à partir des inventaires de La Chesnaye (1731), Jacques Pinguet (1733) et Edward Harrison (1786). Inventaire d'Edward Harrison (1786), Archives nationales, séries S, vol. 719, p.37. Voir aussi la description du presbytère à l'annexe 10. Procès-verbal d'inventaire et d'estimation des maisons, bâtiments, meubles, ustensiles, vivres et effets du poste de Chicoutimi. Signé Pinguet de Vaucour, René Brisson et Joseph Roy. Série C11A. Correspondance générale; Canada, 15 juin 1733.

Lors de son passage à Chicoutimi en 1792, le botaniste André Michaux souligne la présence du presbytère de 1728 «... ainsi que l'indiquoit la date de l'année placée au-dessus de la porte principale...». Il remarque, par ailleurs, le bon état du bâtiment «... construit en poutres équarries de (*Thuya occidentalis*), élevées les unes au-dessus des autres ... quoique ces poutres n'eussent jamais été couvertes, ni endedans ni en-dehors...».¹⁴⁵

Suivant le départ du Père Laure en 1736, la mission de Chicoutimi est desservie par les Jésuites de la mission de Tadoussac jusqu'en 1782, après quoi elle passe à la charge d'un prêtre séculier.¹⁴⁶ Le presbytère perd sa fonction première dès le début du XIX^e siècle car, selon le commis Neil McLaren, on l'utilisait pour entreposer le surplus du foin.¹⁴⁷ Le bâtiment semble avoir disparu avant la troisième décennie du XIX^e siècle.¹⁴⁸

En 2017, l'emplacement du presbytère construit sous le Père Laure en 1727-1728 a pu être confirmé sur la partie est du promontoire. Les fondations en maçonnerie de l'angle sud-ouest du bâtiment, ainsi que la base de foyer en sont les principaux éléments structuraux mis au jour (figure 51).¹⁴⁹

¹⁴⁵ Rousseau, 1948, pp. 34-35.

¹⁴⁶ Pour se conformer à une demande de M. Keith, agent de la Cie de la Baie d'Hudson à Lachine, l'évêque de Québec sera contraint, dès 1833, à n'envoyer que deux missionnaires pour desservir l'ensemble des postes du Roi. RAPQ (Rapport de l'archiviste de la province de Québec). 1935-1936, p. 233 10 mars 1832; 1936-1937, p. 177, 3 avril 1833.

¹⁴⁷ « Post journal kept at Chicoutimi, 1800-1805 », Neil McLaren, 26 septembre 1802, Bibliothèque et Archives Canada, MG19, D5, p. 77.

¹⁴⁸ Le presbytère n'est plus mentionné lors des voyages d'exploration commandés par le gouvernement du Bas-Canada en 1828, ni lors du séjour de l'abbé Doucet en 1838. Il n'apparaît pas, non plus, sur les cartes de Ballantyne de 1844-1845. Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Journal du Parti Explorateur de la Rivière St. Maurice, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada, p 285-286. ANQC, Fonds Lorenzo Angers, années 1838-1839.

¹⁴⁹ Le dessus de l'âtre a été repéré en 2016 (4W), mais son identité n'a été confirmé que lors de son dégagement en 2017. Une partie de la fondation ouest du bâtiment a été dégagée en 2016, mais a été démontée pour mettre au jour le caniveau en bois. La fondation avait été erronément attribuée à la descente de Price dont les traces recouvraient la maçonnerie.

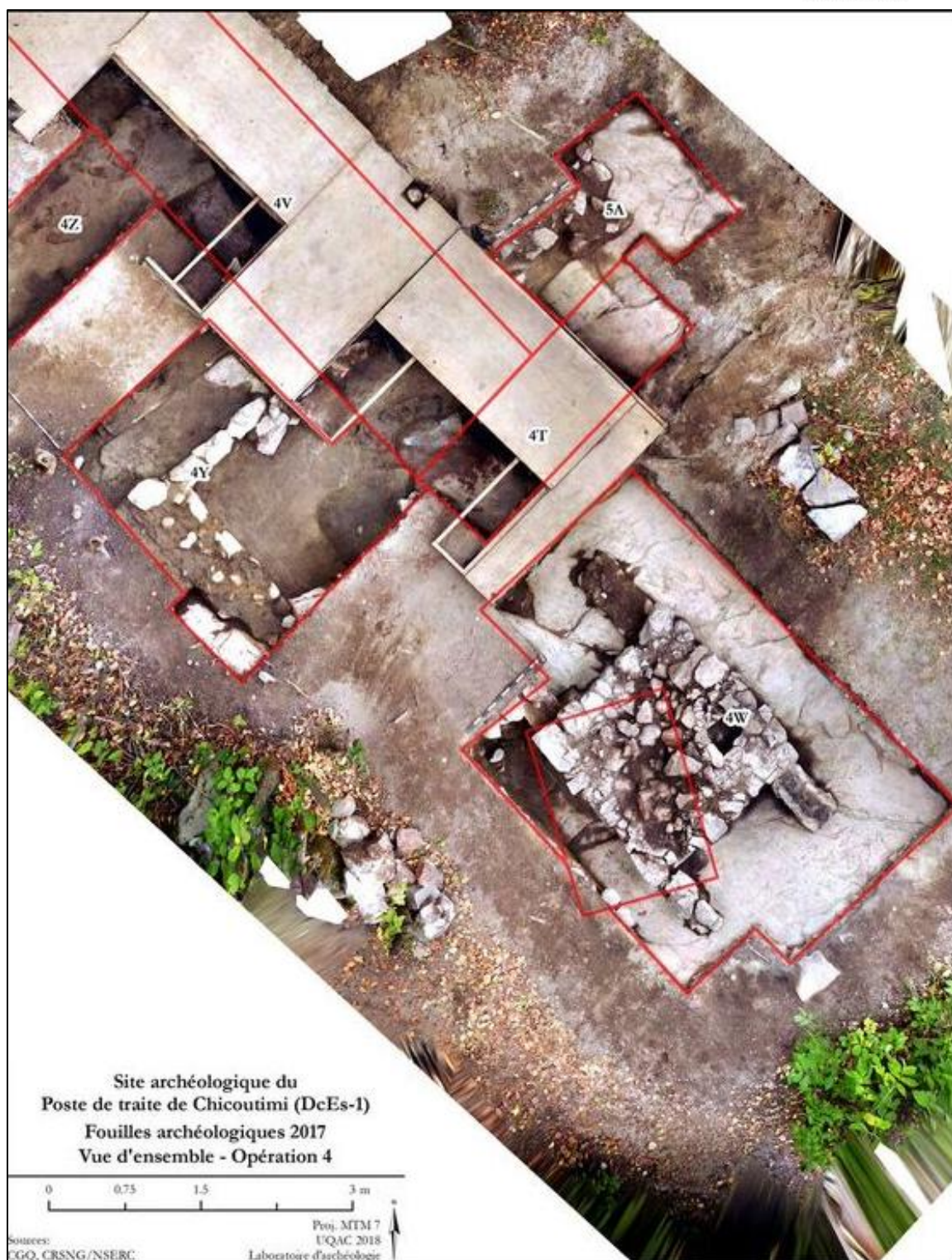


Figure 51 : Fondations sud-est et la base de foyer du presbytère (4Y et 4W). (Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)

Il ne reste de la fondation extérieure que quelques rangées de pierres de divers formats, grossièrement alignées, avec peu de mortier et prenant assise sur le roc et sur l'argile en place (figure 52). Une tentative de retrouver l'angle nord-ouest de la fondation n'a révélé cependant que des pierres désorganisées, sans angle net, en raison du peu d'épaisseur des sols à cet endroit (figure 53). (Voir fiches de vestiges, annexe 4.) Selon la documentation, une superstructure en pièce-sur-pièce prenait place sur les fondations.



Figure 52 : Détail des fondations sud-ouest du presbytère, vu vers l'ouest (4Y). (Photo : M. Tremblay, DSCN9780, 2017-08-18)



Figure 53 : Pierres appartenant au mur ouest du presbytère, à l'avant-plan (5A). (Photo : M. Tremblay, DSCN9797, 2017-08-18)

Contrairement aux fondations extérieures, la base du foyer est constituée d'une maçonnerie solide liée au mortier, formant un carré de deux mètres, implantée sur le roc du côté nord et dans l'argile en place du côté sud (figure 54). La trace de la tranchée d'excavation est d'ailleurs visible de ce côté (figure 55). Les dimensions de la base suggèrent qu'elle pouvait accommoder deux âtres, comme le souligne la documentation (une dans la cuisine et l'autre dans la chambre). Aux angles de la base, on remarque la présence de murets latéraux appuyés contre celle-ci. Ces murets ont servi vraisemblablement à asseoir les montants supportant les poutres du plancher du grenier autour de la cheminée (voir figure 54). Les murets aux angles nord-est et sud-ouest sont mieux structurées que celles aux deux autres angles. Cela amène à penser que nous sommes en présence de deux états du foyer, voire deux états du bâtiment, une hypothèse appuyée par la présence de fragments de briques dans le parement nord de la base, suggérant son rehaussement (voir figure 55).

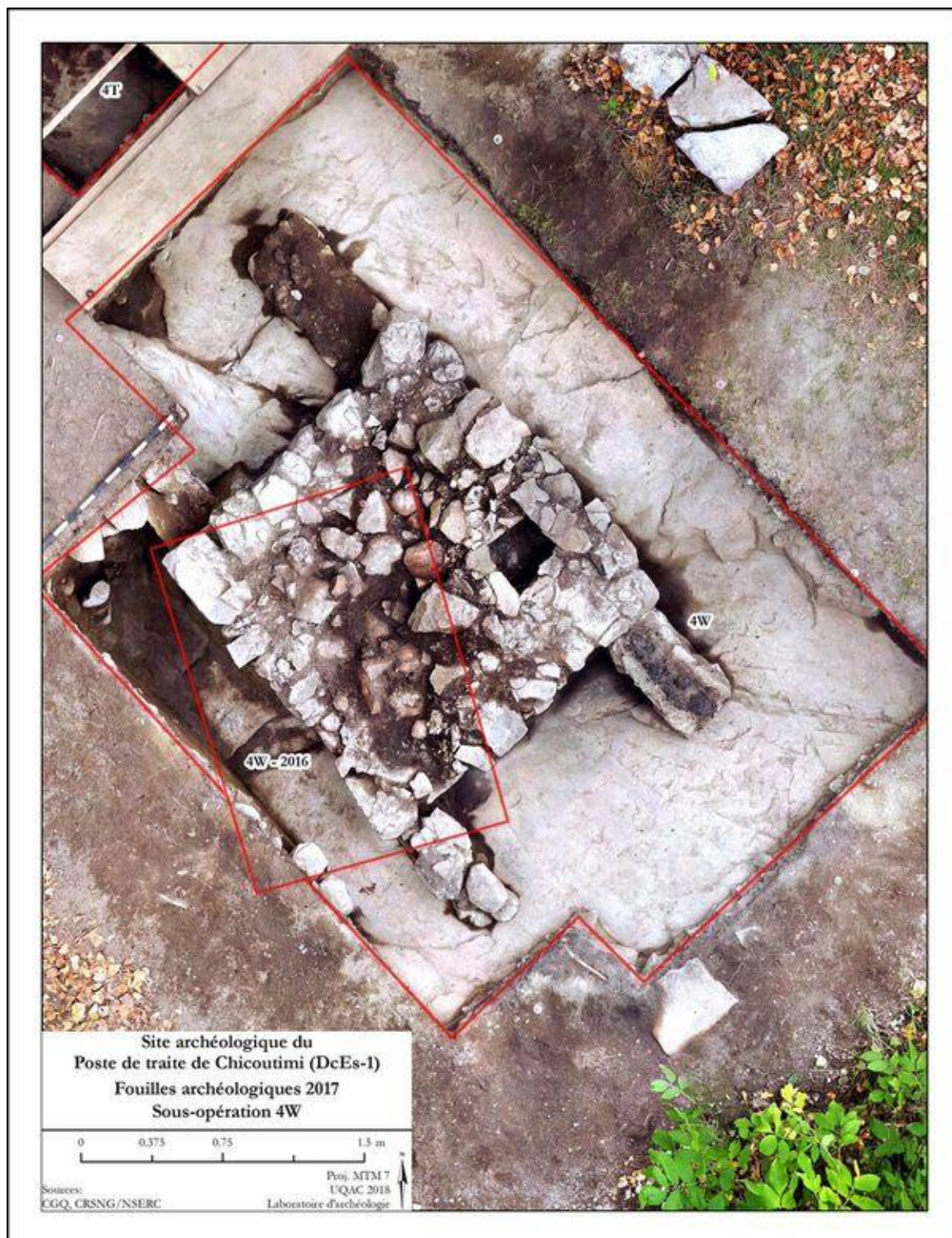


Figure 54 : Base de foyer et murs latéraux (4W) associés au presbytère. (Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)



Figure 55 : Fragments de briques rouges sous la pierre d'angle (sud-ouest) de la base de foyer (4W). La trace de la tranchée d'excavation de la base est visible dans le bloc d'argile à droite. Le départ du mur latéral sud-ouest se profile à gauche. (Photo : M. Tremblay, DSCN9827, 2017-08-18)

Un cendrier fut aménagé dans la base de foyer (figures 56 et 57). La présence d'une porte de ramonage dans le parement nord de la base ainsi que des traces de cendres au bas de l'ouverture laissent présumer la présence d'une trappe dans le plancher pour évacuer les cendres. Un dessin des composantes d'un foyer moderne (figure 58), permet de transposer au XVIII^e siècle les éléments structurels qui en font partie.



Figure 56 : Cendrier aménagé sur le dessus de la base (4W). (Photo : M. Tremblay, DSCN9843, 2017-08-18)



Figure 57 : Ouverture du cendrier sur le parement nord de la base pour retirer les cendres (4W).
(Photo : M. Tremblay, DSCN9837, 2017-08-18)

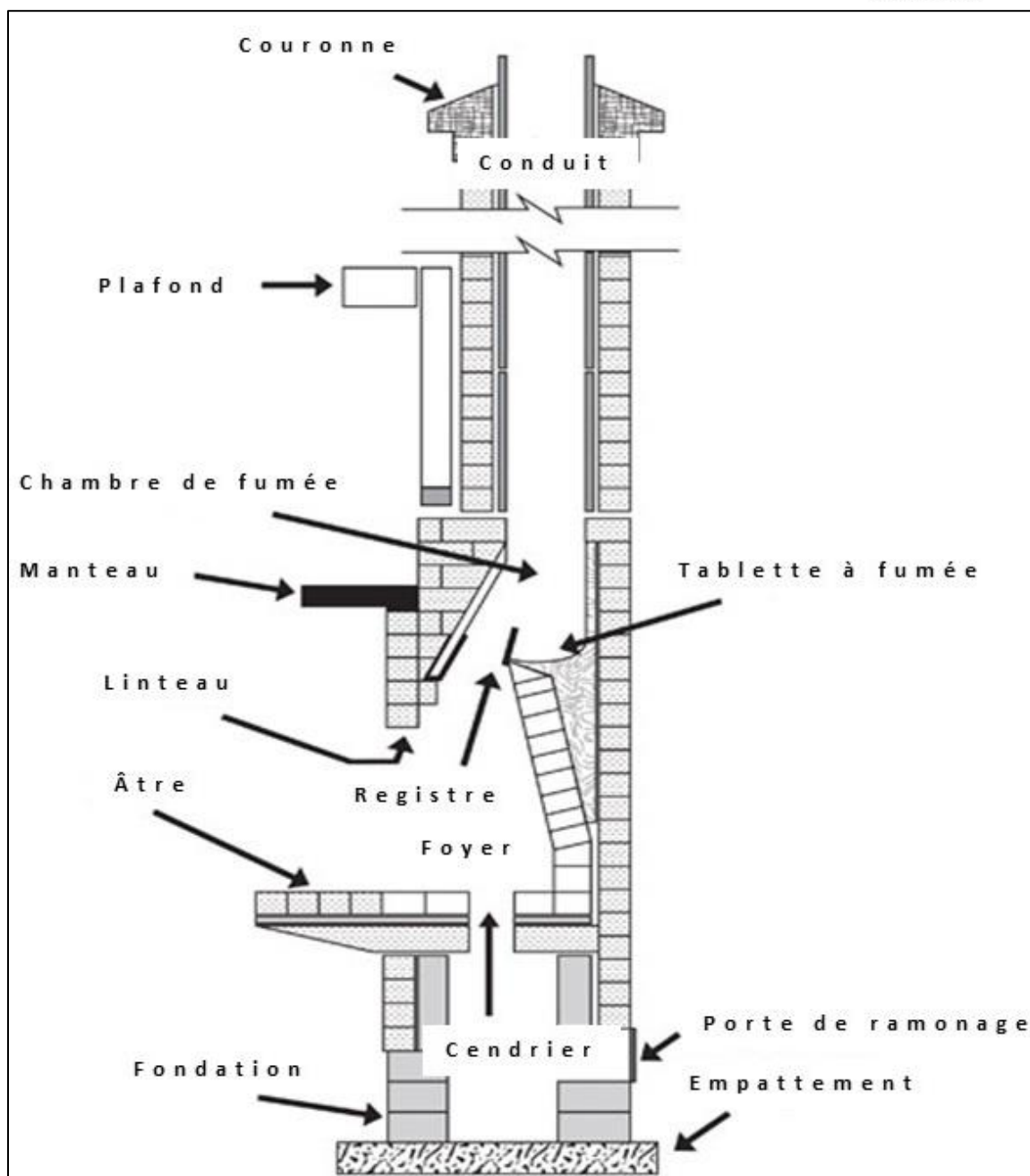
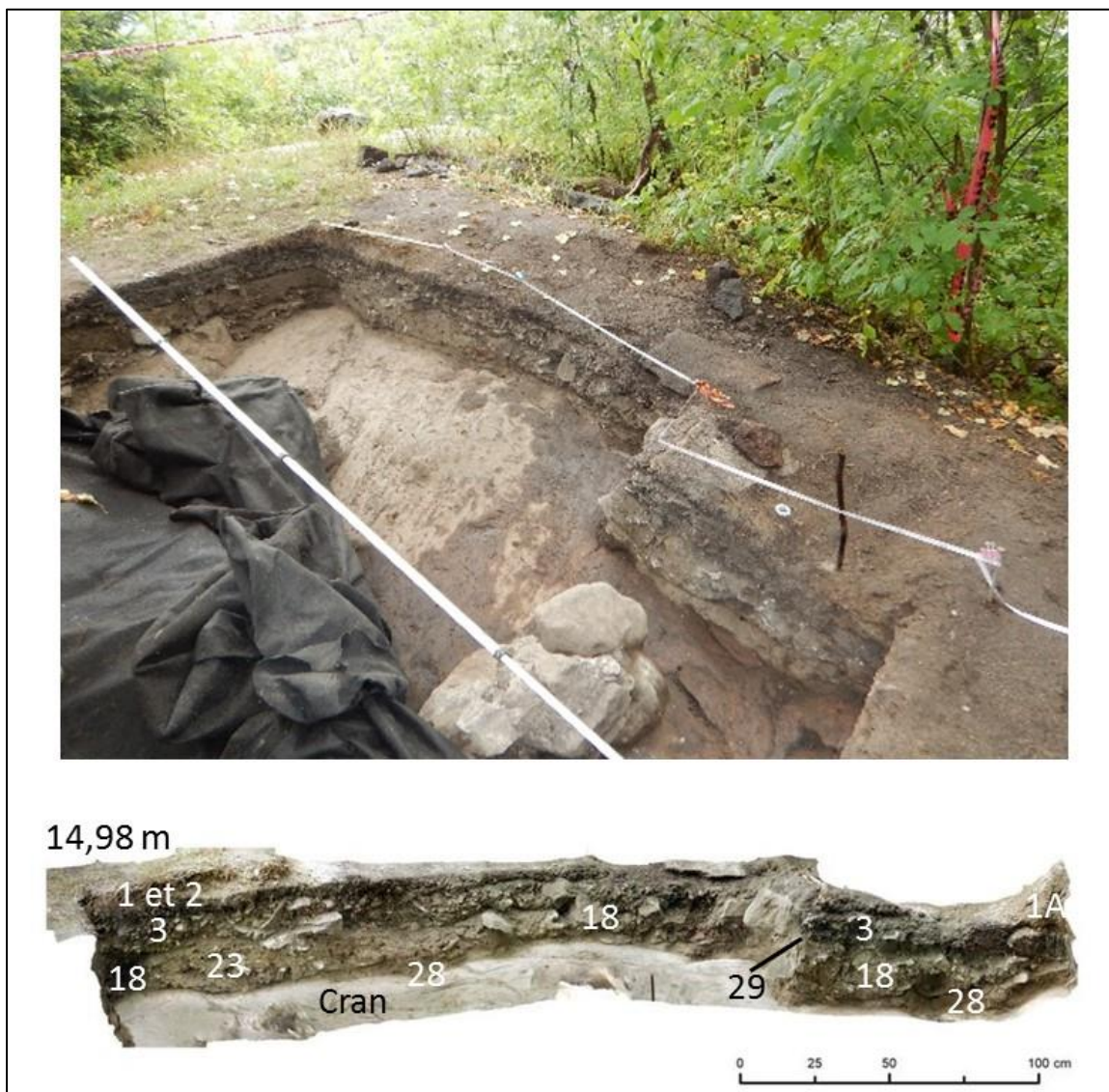


Figure 58 : Illustration identifiant les différentes parties d'un foyer. (Source : armourchimneys.com)

Une couche d'incendie du côté est de la base de foyer, un phénomène assez localisé, pourrait être associé à un feu de foyer (figure 59). Par ailleurs, seul le mur latéral à l'angle nord-est de la base porte la trace d'une solive calcinée (voir figure 54).



Légende :

- 1 et 2** Calotte végétale et humus
- 1A** Gravier (sentier 2013)
- 3** Limon argileux beige avec traces d'incendie (niveau d'arasement)
- 18** Mortier et bois brûlé (niveau de démolition)
- 23** Sol humique avec mortier (associé au niveau 3)
- 28** Argile brune, présence de minuscules fragments de mortier et de bois
- 29** Limon argileux brun avec traces de charbon de bois et quelques roches

Figure 59 : Coupe stratigraphique illustrant la couche de sol incendiée dans la paroi est de la tranchée. (Photo : M. Tremblay, DSCN7935, 2017-08-15. Traitement 3D : J. Gagné et G. Gadbois-Langevin)

Les artefacts abandonnés dans le secteur du presbytère remontent au XVIII^e siècle, avec une intensification au XIX^e siècle, ce qui appuie l'existence du bâtiment depuis sa construction en 1727-1728 jusqu'à son abandon avant 1828, puis l'utilisation subséquente du secteur comme lieu de passage et d'entreposage associé à la scierie Price-McLeod, de 1843 à 1901.¹⁵⁰ De nombreux fragments de quincaillerie d'architecture ont été recueillis des débris entourant la base de foyer, incluant des fragments de plâtre avec traces de lattes à l'endos et enduits d'une peinture gris-bleu en surface – la couleur des murs du grenier du presbytère (figure 60).¹⁵¹ La présence de plusieurs objets à caractère domestique, dont des tessons de verre de bouteille pour l'entreposage de boissons et des fragments de vaisselle en céramique (figures 61 et 62), une collection d'épingles en laiton étamé, des boutons et une boucle [de soulier] (figures 63 à 65), confirme la fonction d'habitation. Plusieurs perles de traite ont également été retrouvées, dont certaines en « cornaline d'Alep »¹⁵² (figure 66). Finalement, il importe de noter que le site des presbytères se situe à la limite de la zone de démolition de la chapelle paroissiale de 1892-1930, une chapelle dédiée au Sacré-Cœur.¹⁵³ Ainsi, la découverte de deux médailles représentant le Sacré-Cœur n'étonne point¹⁵⁴ (figure 67).

¹⁵⁰ Voir commentaires de C. Roy, annexe 2.

¹⁵¹ Le descriptif d'Edward Harrison, consigné à l'inventaire réalisé en 1786, précise que le grenier comprend deux pièces revêtues de lattes et de plâtre.

¹⁵² Selon une étude d'Annie-Claude Murray, la date de production de ce type de perle s'étale après 1615 et avant 1725. RPCQ, MURRAY, Annie-Claude. *L'Île aux Tourtes (1703-1704) et les perles de traite dans l'archipel montréalais*. Université de Montréal, 2008. s.p. Toutefois, selon Roy, on retrouve ce type de perles en contexte archéologique jusqu'au XIX^e siècle (com pers). Voir l'inventaire des artefacts, 2017, C. Roy, annexe 2.

¹⁵³ <http://www.evechedechicoutimi.qc.ca/page/annees-1837-a-1899/>

¹⁵⁴ « Encouragé par les jésuites, la Ligue du Sacré-Cœur répand le culte au Sacré-Cœur qui prend une grande ampleur au début du XX^e siècle. La ligue n'est pas seulement une association pieuse mais elle est aussi une œuvre d'apostolat social qui a pour objet de propager la vie chrétienne dans la famille et dans la paroisse. S'adressant spécifiquement aux hommes, les ligues du Sacré-Cœur se sont souvent transformées en groupes de pression qui manifestent à l'occasion contre le relâchement des mœurs, le paganisme et les écarts de conduite. Partout, les membres des ligues veillent aux intérêts de l'Église et aux intérêts spirituels de la communauté. Les ligueurs, comme on les appelle, sont en quelque sorte des apôtres actifs agissant sous le patronage du Sacré-Cœur, dit aussi Cœur de Jésus ». RDAQ (Le Réseau de diffusion des archives du Québec), http://rdq.banq.qc.ca/expositions_virtuelles/coutumes_culture/juillet/regroupements_associatifs/clin_oeil_tradition.html



Figure 60 : Fragments de plâtre enduits d'une peinture gris-bleu provenant des murs du presbytère (4W). (Photo : M. Tremblay, DSCN2370, 2017-07-02)



Figure 61 : Fragments d'une bouteille cylindrique pour la conservation et l'entreposage de boissons retrouvés à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728 (4W21). (Photo : J. Gagné, IMG_5770, 2018-03-13)



Figure 62 : Fragments de contenants en faïence brune et blanche et en terre cuite grossière (Italie du Nord) retrouvés à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728 (4W21 et 4W67). (Photo : J. Gagné, IMG_5816, 2018-03-13)



Figure 63 : Épingles en laiton étamé retrouvées à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728 (4W67 et 4W37). (Photo J. Gagné, IMG_5786, 2018-03-13)



Figure 64 : Boutons en os et métal, incluant un bouton de manchette, retrouvés à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728 (4W68, 4W15, 4W21, 4W23 et 4W37). (Photo : J. Gagné, IMG_5799, 2018-03-13)



Figure 65 : Boucle [de soulier] retrouvée à proximité de la base de foyer du presbytère de ca 1728 (4W35). (Photo : J. Gagné, IMG_5775, 2018-03-13)



Figure 66 : Perles de verre, dont certaines en «cornaline d'Alep» (au centre) (4W77).¹⁵⁵ (Photo : J. Gagné, IMG_5800, 2018-03-13)



Figure 67 : Médailles du Sacré-Cœur avec symbole d'un cœur percé au recto et la Sainte-Famille au verso (4W5 et 4W65). L'inscription lit : « Cœur de Marie ... Pour l'amour de Jésus crucifié... [Pour] toujours, Sagement dans la ... Fidel jusqu'à la mort ». (Photo : J. Gagné, IMG_5779, 2018-03-13)

¹⁵⁵ Il pourrait y avoir des perles rouges au travers.

3.5.2 Une construction en poutres équarries (4V (2016) et 4Y (2017))

La fouille d'une petite construction en poutres équarries, débutée en 2016, a été terminée en 2017. Les poutres de section carrée, évidées au centre par la décomposition, ont été plantées les unes accolées aux autres, directement dans l'argile, sans semelle (figure 68). La structure, qui mesure à peine 80 cm par 65 cm, est située dans une cuvette naturelle du roc, ce qui pourrait être un indice de sa fonction (puits, latrine ou autre dépendance en profondeur). (Voir fiche de vestige, annexe 4.) Les poutres mises à découvert ont été la proie d'un incendie dont nous ignorons l'origine. Les traces de cet événement se poursuivent vers le sud et l'est, suggérant que la construction faisait partie d'un ensemble plus grand (figure 69).¹⁵⁶



Figure 68 : Vestiges de la construction en poutres équarries, à la jonction des tranchées 4V (2016) et 4Y (2017). On remarque la proximité du roc à l'avant-plan. (Photo : M. Tremblay, DSCN9872, 2017-08-18)

¹⁵⁶ L'ouverture de la tranchée vers l'est (prévue dans la prochaine étape de fouilles) pourrait apporter des indices quant à l'étendue de la couche d'incendie et son lien avec l'évolution du presbytère.



Figure 69 : Couche d'incendie visible en paroi, recouvrant les vestiges de la construction en poutres équarries (à droite) (4Y). (Photo : M. Tremblay, DSCN0316, 2017)

La datation de la petite structure est difficile à préciser, faute de matériel diagnostique.¹⁵⁷ La construction est située à l'intérieur des fondations du presbytère, mais semble être associée à une occupation antérieure. La découverte d'un éclat de quartzite retouché sur le talus d'argile naturel contre lequel était adossé la construction (2016), puis celle de la pointe en jasper rouge située dans la couche d'incendie à proximité (2017) (voir figure 48), appuient cette hypothèse, tout comme le prélèvement d'un morceau d'écorce au niveau des poutres (2016).

Or, en 1725, le Père Laure écrivait : « *Ma maison de Chicoutimi, qui n'avait jusqu'alors été couverte que d'écorces sur de méchantes planches, fut rétablie et couverte en bardeau par le Sieur Montendre, Joseph Amelin et Louis Fortin, pour lors engagés à Chicoutimi.* »¹⁵⁸ Ainsi, le vestige pourrait être associé au presbytère de 1720.

¹⁵⁷ Le matériel retrouvé en association avec cette couche comprend des clous, des fragments de verre à vitre, de brique et de pipes en terre-cuite, des éclats de pierre à fusil et des plombs.

¹⁵⁸ Extrait du journal du Père Laure. Cité par Tremblay, 1968, p. 182.

3.5.3 Une construction en pieux debout (4V (2016) et 4Z (2017))

En 2017, s'est poursuivi la fouille d'empreintes et fragments de bois appartenant à une construction en pieux (figure 70). Ces traces étaient étalées à la surface du sol naturel, à l'ouest de ce qu'on reconnaît maintenant comme le site des presbytères érigés sur le promontoire près de la chapelle. L'état désorganisé des empreintes suggère un réaligement périodique de la structure, ce qui semble se rapporter effectivement à une clôture, réparée à maintes reprises et munie de jambes de force. La clôture est antérieure à la construction d'un radier en bois qui date de la deuxième moitié du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.¹⁵⁹ Les artefacts associés à la construction en pieux debout (des pièces de quincaillerie (clous forgés, verre à vitre), des chevrotines et plusieurs perles) ne permettent pas de dater précisément la structure. Si la présence d'une clôture séparant la zone de la chapelle de celle du presbytère demeure tout à fait plausible, la documentation signale également la construction d'une clôture temporaire en 1842 et 1843, par la HBC, afin de séparer le terrain du poste de la zone du moulin Price/McLeod situé à l'embouchure de la rivière Chicoutimi.¹⁶⁰ Une clôture à la limite du promontoire de la chapelle est d'ailleurs représentée sur une peinture de Lady Head (figure 71).¹⁶¹

¹⁵⁹ Cette datation est confirmée par la présence de terre cuite fine jaune dans les sols associés au radier. La date de production de ce type de céramique est de *ca* 1830 à 1930.

¹⁶⁰ On indique que le moulin est situé à l'intérieur de la réserve du poste, mais que ce terrain a peu de valeur pour la HBC. HBC Archives, D.5/11, McPherson à Simpson, 2 avril 1844.

¹⁶¹ En 1855, l'épouse du gouverneur général du Canada, Lady Head, dessine la chapelle lors d'un voyage au Saguenay. Il existe une copie de ce dessin à la Société historique du Saguenay dont les détails diffèrent quelque peu. On note également des ressemblances avec un dessin attribué à E. Ballard et datant de 1843. Ce dessin est également archivé à la Société historique du Saguenay. Informations tirées de Bouchard, 2015, vol. 3, pp 19-21.



Figure 70 : La chapelle du Père Laure, s.d. On aperçoit la clôture en perches à droite de la chapelle.
(Source : BAnQ, anonyme, SHS, P2, S7, P00967. L'original de ce dessin a été réalisé par Lady Head et est situé au Musée des Beaux-Arts de Québec sous la cote 1953 :149)



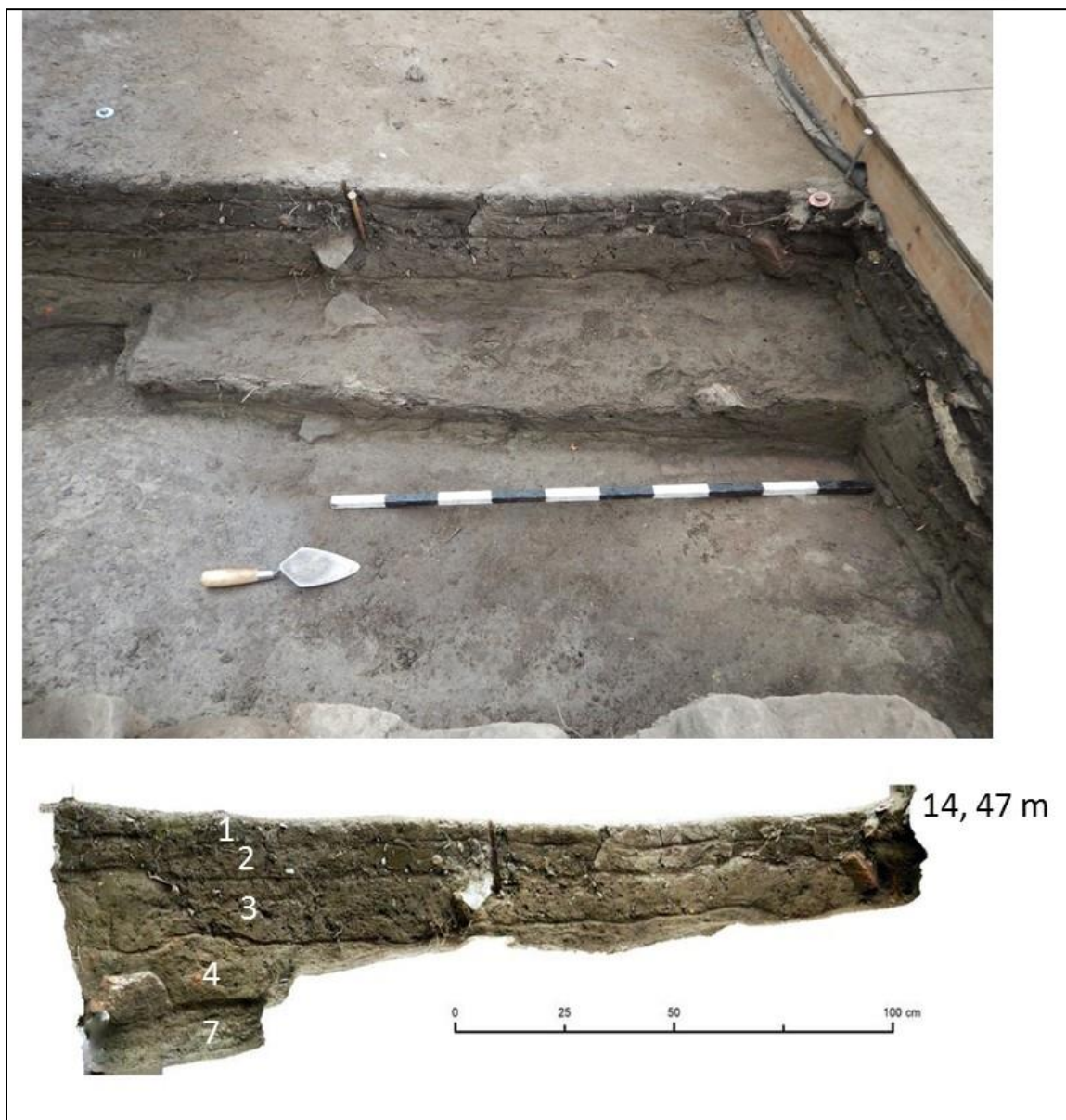
Figure 71 : Traces de pieux sillonnant dans le sol en place, à l'ouest du site des presbytères (4V et 4Z). (Photo : M. Tremblay, DSCN9876, 2017-08-18)

3.5.4 Une construction en radier (4Y et 4Z)

D'autres pièces de bois disposées en radier et occupant le terrain à l'ouest du presbytère ont été dégagées (figures 72, 73 et 74). Celles-ci font suite aux pièces mise au jour en 2016. Si les limites nord et sud de ce vestige demeurent nébuleuses, son empreinte est-ouest est maintenant connue. Le radier aurait eu une largeur d'environ 1,80 m de largeur, soit moins de six (6) pieds. (Voir fiches de vestiges, annexe 4.)



Figure 72 : Dégagement des poutres du radier dans la tranchée 4Z. (Photo : M. Tremblay, DSCN1694, 2017-06-24)



Légende¹⁶²

- 1 Calotte végétale et humus
- 2 Mortier et cailloux
- 3 Bois brûlé et argile
- 4 Argile avec traces de mortier et charbon de bois (inclut la pièce de bois Est du radier)
- 7 Argile grise très compacte, vierge

Figure 73 : Vestige de la poutre à la limite est du radier, et identification des sols au-dessus de la poutre (4Y). (Photo : M. Tremblay, DSCN7057, 2017-08-11; Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)

¹⁶² La numérotation des couches correspond aux numéros de la matrice lots-couches. Les numéros de couches sont attribués séquentiellement et certaines couches peuvent ne pas être visibles sur une paroi.



Légende :

- 1** Calotte végétale et humus
- 2** Humus, scories et fragments de bois; associé à la démolition de la chapelle de 1892 (1930)
- 40** Argile compact et fragments de briques rouges
- 3** Limon argileux beige
- 4** Argile tachetée brun-rouille, roches et fragments de bois; associé au radier en bois
- 5** Argile gris-brun homogène non vierge; associés aux trous de poteaux

Figure 74 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée 4Z, montrant une pièce du radier.
(Photo : M. Tremblay, DSCN7482, 2017-08-13; Traitement 3D: J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)

D'après la culture matérielle sous-jacente à la construction, celle-ci serait postérieure à 1830 (date de début de fabrication de la terre cuite fine jaune) (figure 75). L'analyse dendrochronologique, commandée en 2016 afin de connaître la datation de l'arbre ayant servi à la construction du vestige, s'est avérée infructueuse en raison de l'angle de coupe d'origine et l'absence d'une séquence complète de cernes. La possibilité que ce soit peut-être le mémorial érigé par Price pour commémorer la chapelle du Père Laure est maintenant rejetée, suite à un réexamen des données à son sujet (voir section ci-dessous). En raison de sa datation, la construction pourrait être associée à la présence de la scierie de Price-McLeod ou, plus probablement, à celle de la chapelle du Bassin comme le suggère la photo ci-dessous (figure 76). Quoiqu'il en soit, la construction disparaît avant la démolition de la chapelle en 1930, ce qui est confirmée par l'iconographie ancienne (figure 77).



Figure 75 : Fragments de pied de contenant en terre-cuite fine jaune associés au radier en bois (4Y29). (Photo : J. Gagné, IMG_5814, 2018-03-13)



Figure 76 : Photo de la famille Vilmont Fortin, prise en bas du transept Est de la chapelle du bassin, reconnaissable par son chaînage en pierres aux angles et ses pans coupés, [1910]. Un cabanon (encerclé) est visible à l'Est de la chapelle. (Source : Société historique du Saguenay, P2, S7, P13857-1 et BanQ, Fonds Joseph Eudore Lemay, P90, P68766)

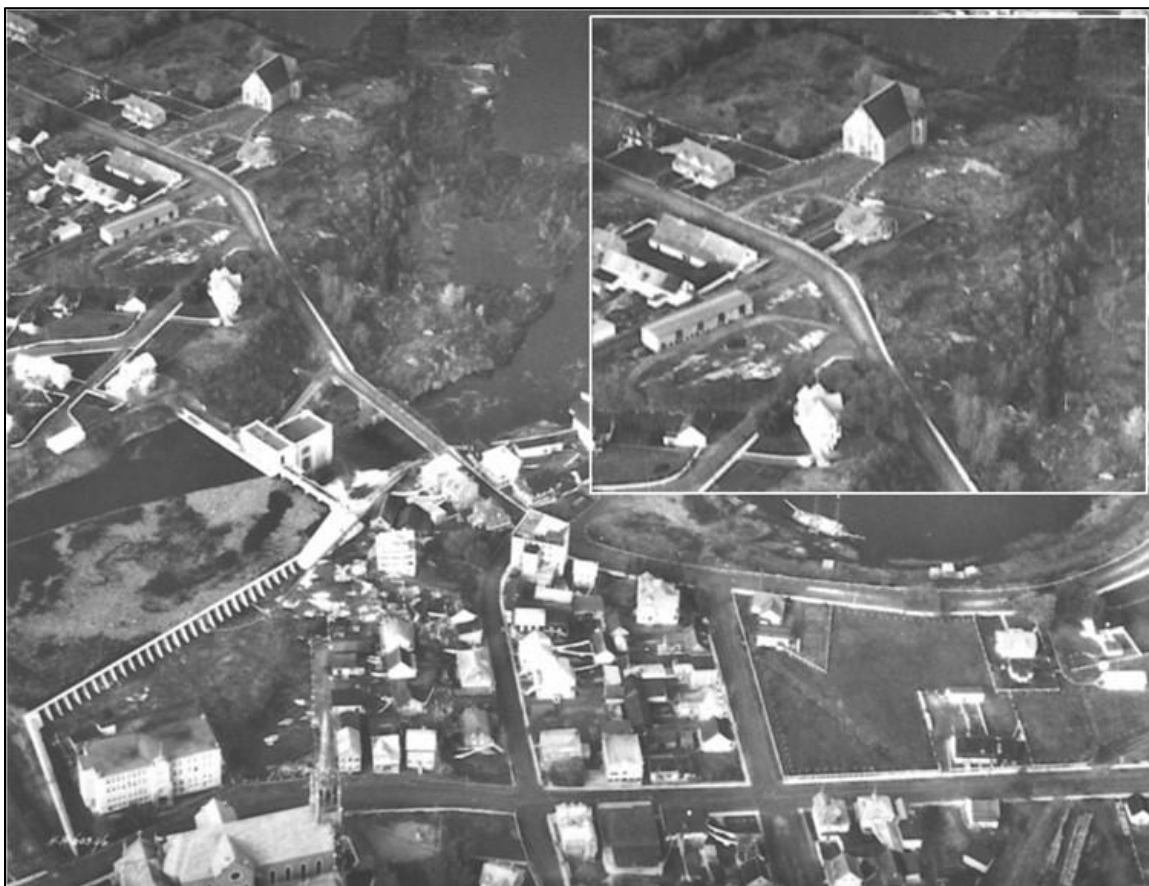


Figure 77 : La chapelle de 1892, vue vers le nord-ouest. La photo n'est pas datée, mais elle est postérieure à 1923, date de la construction de la centrale hydro-électrique Price près de embouchure de la rivière Chicoutimi.¹⁶³ Aucune dépendance n'est visible du côté est de la chapelle. (Source: Centre d'interprétation de la vieille pulperie [aujourd'hui Pulperie/Musée régional], cote 10.2.38)

¹⁶³https://ville.saguenay.ca/files/activites_et_loisirs/histoire_et_patrimoine/batiments_et_lieux_d_interet/chicoutimi/04_barrage_price.pdf

3.5.5 Le mémorial de Price

En 1856, l'ancienne chapelle du Père Laure s'écroule.¹⁶⁴ Suivant l'abandon temporaire du poste de Chicoutimi par la HBC en 1856-57, David Price s'intéresse aux terrains de la mission, mais il rencontre initialement une résistance de la part du clergé, qui, en 1860, fait arpenter les lots de l'ancienne mission afin d'éviter que Price se les approprie.¹⁶⁵ Quoi qu'il en soit, c'est David Price qui fera ériger une muraille à l'intérieur de laquelle tout le bois de la chapelle est enfermé afin de commémorer sa présence.¹⁶⁶

En août 1866, fut bénie la croix plantée au centre de la muraille, présumément sur le lieu même de l'ancienne chapelle.¹⁶⁷ Cette localisation est appuyée par Thomas Dassylva, dans un récit livré à l'abbé Lorenzo Angers en 1939. Selon Dassylva, « *La croix de la plateforme [i.e. le mémorial], sur le site de la chapelle avait la face tournée vers le chemin qui était comme le chemin actuel mais plus proche. Pour monter sur la plateforme, il y avait un escalier du côté du chemin, droit au milieu de la plateforme.* »¹⁶⁸ Toutefois, selon Victor Tremblay, prêtre, M. Dassylva n'avait pas une notion très précise des distances et des dimensions.¹⁶⁹

La seule illustration du mémorial est la gravure réalisée par W. O. Carlisle en 1871, où on aperçoit une construction en bois surélevée avec une croix au centre (figure 78). À gauche, on remarque une plateforme en bois qui épouse la pente du terrain.

¹⁶⁴ Angers, 1971, p. 113. Selon une lettre de Jean Guay, datant du 16 juin 1933, la chapelle aurait été consommée par le feu. Il s'agit, toutefois, du seul document qui précise que la chapelle a été incendiée et il faut se demander à quel point cette information, livrée plus de 60 ans après la disparition de la chapelle, est véridique. Archives des Pères Eudistes, OE-P42, Dossier 1.4 Chapelles, SHS Mémoire no 165.

¹⁶⁵ Archives HBC, D.5/52, fol. 3859, 3M124, 28 juillet 1860, Lettre de Skene à Simpson. Price deviendra propriétaire d'une partie du terrain de l'ancien poste en 1874, à l'exclusion des lots occupés par l'ancienne chapelle et le cimetière, cédés par le gouvernement à la Corporation Archiépisopale de Québec en 1854. Lettre patente du 10 septembre 1854. Archives de l'évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 12, cote 5, vol. 3, pièce 2-d. «Vente par M. le curé Dominique Racine à M. David-Edward Price d'une partie du terrain de l'ancienne mission des Jésuites au Bassin de Chicoutimi.» Acte no 1922 daté du 5 février 1874 et signé devant M. O. Bossé à Chicoutimi. Enregistré à Chicoutimi le 4 mars 1874. Archives de l'évêché de Chicoutimi, Rg A, vol. 2, p. 677.

¹⁶⁶ Buies, 1896, p. 152, dans Bouchard, 2015, vol.3, p. 28.

¹⁶⁷ Registre des délibérations de la Fabrique de Chicoutimy (1844-1848) 1848-1932). 5 août 1866 – Bénédiction d'une croix plantée sur l'emplacement de la chapelle des Montagnais à Chicoutimi. Archives de l'Évêché de Chicoutimi.

¹⁶⁸ Tremblay, 1968, Archives de l'Évêché, Mémoires, no 269, p. 5.

¹⁶⁹ Tremblay, 1968, Archives de l'Évêché, Mémoires, no 269, p. 10.

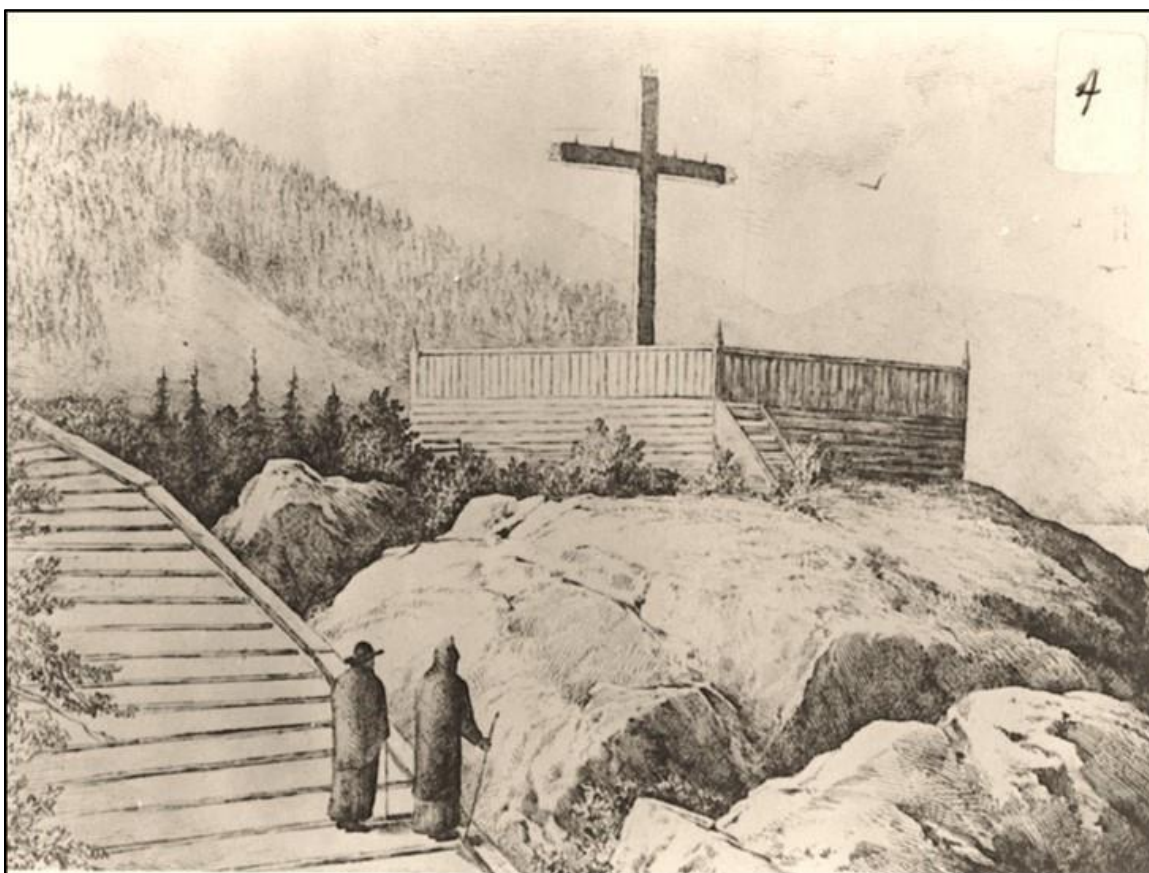


Figure 78 : Gravure du mémorial à la chapelle du Père Laure selon W.O. Carlisle. (Source : L'Opinion publique, 21 septembre 1871)

Selon Arthur Buies (1896), «...l'emplacement, où se trouvait cette antique chapelle, entouré d'un enclos en bois que M. David Price y a fait élever, et où il a fait enterrer tout le bois de la chapelle...» était relié à la rue du Moulin par une plateforme en bois.¹⁷⁰ Or, d'après le plan cadastral de 1883, ladite plateforme se profilait au sud et à l'ouest du lot de la chapelle (figure 79).¹⁷¹ S'il faut peut-être interpréter au sens large les références au « site de la chapelle », il est clair que le mémorial ne peut avoir été érigé à la fois sur le lot de l'ancienne chapelle et à côté de la plateforme.

¹⁷⁰ Buies, 1896, p. 152, dans Bouchard, 2015, vol.3, p. 28.

¹⁷¹ Il apparaît curieux que le mémorial ne soit pas représenté sur le plan de 1883, alors qu'il est demeuré présent au moins jusqu'en 1888.

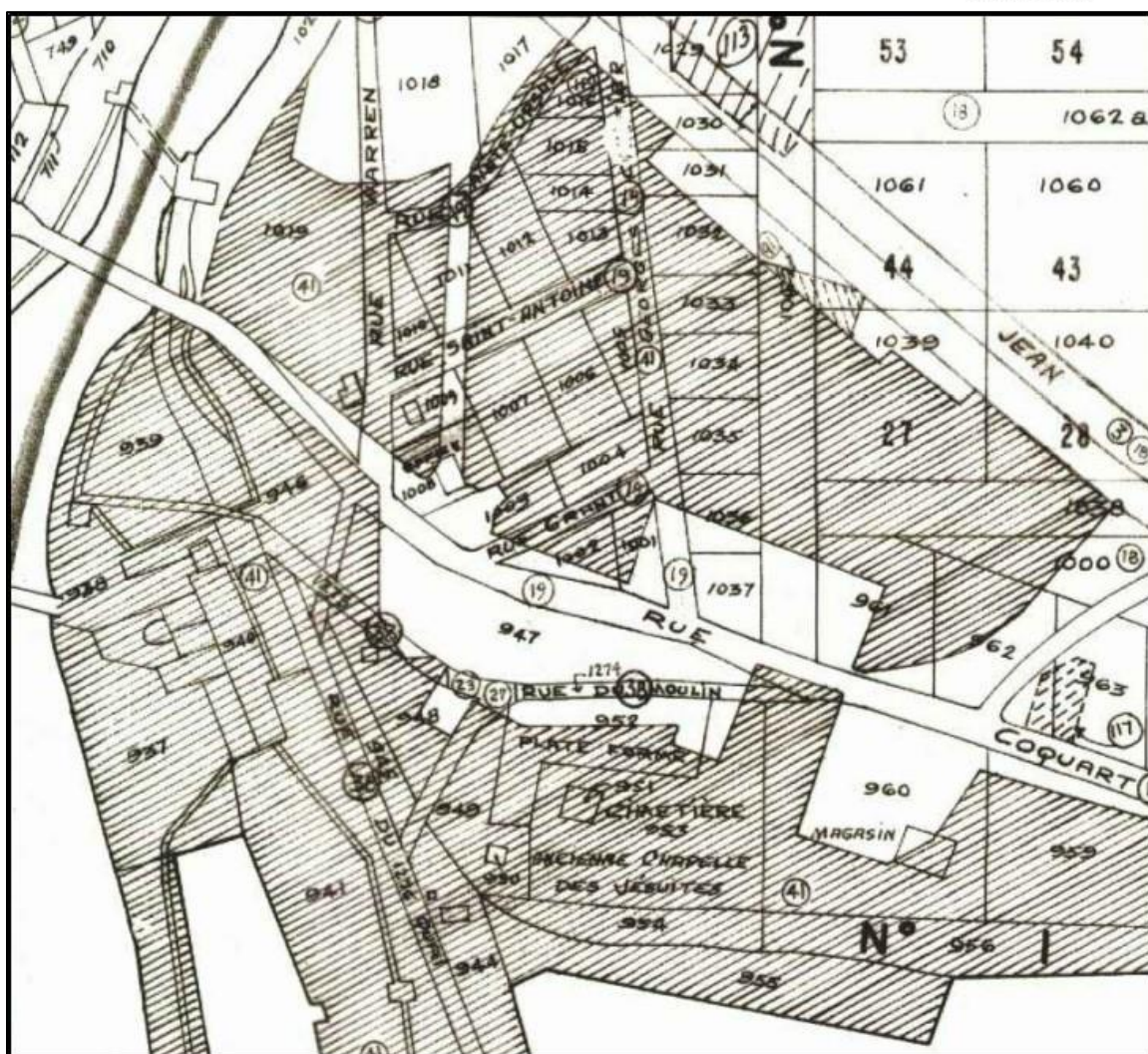


Figure 79 : Extrait du plan officiel de la Ville de Chicoutimi, Comté de Chicoutimi 1883, illustrant la plateforme par rapport au lot de la chapelle du Père Laure (lot 950). (Source : Laberge Guérin et Associés)

On ignore à quand remonte la disparition du mémorial. Il est toujours debout en [1877] lorsque Thomas Dassylva y retrouve des ossements humains,¹⁷² et en 1888 lorsque la croix est remplacée par une nouvelle.¹⁷³ On n'en fait aucune mention cependant quatre ans plus tard lorsque débute la construction de la chapelle en briques qui portera le nom de chapelle du Bassin. Il semblerait, en effet, que la construction de la chapelle ait

¹⁷² Dassylva, qui avait 69 ans lors de son témoignage en 1939, maintient avoir eu entre 7 et 8 ans lors de sa découverte (Archives de l'Évêché, Mémoires, no 269, p. 3). Dassylva aurait retrouvé une «tête de mort penchée sur la poitrine» ce qui indique qu'il s'agit d'ossements humains. Le cercueil aurait été transporté à la voûte de l'Évêché. Sur le couvercle il était écrit : «J.M.J.A. – Ossements trouvés sous le chœur de l'ancienne chapelle du Poste de Chicoutimi, desservi par les RR. Pères Jésuites.» D'autres ossements ont été mis au jour le 19 novembre 1892 en creusant les fondations pour le mur de refend de la nouvelle chapelle. On indique, de plus, que cette excavation correspond également au chœur des anciennes chapelles. (L'Oiseau-Mouche, 1^{er} janvier 1893.) Suite à un examen des ossements trouvés en 1892, par le médecin F. X. Brisson (le 11 janvier et le 20 février 1947), ce dernier déclare qu'aucun des ossements n'est humain. Archives des Pères Eudistes, OE-P42, Dossier 1.1 Notes sur Chicoutimi, 1892, p. 8.

¹⁷³ Bouchard, 2000, pp. 96-97; Bouchard, 2012, p. 48.

entraîné la démolition de la portion nord-sud de la plateforme, comme le suggère le plan de 1939 (figure 80), puis vraisemblablement celle du mémorial situé à proximité. L'ancien cimetière a cependant été épargné, comme le confirme la photo ci-dessous (figure 81). Quoiqu'il en soit, la bande de terrain situé entre le cimetière (balisé en 2015) et les fondations ouest de la chapelle mériterait d'être explorée pour voir si des traces du mémorial demeurent.¹⁷⁴

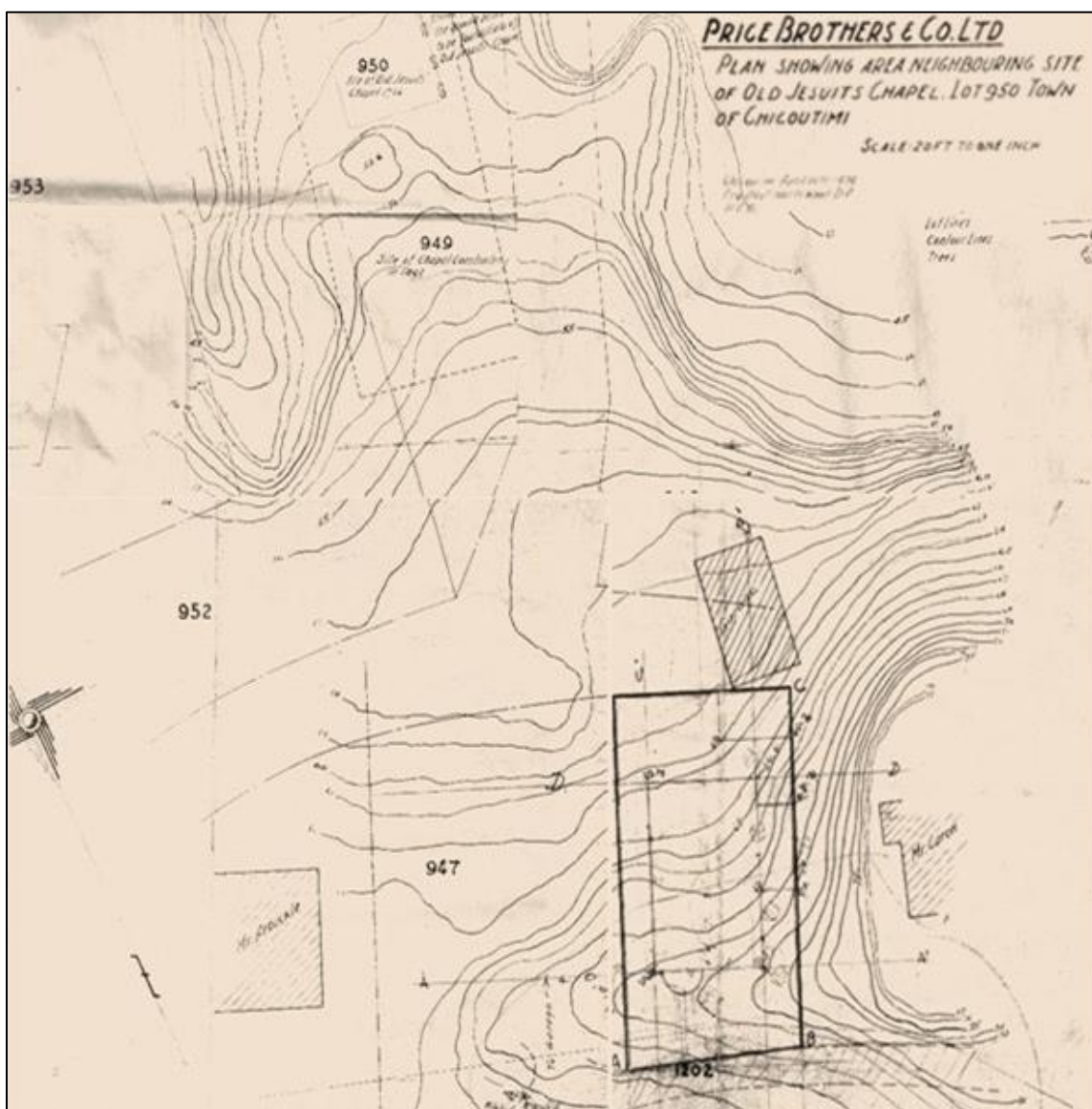


Figure 80 : «Plan showing area neighbouring site of Old Jesuit Chapel, lot 950, Town of Chicoutimi.» Eng Dept, North Wood, 1939. On remarque le tracé de la chapelle de 1892 qui se poursuit au sud du lot de l'ancienne chapelle (lot 950), entraînant vraisemblablement la démolition de la plateforme, du moins sa partie nord-sud. (Source : Laberge Guérin et Associés, P666, 015, 002, 0004, D17, P5)

¹⁷⁴ Quoique les sépultures aient été déménagées au cimetière Saint-François-Xavier vers 1879, l'espace sacré est demeuré protégé par une clôture pendant de nombreuses années suivant la fermeture du cimetière du poste de traite.

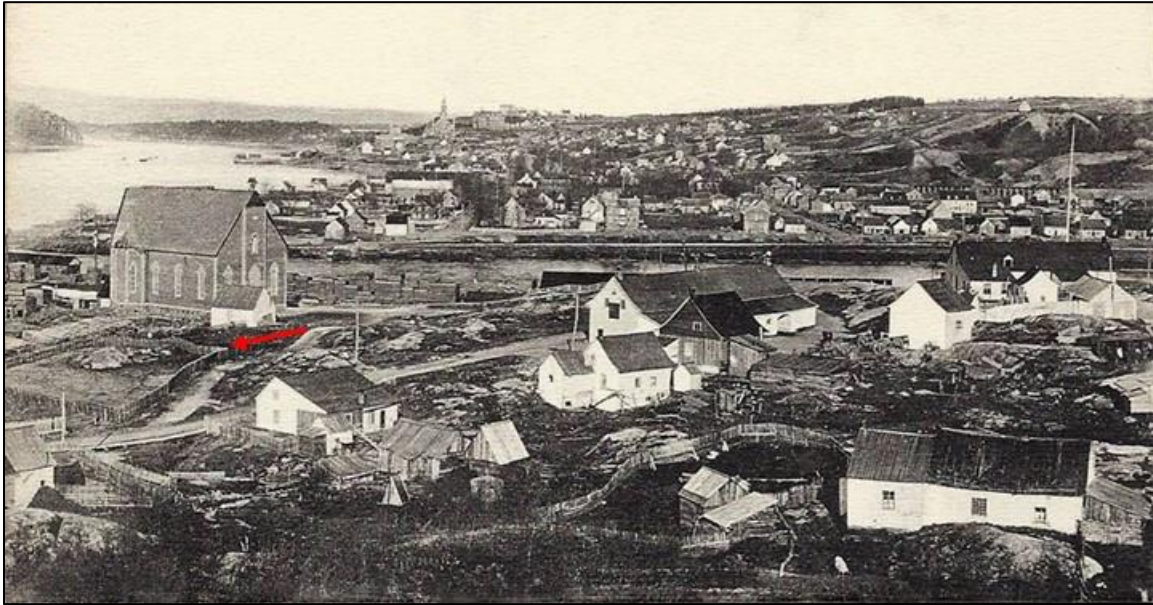


Figure 81 : Vue non datée de la chapelle de 1892, mais probablement antérieure à 1901, date de la fermeture de la scierie. La clôture du cimetière est visible à gauche (à l'ouest) de la chapelle. (Source : BAnQ, <https://www.facebook.com/376585185758333/photos/a.377776915639160.90855.376585185758333/1008340235916155/?type=3&theater>)

3.5.6 Le chemin vers la scierie (4W et 5A)

Sur le dessin de *ca* 1748 (figure 82), on observe le tracé d'un sentier devant le presbytère menant aux installations du poste situées plus bas. Or, une descente en pente douce est effectivement toujours visible sur le terrain et demeure encore praticable malgré la repousse de la végétation. Il est probable, par ailleurs, que cette même descente ait été réutilisée lors de l'aménagement d'un chemin entre la rue du Moulin et la scierie de Price, comme l'indique un plan de Goad de 1906 (figure 83) et une photo du premier quart du XX^e siècle (figure 84). Des traces de l'infrastructure de ce chemin, notamment la présence de nombreux clous découpés et des fibres de bois ainsi que du gravier, ont été notés dans une couche de nivellement à la surface des vestiges du presbytère (figure 85). La portion du chemin en contrebas du presbytère a été balisée en 2017 en vue de son intégration éventuelle au circuit piétonnier du site.

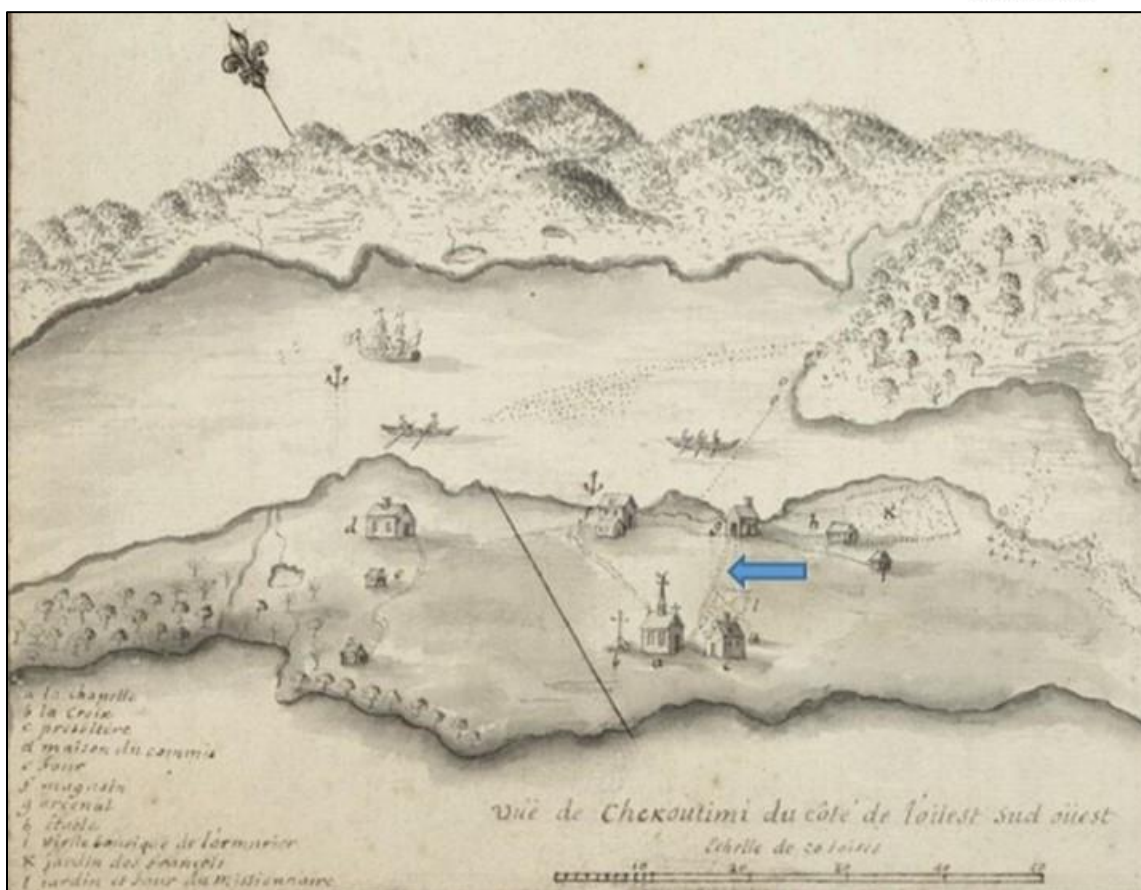


Figure 82 : Dessin de ca 1748 illustrant le sentier devant le presbytère. Un deuxième sentier, entre la chapelle et le magasin est visible à gauche du premier. (Source : BAnQ, SHS, P2-2037A et Archives de la Marine)

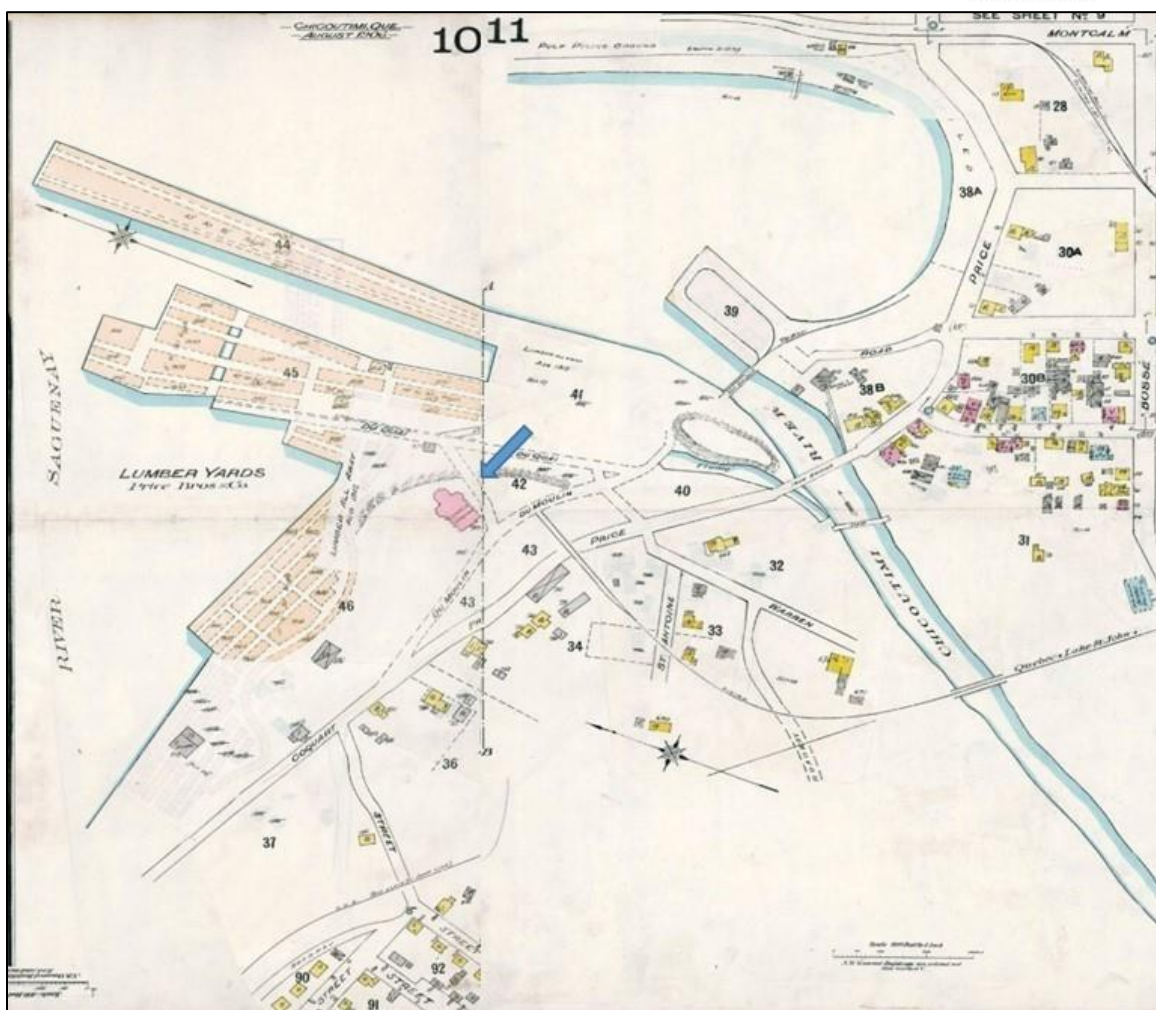


Figure 83 : Extrait du plan Goad de 1906 indiquant la descente entre le chemin du Moulin et les quais attenants à la scierie de Price. (Source : BanQ 3028148, planches 10 et 11)

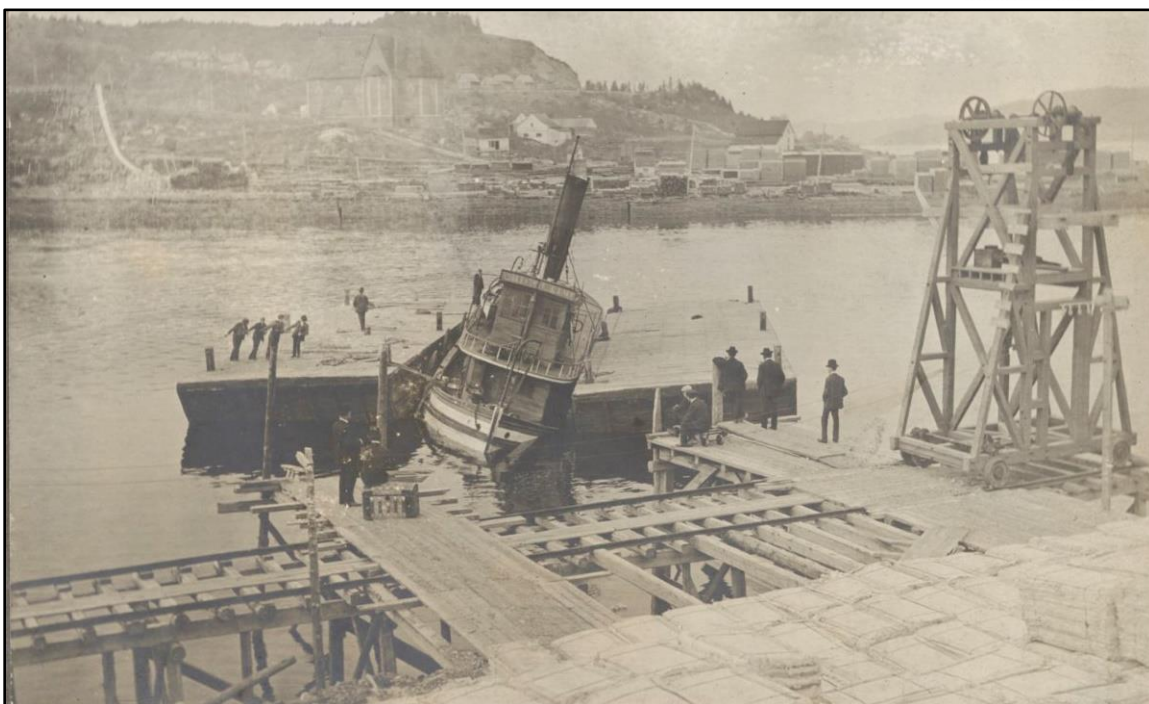
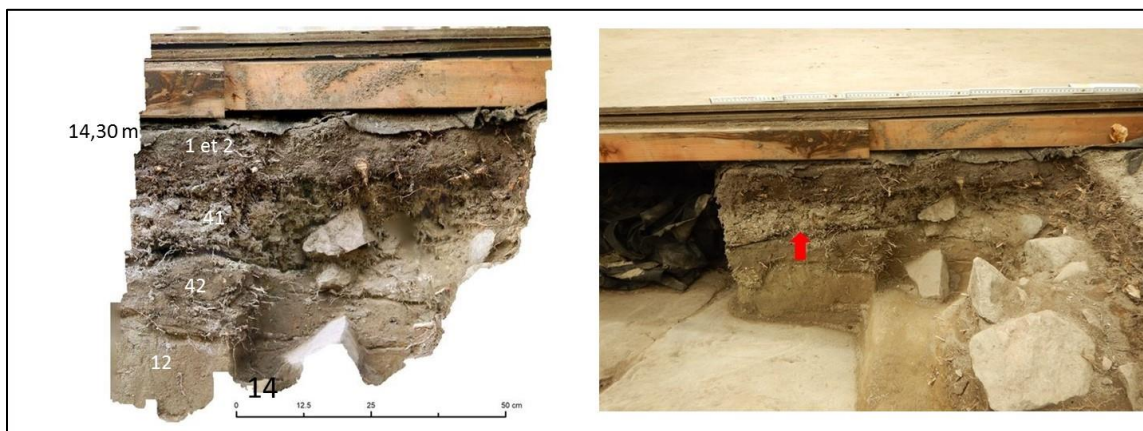


Figure 84 : Vue de la chapelle du bassin à partir de la rive opposée. On aperçoit le chemin à proximité de la chapelle du bassin descendant vers les quais de la scierie. (Source : Société historique du Saguenay, 02C_P1D173P037-02)



Légende :

1 et 2 Calotte végétale et humus

41 Sable beige-brun et cailloux avec mince couche de bois à l'interface inférieure

42 Mortier et couche de bois brûlé

12 Argile beige très compacte

14 Argile gris-beige, repose sur le cran

Figure 85 : Couche de nivellement recouvrant les vestiges du presbytère (à droite), comprenant du gravier et des fibres de bois associés au chemin de la scierie. (Photo : M. Tremblay, DSCN9749, 2017-08-18; Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)

3.5.7 Vestige en pierres rondes (4W)

Il importe de souligner, en dernier lieu, la présence d'un vestige en pierres rondes, retrouvé sous le niveau de la base de foyer du presbytère (figure 86). La construction forme un triangle appuyé en partie sur le cran et en partie sur l'argile compacte en place. Il n'y a aucun mortier, mais une brique commune était coincée entre les pierres. La construction n'a été que partiellement excavée et aucun artefact permettant de la dater n'a été recueilli. À ce stade-ci, on ne peut que confirmer que le vestige est antérieur au dernier presbytère. L'agrandissement de la tranchée offre la seule possibilité de pouvoir connaître son identité. (Voir fiche de vestige, annexe 4.)



Figure 86 : Vestige de la construction en pierres rondes, mis au jour à l'angle SO de la tranchée 4W.
(Photo : M. Tremblay, DSCN9868, 2017-08-18)

3.6 La poudrière (7M et 7N)

La présence d'une poudrière ou arsenal au poste de traite est indiquée pour la première fois sur le plan de ca 1748. Un descriptif dans l'inventaire de 1755 fait état de ses caractéristiques :

«Une poudrière de pièce sur pièce, de bois de cèdre, de 7 pieds de long sur 6 de large, pignons de pierre, double porte avec pentures et serrures, haut en bas, couverte de madriers de planches, bien terrassé et enduite de mortier à pierre.»¹⁷⁵

Selon le plan de ca 1748, la poudrière occupait un emplacement en contrebas du presbytère sur le bord du cap surplombant une petite baie (figure 87).¹⁷⁶



Figure 87 : Dessin anonyme du poste de traite de Chicoutimi vers 1748, vue du sud-ouest, montrant l'emplacement de la poudrière ou arsenal. (Source : BAnQ, SHS, P2-2037A et Archives de la Marine)

¹⁷⁵ Extrait du procès-verbal d'inventaire et d'estimation des biens meubles et immeubles du poste de Chicoutimi. Signé Godefroy de La Motte, François Dorey, Joseph Dorval et François Havy, 1755, août, 21, ANC, Série C11A. Correspondance générale; Canada (R11577-4-2-F); emplacement original : Centre des archives d'outre-mer (France) vol. 100.

¹⁷⁶ Pour des raisons de sécurité, la poudrière était habituellement érigée en retrait des autres aires d'activité.

La documentation signale la présence d'une deuxième poudrière datant de 1774, mais on ignore si les deux occupaient le même emplacement. L'inventaire réalisé par Edward Harrison en 1786 en fait la description suivante :

«Built in the year 1774 [of] stone and mortar covered with boards and fireproof is nine feet square and six feet high. Is in good condition and maybe worth fifteen Pounds.»¹⁷⁷

Cette description rappelle la poudrière du poste de Métabetchouan, érigée à la même époque, soit entre 1760 et 1778 (figure 88).¹⁷⁸



Figure 88: Poudrière au poste de Métabetchouan, après restauration. (Source : Société historique du Saguenay, P002, S7, P10849-01)

¹⁷⁷ Inventaire d'Edward Harrison (1786), Archives nationales, Séries S, vol. 719, p.37.

¹⁷⁸ RPCQ, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92529&type=bien#.Wl4Sn9Fy4uQ>

La poudrière est absente de la liste des bâtiments du poste de Chicoutimi préparée par le Commissaire Gauvreau en 1828 et nous amène à penser que le bâtiment était disparu au cours du premier quart du XIX^e siècle.¹⁷⁹

Dassylva maintient avoir repéré le solage «*en pierre et en terre forte*» de la poudrière «*tout près de la chapelle*», dans lequel il y avait des canons de fusil et des «*canistres*» [contenants] en fer blanc. Si cela suggère la présence possible de vestiges de la poudrière (du moins celle de 1774), l'observation de Dassylva est trop peu précise pour être utilisable.¹⁸⁰

Quelques sondages (7M1 à M3 et 7N1 à N8) ont été réalisés en 2017 afin de localiser le site du ou des poudrières, mais aucune trace définitive n'a été trouvée (voir figures 41, 42 et 43). On propose de resserrer l'inventaire au terrain afin de tenter de repérer ces vestiges. Certes, la perspective d'ajouter ce bâtiment à la mise en valeur du site en vaut l'effort.

3.7 Le magasin du poste (7J, 2016 et 7H, 2017)

Le magasin érigé en 1702 est le bâtiment qui a subsisté le plus longtemps sur le site du poste de traite, soit jusqu'à environ 1828. Il est illustré sur le dessin de ca 1748 (figure 89).

Les inventaires de 1828 et 1852 mentionnent toujours la présence d'un bâtiment en bois logeant le magasin.¹⁸¹ Sa localisation n'est pas précisée, mais on indique qu'il est situé près du lieu de débarquement.

«*L'établissement de la Compagnie des Postes du Roi, situé à l'extrémité [351] orientale de la péninsule, au confluent de la rivière Chicoutimi et du Saguenay, consiste en une maison commode pour le commis ou agent résidant, laquelle est bâtie sur une colline qui commande la vue sur le Saguenay et le havre ; un magasin, judicieusement placé près de l'endroit du débarquement ; une boulangerie, étables et grandes ; plusieurs pièces de*

¹⁷⁹ Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Journal du Parti Explorateur de la Rivière St. Maurice, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada, p 285-286.

¹⁸⁰ Tremblay, 1968, Archives de l'Évêché, Mémoires, no 269, p. 3 et 4.

¹⁸¹ Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Journal du Parti Explorateur de la Rivière St. Maurice, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada, p. 244. Bouchard, 2012, p. 30. Archives HBC, E.20, «Inventory of buildings, wharves, landing places and other erections that are now occupied by the Hudson's Bay Company at the Kings Posts, 1852.

terre en culture et un jardin pourvoient le poste de plusieurs sortes de légumes, de patates surtout, et même de quelques douceurs pour la table. »¹⁸²



Figure 89 : Le magasin du poste, tel qu'illustré sur le plan anonyme de ca 1748. (Source : BAnQ, SHS, P2-2037A et Archives de la Marine)

Sur le plan de Ballantyne réalisé en 1845 (figure 90), on remarque seulement un petit bâtiment situé en contrebas de la chapelle, alors que les autres bâtiments du poste sont concentrés dans la partie ouest du site.¹⁸³ Suite à la réouverture du comptoir de Chicoutimi en 1863, le commis principal (« chief trader ») George Miles s'établit dans la

¹⁸² Le Comité Des Terres De La Couronne, La Chambre d'Assemblée Du Bas-Canada (1828) Exploration Du Saguenay. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. Journal du Parti Explorateur de la Rivière St. Maurice, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada, p. 244. Bouchard, 2012, p. 30.

¹⁸³ Il est possible que le petit bâtiment soit associé aux installations de la scierie, en place depuis 1843. L'inventaire de 1852 identifie les bâtiments suivants en lien avec le poste de traite : un bâtiment en bois avec cinq pièces servant de résidence (vraisemblablement la maison du commis), un bâtiment en bois logeant le magasin, une boutique, une habitation en bois pour les employés et un bâtiment en pièce-sur-pièce utilisé comme étable. Archives HBC, E.20, «Inventory of buildings, wharves, landing places and other erections that are now occupied by the Hudson's Bay Company at the Kings Posts, 1852.

maison d'un Capitaine Tremblay, un arrangement qui se poursuit au moins jusqu'en 1866, mais il n'est pas clair si la maison fait également office de magasin.¹⁸⁴ En 1874, une licence est accordée à la HBC par la municipalité du village de Chicoutimi pour tenir un magasin dans les limites du village.¹⁸⁵ Il faut d'ailleurs se demander s'il s'agit du magasin illustré sur le plan cadastral de 1883 (figure 91). Selon ce plan, le magasin était maintenant localisé en retrait de la berge dans la partie occidentale du poste. Quoi qu'il en soit, ce magasin constitue en effet, le dernier bâtiment restant du poste de Chicoutimi.¹⁸⁶



Figure 90 : Extrait du plan de Ballantyne, 1845, sur lequel figure les bâtiments du poste de traite.
 (Source : Greffe de l'Arpenteur général du Québec, plan C110-A)

¹⁸⁴ HBC Archives, B.134/c/81, Extract no 22, King's Posts-Lake St John.

¹⁸⁵ HBC Archives, Chicoutimi Miscellaneous Records, 1874-1876, 6 mai 1874.

¹⁸⁶ En 1876, les bâtiments du poste furent vendus à Ephrem Tremblay, alors que les terrains avaient été cédés à David Price deux ans plus tôt, à l'exception des lots déjà cédés à l'Évêché en 1854.

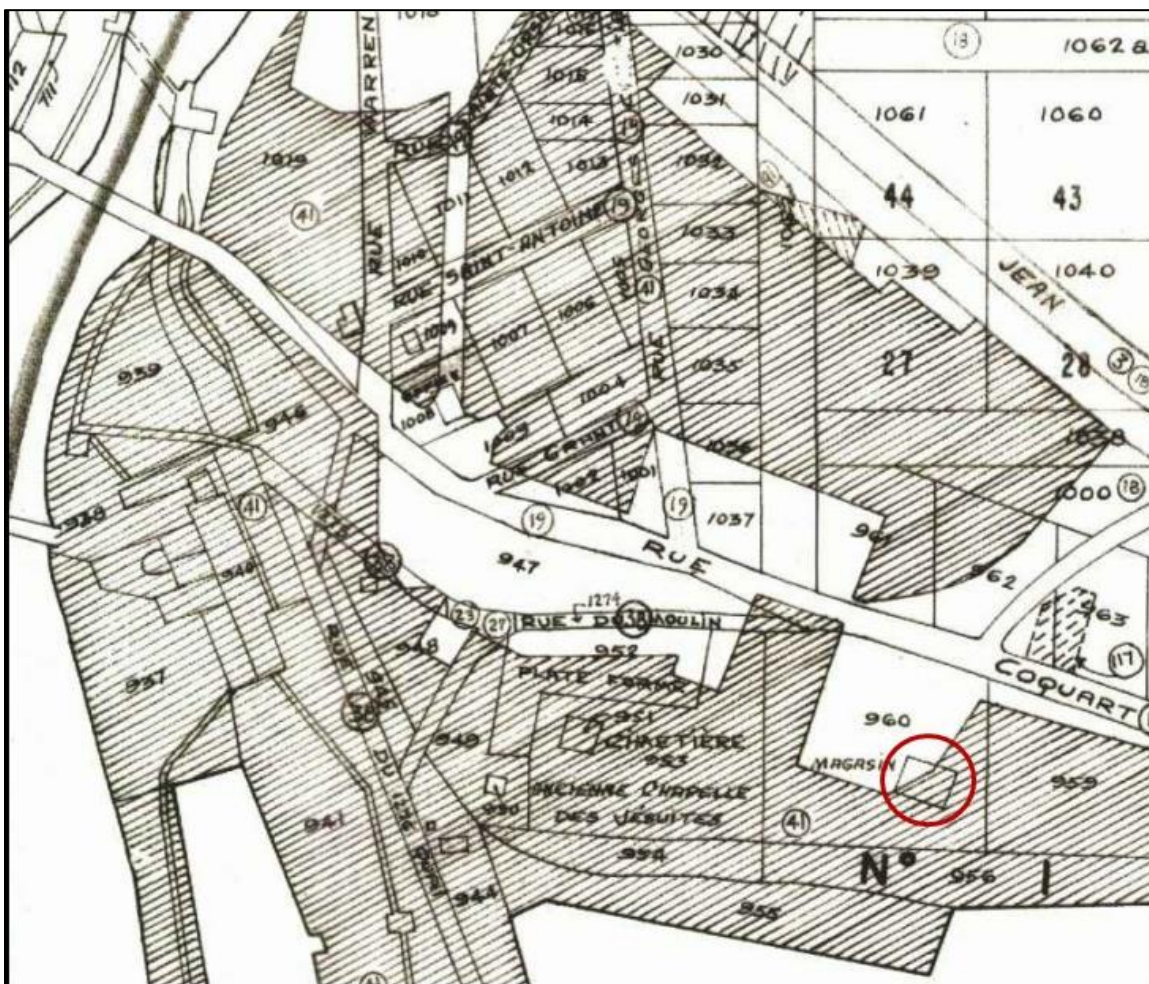


Figure 91 : Extrait du plan officiel de la Ville de Chicoutimi, Comté de Chicoutimi 1883, illustrant l'emplacement du dernier magasin du poste. (Source : Laberge Guérin et Associés)

Bien que la configuration du rivage ait changé de façon dramatique depuis l'aménagement du boulevard Saguenay, l'analyse du littoral à différentes époques offre un indice sur la localisation possible du magasin de 1702 (figure 92).

Le replat en contrebas de la terrasse des chapelles, repéré l'an dernier et exploré davantage en 2017, correspond à l'emplacement présumé de ce magasin. L'intervention a révélé la présence de divers niveaux de bois sur une surface d'environ 4 mètres de largeur. La présence prépondérante de bois corrobore les descriptifs du magasin de 1702 dans les inventaires, où l'on indique que c'était une construction en bois, sans cheminée et, apparemment, sans fondation en maçonnerie (Voir extrait de l'inventaire d'Edward Harrison, annexe 9).¹⁸⁷

¹⁸⁷ Seuls les bâtiments où résidait le personnel étaient habituellement munis d'un système de chauffage. Comme les magasins et ateliers n'étaient occupés que de façon saisonnière et seulement durant la journée, l'installation d'un système de chauffage dans plusieurs postes était jugé inutile. (Roy, 2009, p. 18).



Figure 92 : Comparaison du littoral du site du poste de traite, tel qu'illustré sur les plans de 1748 et 1845 et des photos aériennes avant et après la construction du boulevard Saguenay. Les nos réfèrent aux points correspondant sur chacun; M indique l'emplacement présumé du magasin de 1702. C= cimetière, Ch = chapelle, Pb= presbytère et Pd= poudrière. (Sources : BAnQ, SHS, P2-2037A et Archives de la Marine (1748); Greffe de l'Arpenteur général du Québec, plan C110-A (1845); BanQ, s.d. (ca 1901-1930); Collection R.A. Bouchard (ca 1960); Ville de Saguenay (post 1972))¹⁸⁸

¹⁸⁸ Il s'agit d'une révision de l'analyse effectuée en 2016.

Le niveau de bois supérieur s'étalait sur la surface de l'opération et était orienté vers le nord-est. Les pièces étaient passablement décomposées, mais des éléments de planches variant de 0,20 cm à 80 cm de longueur et de 3 cm à 24 cm de largeur ont pu être relevés. Ceux-ci accusaient un léger affaissement au centre, avec les extrémités sud et est étant les plus élevées, et l'extrémité ouest et le centre constituant les points bas (figure 93). (Voir la fiche de vestige à l'annexe 4.

Le niveau de bois intermédiaire était orienté, quant à lui, franc nord. Les pièces les plus consistantes mesuraient entre 50 et 70 cm de long sur 20 cm de large (figure 94). (Voir la fiche de vestige à l'annexe 4.)

Ce deuxième niveau de bois se juxtapose à un enlignement de pierres, ayant une longueur et une largeur apparentes de 3,65 m et 66 cm respectivement (figure 95). (Voir la fiche de vestige à l'annexe 4.) La fonction de cet assemblage de bois et pierres est incertaine à ce stade-ci de la fouille, mais on note une « coupure » entre celui-ci et le bois inférieur au nord qui rappelle la configuration particulière du magasin et de l'annexe qui lui était rattachée. Il s'agissait, en effet, du seul bâtiment du poste construit en deux parties, dont l'une abritait un magasin de produits secs («*dry goods store*») mesurant 26 pieds par 21 pieds, et l'autre, un magasin de provisions («*provision store*») mesurant 26 pieds par 7 pieds attenant au précédent.¹⁸⁹

Le niveau de bois inférieur se profilait, pour sa part, au nord de cet ensemble et reposait sur le sol en place (figure 96). (Voir la fiche de vestige à l'annexe 4.) La pièce mise au jour (de 80 cm de long) est insuffisante, cependant, pour bien comprendre la dynamique structurelle entre celle-ci et les pièces supérieures.

La séquence des niveaux de bois supérieurs et de l'enlignement de pierres est illustrée sur la coupe stratigraphique de la paroi sud de la tranchée est-ouest (figure 97), alors que la disposition des sols surmontant le niveau inférieur de bois est visible dans la paroi est de la tranchée nord (figure 98).

¹⁸⁹ L'illustration de 1748 indique que le magasin de produits secs était situé à l'avant (côté rivière) et que le magasin de provisions était situé à l'arrière.



Figure 93 : Niveau supérieur de bois dégagé dans l'Op 7 (7H5 et 7H6). (Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)



Figure 94 : Pièces de bois du niveau intermédiaire (7H26 à 28 et 7H36 à 7H40). (Photo : J. Gagné, DSCN0505, 2017)



Figure 95 : Enlèvement de pierres associé au niveau de bois intermédiaire (7H33, 7H35; 7H21, 7H36 et 7H37). (Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)

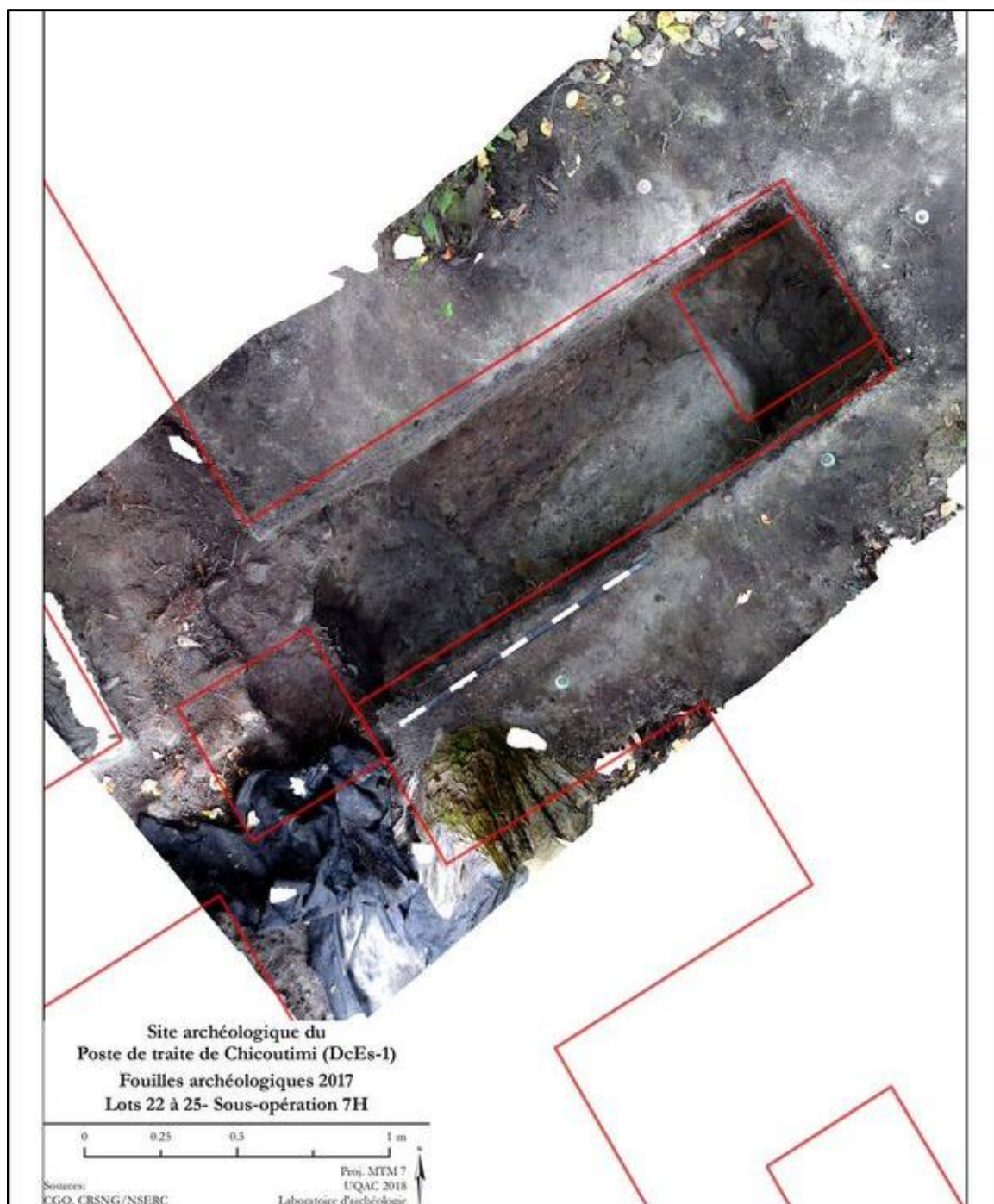
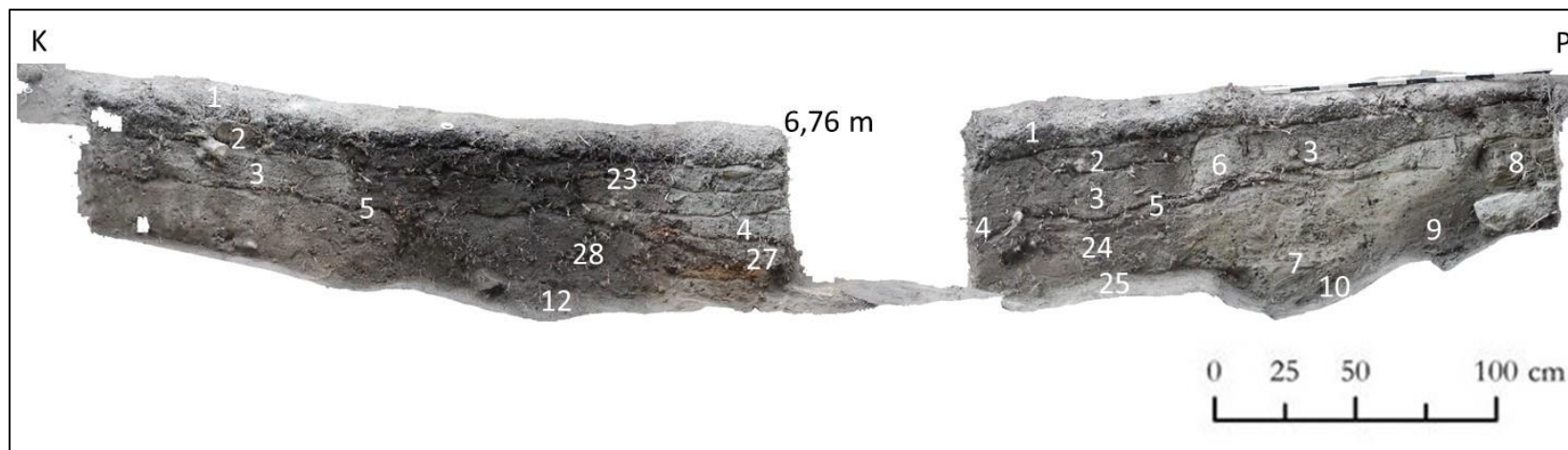


Figure 96 : Niveau inférieur du bois, mis au jour ans la partie nord de la tranchée (7H22, 7H24 et 7H25). (Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)



Légende :¹⁹⁰

- 1 Calotte végétale**
- 2 Sol humique meuble brun-foncé, homogène**
- 3 Argile sablonneuse tachetée, relativement homogène, avec pierres à l'interface supérieure**
- 4 Argile beige assez compacte et homogène**
- 5 Niveau de bois supérieur**
- 6 Poche d'argile sablonneuse beige compacte**
- 8 Argile beige compacte**
- 9 Mélange de sable et d'argile beige-brune avec petits fragments de briques rouges et pièce de métal**
- 10 Argile très compacte gris-beige**
- 12 Argile beige-rouille, associé à l'enlèvement de pierres**
- 23 Niveau de préclart**
- 24 Argile sablonneuse brunâtre avec traces de mortier; contigüe aux pièces de bois intermédiaires**
- 25 Sable gris meuble**
- 27 Argile brun-beige granuleux, comprenant une plaque de métal à l'interface inférieure**
- 28 Argile sablonneuse compacte avec quelques fragments de mortier**

Figure 97 : Coupe stratigraphique de la paroi sud (P-K) de la tranchée Est-Ouest (7H). (Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)

¹⁹⁰ La numérotation des couches correspond aux numéros de la matrice lots-couches. Les numéros de couches sont attribués séquentiellement et certaines couches peuvent ne pas être visibles sur une paroi.



Légende :

- 1 Calotte végétale**
- 3 Argile sablonneuse tachetée, relativement homogène, avec pierres à l'interface supérieure**
- 4 Argile beige homogène assez compacte**
- 9 Mélange de sable et d'argile beige avec petits fragments de briques rouges et pièces de métal**
- 11 Argile et sable mélangé, très compacte, avec petits fragments de métal**
- 12 Argile et sable mélangé, plus foncé que 5, avec fragments de métal**
- 10 Argile gris-beige très compacte**
- 13 Argile meuble sablonneuse beige, homogène**
- 14 Argile meuble sablonneuse, plus foncé que 8, homogène**
- 15 Argile et sable gris-beige compacte, avec traces de rouille et petits fragments de briques rouges; recouvre le niveau de bois inférieur**
- 16 Sol noirci très humiques qui fait suite au niveau de bois inférieur**
- 17 Argile grise très compacte, vierge**
- 18 Argile beige sablonneuse très compacte, vierge**

Figure 98 : Coupe stratigraphique de la paroi est (B-C) de la tranchée Nord (7H). (Traitement 3D : J. Gagné et R. Gadbois-Langevin)

Le niveau de bois supérieur semble avoir été mis en place au 19^e siècle, comme l'indique la présence de terre cuite fine blanche (7H9) et quelques clous découpés (7H11). Quant aux niveaux intermédiaire et inférieur, on retrouve des jattes ou terrines en terre cuite grossière française (7H26-27, 7H33 et 7H40), une bouteille en verre foncé typique des années 1760-1790 (7H26), des tessons de creamware post 1770 (7H37) et un sceau daté de 1771 (7H20). Cette chronologie devra cependant être revue lors de l'agrandissement éventuel de l'aire de fouille afin de circonscrire les limites structurelles des différents niveaux de bois.

Quant à la fonction reflétée dans ces assemblages, celle d'entreposage prédomine. Parmi les artefacts associés aux deux niveaux inférieurs, on retrouve, entre autres, plusieurs variétés de perles (figure 99), des munitions (figure 100), des couteaux pliants (figure 101), une chantepleure (figure 102), des tessons de bouteilles pour boissons (figure 103) et des pipes en terre cuite (figure 104).¹⁹¹ La découverte d'un sceau de marchandise en cyrillique identifiant un ballot de chanvre ou de lin vraisemblablement en provenance de la Russie, et portant la date 1771, vient fixer la datation (figure 105). L'objet est, de plus, un témoin marquant de l'étendue des réseaux d'échange auxquels participaient les postes de traite, même ceux dans l'arrière-pays. Si ces artefacts fournissent des indices pouvant appuyer l'hypothèse du magasin, les quantités retrouvées sont, somme toute, assez modestes si l'on compare la collection avec celle de Pano en Abitibi où près de 10 000 munitions, 8 000 perles, 200 pierres à fusil et quelques haches et sceaux à ballot ont été retrouvés dans un sondage de 2 m carré, laissant peu de doute sur la nature du bâtiment en présence.¹⁹² On en conclut que même si tout semble pointer à la découverte du site du magasin, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour le confirmer hors de tout doute.

¹⁹¹ La distinction entre les biens utilisés par les traiteurs, ceux réservés aux échanges et ceux destinés aux autres groupes gravitant autour du comptoir n'est pas catégorique.

¹⁹² Roy, Christian, com. pers. Aussi, selon Roy, les munitions étaient souvent fabriquées dans une habitation, car ça prenait une source de chaleur qu'on ne retrouvait pas toujours dans un magasin. Selon les descriptifs dans les inventaires, le magasin de Chicoutimi n'était pas équipé d'un système de chauffage.



Figure 99 : Différentes variétés de perles retrouvées en lien avec le niveau de bois intermédiaire (7H20). (Photo : J. Gagné, IMG_2545, 2018-03-13)



Figure 100 : Plombs, chevrotines et balles de mousquet retrouvées en lien avec le niveau de bois intermédiaire (7H20). (Photo : J. Gagné, IMG_2542, 2018-03-13)



Figure 101 : Couteau pliant dont le manche est orné de deux appliques rivetées en bois ou en os. La lame est repliée dans le manche (7H26).¹⁹³ Les fouilles archéologiques nous révèlent que l'usage des couteaux pliants est répandu jusqu'aux confins de la zone d'influence française où ils sont utilisés aussi bien par les coureurs de bois, les voyageurs, les paysans et les Autochtones.¹⁹⁴ (Photo : J. Gagné, 2017)



Figure 102 : Chantpleure munie d'un robinet recourbé vers le bas et d'un renflement servant à retenir un contenant, en provenance du niveau de bois inférieur (7H22). (Photo : J. Gagné, IMG_2483, 2018-03-13)

¹⁹³ Des couteaux pliants ont été retrouvés en lien avec les niveaux de bois supérieur et intermédiaire.

¹⁹⁴ Moussette, 2000, Material Culture Review, <https://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/view/17832/22119>



Figure 103 : Fragments de tuyaux et fourneaux de pipes en terre cuite associés au niveau de bois intermédiaire (7H20). (Photo : J. Gagné, IMG_2540, 2018-03-13)



Figure 104 : Goulot de bouteille muni d'un col rétréci vers le haut, d'une bague évasée vers le bas et d'une lèvre à rebord évasé, associé au niveau de bois intermédiaire (7H26). Ce modèle de bouteille soufflé, avec lèvre appliquée à la main est typique des années 1760 à 1790.¹⁹⁵ (Photo : J. Gagné, 21267633_10155258330776917_1743453178, 2017)

¹⁹⁵ Olive Jones, 1986, p. 59.



Figure 105 : Sceau de marchandises en cyrillique provenant d'un ballot de chanvre ou de lin vraisemblablement en provenance de la Russie, associé au niveau de bois intermédiaire (7H20). (Photo : J. Gagné, 2017)

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La richesse archéologique du site du Poste de traite de Chicoutimi ne cesse d'étonner. Les résultats des dernières années de fouille sont venus donner une âme à la reconnaissance et à la mise valeur de ce berceau de la ville de Chicoutimi. Quoique les interventions archéologiques qui se sont déroulées sur le site du poste de traite depuis les années 1970 aient généré un corpus volumineux de renseignements concernant l'occupation du sol, il y a encore de nombreuses lacunes et des fouilles demeurent toujours nécessaires pour localiser et caractériser les différents bâtiments et aménagements du poste. En effet, on ne saurait nier l'intérêt et la pertinence de continuer à dévoiler le passé réel et tangible du lieu par sa dimension archéologique. Les volets à privilégier se déclinent ci-dessous.

Recherches

L'an cinq des recherches archéologiques sur le site du poste de traite a permis de compléter la mise au jour de certains vestiges du poste de traite repérés en 2016, puis a apporté de nouvelles découvertes et de nouvelles interprétations concernant la configuration et l'évolution du site. Le dévoilement de la base de foyer et la localisation des fondations de l'angle sud-est du presbytère du Père Laure, ainsi que le dégagement de niveaux de bois associés vraisemblablement au magasin du poste sont les éléments saillants de cette campagne. Ces bâtiments évoquent les fonctions primordiales du poste de traite, c'est-à-dire le commerce et l'évangélisation des autochtones. La poursuite des recherches sur ces sites est d'ailleurs primordiale pour comprendre l'organisation spatiale et fonctionnelle du poste.

À cela s'ajoute l'analyse spécialisée de certaines catégories d'artefacts qui, par leur rareté ou leur représentativité, apportent de nouvelles données sur la circulation des biens dans le réseau des postes de traite du 17^e au 19^e siècles. Certaines comptent parmi les collections les plus significatives au Québec pour la recherche fondamentale. C'est le cas, notamment, de la collection de perles et de celle des pipes en pierre.

Parallèlement, la recherche joue un rôle clé pour assurer que la mise en interprétation du site soit la plus authentique possible. Le balisage de l'ancien sentier entre le presbytère et le rivage et la participation à l'évocation de la maison du commis furent entrepris en 2017 afin de contribuer à une meilleure perception historique du lieu.

Les recommandations pour la suite des recherches archéologiques s'inscrivent dans ces mêmes lignées.

- Poursuivre le dégagement des fondations du presbytère de 1728 de façon à délimiter son périmètre et documenter son mode de construction
- Repérer, s'il y a lieu, les différentes dépendances associées au presbytère (puits, jardins, four à pain)
- Ouvrir, en aire ouverte, la portion de terrain au nord des tranchées de 2017, de façon à cerner les limites des vestiges du présumé magasin
- Poursuivre les sondages en vue de repérer les poudrières du poste
- Entreprendre l'analyse spécifique des catégories d'artefacts qui offrent un intérêt particulier
- Collaborer aux actions et activités développées par la Ville en matière de mise en valeur.

Gestion de la culture matérielle

Depuis 2013, plus de 40 000 artefacts et autant d'écofacts ont été recueillis des sites de fouille. Parmi ceux-ci, plusieurs comportent un intérêt muséal. Or, bon nombre, notamment les pièces en métal, nécessitent un traitement de conservation pour assurer leur pérennité. D'autres méritent une stabilisation et un remontage pour en comprendre la forme. Les plus « parlants » sont destinés à paraître éventuellement dans l'exposition de la Pulperie qui a le devoir d'assurer la mise en place de pratiques préventives et palliatives visant à circonscrire la détérioration causée par les facteurs de l'environnement (température, humidité, lumière, contaminants atmosphériques), ou encore, par l'erreur humaine lors de la manipulation, de l'exposition et du transport. Ainsi, on y voit la pertinence d'envisager un programme de conservation ciblé et l'allocation d'une enveloppe pour couvrir les frais.

Les recommandations prioritaires en matière de gestion de la culture matérielle sont les suivantes :

- Soumettre au CCQ (le Centre de Conservation du Québec) une liste de 100 objets « vedettes » pour une évaluation des coûts et des délais de conservation et, s'il y a lieu, de remontage
- Assurer, auprès de la Pulperie, la prise en charge des objets exposés selon les normes prescrites par le CCQ.

Mise en valeur

Plusieurs actions ont été mises sur pied en 2017 afin de favoriser un meilleur rayonnement du site et une appréciation de sa valeur patrimoniale dans la collectivité. Parmi ceux-ci, il y a eu l'ajout de pancartes de signalisation des aires de fouille, une activité de fouille publique dans le cadre du Mois de l'Archéologie (figures 106 et 107) et la construction d'une évocation de la maison du commis dont les fondations avaient été mises au jour entre 2013 et 2016 (figure 108). On remarque de plus en plus de visiteurs libres sur le site, y compris la fréquentation des aires de fouille lorsque les archéologues sont sur place. En contrepartie, les visites guidées par le personnel de la Pulperie ont connu une baisse significative et une analyse de la pertinence et de la capacité de l'organisme à fournir ce service s'impose. Finalement, d'autres moyens pour améliorer l'offre de visite du lieu sont à envisager, tels que la révision et la bonification des équipements d'accueil et d'interprétation et l'inclusion d'une visite du poste de traite à la programmation des croisiéristes.



Figure 106 : Activité «Archéologue d'un jour», 2017. (Photo : M. Tremblay, DSCN6305, 2017-08-04)



Figure 107 : Présence d'une journaliste dans le cadre du Mois de l'archéologie. (Photo : M. Tremblay, DSCN6289, 2017-08-04)



Figure 108 : Évocation de la maison du commis, en voie d'aménagement. (Photo : M. Tremblay, DSCN3149, 2017-10-27)

Les actions proposées en matière de mise en valeur comprennent :

- Restructurer le programme des visites guidées offertes par la Pulperie afin d'assurer la présence d'au moins deux guides attitrés au poste de traite
- Mettre en place une cédule de formation en continu pour les guides attitrés au site du poste de traite
- Bonifier le circuit de visite autonome par l'ajout de panneaux et la révision de l'application mobile
- Examiner la possibilité d'inclure le site du poste de traite dans l'offre de service aux croisiéristes, incluant la faisabilité d'assurer que les sites de fouille soient encore ouverts, voire en activité (minimalement), à ce moment
- Améliorer la signalisation du circuit piétonnier, notamment à l'entrée principale du site près du monument fédéral.

OUVRAGES CITÉS ET SOURCES

ANGERS, Lorenzo. *Chicoutimi : Poste de traite (1676-1856)*, Chicoutimi, Édition Lemeac, 1971, 123 p.

---- « CRESPIEUL, FRANÇOIS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003–, [consulté le 10 janv. 2016], http://www.biographi.ca/fr/bio/crespieul_francois_de_2F.html.

ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE CHICOUTIMI. Vol 3, pc 3b; série XVII, paroisse 12, cote 5, vol. 3, pièce 2-d; Rg A, vol. 2, p. 677.

---- *Les vieilles chapelles du bassin de Chicoutimi*, Progrès du Saguenay, 8 janvier 1931, vol 3, pc 3b.

---- Verreault et Verreault, notaires, No 9,795, Québec, 22 décembre 1938.

---- Registre des délibérations de la Fabrique de Chicoutimy (1844-1848) 1848-1932); Bénédiction d'une croix plantée sur l'emplacement de la chapelle des Montagnais à Chicoutimi, 5 août 1866.

ARCHIVES DE QUÉBEC (ANQQ). Ordonnances de Bégon, 5 avril 1720, p. 126.

---- Ordonnance de l'Intendant Hocquart, 23 mai 1733, Privy Council, p. 3202.

ARCHIVES DES PÈRES EUDISTES. J-A Burgesse, OE-P42, Dossier 1.1 Notes sur Chicoutimi.

---- OE-P42, Dossier 1.4 Chapelles.

ARCHIVES HBC. F 3.1, Lettre de James Caldwell à Alex Mackenzie, 1^{ier} mai 1798.

---- E.20, 1822; E.20, 20 juin 1827; E.20, 10 juillet 1829; B.134, pièce 448, 14 [octobre] 1846.

---- D.5/7, fol. 312-313, 3M61, Lettre de M. McPherson à Simpson, 25 octobre 1842.

---- D.5/11, McPherson à Simpson, 2 avril 1844.

---- Memoranda for Chief trader Geo Gladman. B.214/Z/1, folio 31-31v, 1851.

---- E.20, Indian Population of the King's Posts ..., 1851.

---- E.20, Extract from a Report of a Committee of the Honourable the Executive Council on Matters of State, 26 février 1852.

---- E.20, Inventory of buildings, wharves, landing places and other erections that are now occupied by the Hudson's Bay Company at the Kings Posts, 1852.

---- D.5/41, fol. 249, Lettre de GM Skene à G Simpson, 29 mars 1856.

---- Chicoutimi Miscellaneous Records, 1874-1876, 6 mai 1874.

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC À CHICOUTIMI. Fonds Victor Tremblay, Dossier 104, p.4.

---- ANQC, Fonds Mgr Tremblay, Doc. 18 [Recensement].

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. *Cadastrés abrégés des seigneuries du district de Québec [...]* (2 vol., Québec, 1863), ANQ-Q, CN1-197, 16 oct. 1837 ; CN4-9, 3 janv. 19 avril, 22 oct. 1836, 9, 19 oct. 1837; ANQ-SLSJ, P-2, dossier 66, pièces 1-3, 6, 10, 23, 25-27.

---- Ordonnance de l'Intendant Hocquart, 23 mai 1733, Privy Council, pp. 3202 et 3206.

---- Fonds Lorenzo Angers, années 1838-1839.

---- Mémoire d'instruction de M. Bigot au sieur Guillemain sur les inventaires et estimations des postes du roi, etc, etc, qu'il va faire, Pierre-Georges Roy, vol. 1.

---- Inventaire des Ordonnances des Intendants de Nouvelle-France, Pierre-Georges Roy, vols II-131 et vol. 3.

---- Rapport de l'archiviste de Québec, 1920-1921.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. Inventaire d'Edward Harrison (1786), séries S, vol. 719.

---- *Mémoire des membres de la Compagnie du Nord*, série C11A. Correspondance générale : Canada, R11577-4-2-F.

---- *Mémoire by F.S. Cugnet respecting the King's Posts*, 13 October, 1766, séries Q, vol.3. pp. 290-294.

---- Memorial of Dunn and Grant, Lessees of the King's Posts, 22 October, 1766, séries Q, vol. 3, pp. 318-325.

---- Letter, 6 June, 1786, Lt.-Gov. Hope to Thos. Dunn. Wm Grant and Peter Stuart, Rescinding Lease of King's Posts, Séries Q, vol. 26, p. 403.

---- Letter, 28 September, 1839, Governor Pelly to Lord John Russell re Renewal to Hudson's Bay Co. of Lease of King's Posts, séries Q, vol. 27, pp. 34-36.

---- RG4 A1, vol. 31, Série S, pp. 9922-9928 Document du secrétaire civil du Bas-Canada « Article of Agreement between Alex Davison and Peter Stuart, Sept 16th 1786.

---- RG4 A3, Vol. 1 folio 79, 1763.08.05 – Chicoutimi.

---- RG 68, vol. 249, «Wills and Protests, 1760-61-B», non paginé, Microfilm C-3955.

---- Application By Bishop Racine of Chicoutimi to Have the Remains of Indians Removed from the Cemetary, Indian Affairs, Red Series, RG-10, vol. 2086, dossier 13,105, 1879.

---- Post journal kept at Chicoutimi, 1800–1805, Neil McLaren, MG19, D5.

---- Privy Council, vol. VII, p. 3256.

---- Rapport du commissaire des Travaux publics pour 1850.

BLANCHETTE, Jean-François. Rapport des activités de la Société d'archéologie du Saguenay sur le campement amérindien et le poste de traite de Chicoutimi, été 1972. Ministère des affaires culturelles, Chicoutimi, 1972, 42 p.

BOUCHARD, Russel. Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Devoir de mémoire), 2015, 445 p.

---- Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Du rêve à la réalité), 2012, 410 p.

---- Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Du mythe à la réalité), 2011, 263 p.

BOUCHETTE, Joseph. 1815, publié par William Faden, Londres, T. Davison.

BROWN, Ann R. et BEWICK, R.D. Jr. Historic Ceramic Typology with Principal Dates of Manufacture and Descriptive Characteristics for Identification, Archaeology Series No 15, Submitted to the U.S. Department of Transportation, Federal Highway Administration and the Delaware Department of State, Division of Historical and Cultural Affairs, Bureau of Archaeology and Historic Preservation, 1982, 22 p.

BUIES, Arthur. Le Saguenay et le bassin du Lac-Saint-Jean, Troisième édition, Québec, Léger Brousseau, Imprimeur-Éditeur, 1896.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA. Exploration Du Saguenay (1828). Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, Cégep de Chicoutimi.

CHAPDELAINE, Claude. « Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchacks. Compte rendu et réponse de Claude Chapdelaine », *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1989, vol. XIX (1) : 87-89.

---- Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchacks. Ministère des Affaires Culturelles, *Dossiers 61*, Québec, 1984, 336 p.

CLERMONT, Norman. Compte-rendu de « Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchacks », *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1989, vol. XIX (1) : 86-87

CHÉNIER, Rémi. Le vieux poste de traite de Chicoutimi, *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 66, 2001.

CODERRE, Yvon. Des pierres et des Hommes, phase 2, Ministère de la Culture et des Communications du Québec Direction de Montréal, 1988, 97 p.

CÔTÉ, Dany. Histoire de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1838-1988), Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Publication #17, Alma, 1999, 49 p.

COUTU, Guy. Chicoutimi, 150 ans d'images, Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1992.

CULTURE ET COMMUNICATIONS QUÉBEC. Glossaire vocabulaire de l'architecture québécoise, Musée virtuel de la Nouvelle-France, Architecture vernaculaire en Nouvelle-France, <http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/architecture-vernaculaire-en-nouvelle-france/>, 2015.

DECHÊNE, Louise. Habitants et Marchands de Montréal au XVIIe siècle, Éditions Boréal, Montréal, 1988, 532 p.; Éditions Plon, Paris, 1974, 588 p.

EID, Patrick. « Tailler le silex en Nouvelle-France : Étude des chaînes opératoires lithiques au fort Saint-Louis, Québec », *Archéologiques*, 2015, no 28.

ESPAGNE, Michel. La notion de transfert culturel, *Revue Sciences et Lettres*, 2013, <http://journals.openedition.org/rsl/219>.

FORTIN, Joseph-Henri. Le site M. Société d'archéologie du Saguenay, Archéologie au Haut-Saguenay, Les sites du Peok8agamy 4, Lac à la Croix, 1972, 88 p.

FRANCIS, Daniel et Toby Elaine MORANTZ. La traite des fourrures dans l'est de la Baie James, 1600-1870, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1984, 261 p. [Centrale – Monographies : HD9944C23 J35414].

FRÉGAULT, Guy. Le XVIII^e siècle canadien - Études, Montréal, HMH (Éditions Hurtubise), 1968, 287 p.

GAGNON, Gaston. Commerce des fourrures et poste de traite à Chicoutimi, du XVIIe au XIXe siècle, Ville de Chicoutimi, Service d'urbanisme, janvier 1983, 130 p.

GAGNON, Jérôme. Paroisse Sacré-Cœur, 1903-2003, 13 nov. 1903, pp. 14-16.

GAIER, Claude. « Anciens fusils de Liège pour les Indiens d'Amérique du Nord ». *Journal des armes*, 1979, vol. 3, no 3, p. 21-37.

GRH/UQAC et MUSÉE DE MASHTEUIATSH. Journal de Joseph Laurent Normandin en 1732, retranscrit par J. Henri Fortin, d'après une copie dactylographiée ayant appartenu à l'abbé L.-C. Bédard et donné à l'abbé Victor Tremblay de la Société historique du Saguenay en 1937, 1972, 185 p.

GOURDEAU, Serge. Exploration de la Côte-Nord et de la rivière Saguenay en 1731 : Le journal de voyage de Louis Aubert de La Chesnaye, Montréal, Archiv-Histo, 2005, 170 p.

JAMMES, Françoise. L'espace sacré et le sens de la mort au Québec - Religiographie du cimetière de Terrebonne, M.A. (sciences religieuses), UQÀM, 1982.

JOHNSTON, Claire Meredith. «The Historical Geography of the Saguenay Valley», Thèse présentée à la Faculté des études supérieures, Université McGill, avril 1950, 204 p.

JONES, Arthur E. Relation inédite du R.P. Pierre Laure, S.J., 1720 à 1730, documents rares ou inédits, Montréal, Archives du Collège Sainte-Marie, 1889, 72 p.

JONES, Olive. Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises, 1735-1850, Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, 1986.

JOURNAUX DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA. Vol. 33, app. (R.).

KARKLINS, Karlis. « Frit-Core Beads in North America », *Beads*, vol 28, pp. 60-65, 2016.

KIDD, Kenneth et Martha Ann KIDD. Canadian Historic Sites: Occasional Papers in Archaeology and History No. 1, A Classification System for Glass Beads for the Use of Field Archaeologists, 2006, <http://parkscanadahistory.com/series/chs/1/chs1-2j.htm>

LAMBERT, John. Travels through Canada, and the United States of North America, in the Years 1806, 1807, & 1808. To which are Added, Biographical Notices and Anecdotes of some of the Leading Characters in the United States, vol. 1, Second edition corrected and improved, London, printed for C. Cradock and W. Joy, 1814, xxxiv-544 p.

LANCTÔT, Gustave. Histoire du Canada, vol. 1, Des origines au régime royal, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1959, 460 p. 2^e éd. revue et corrigée : 1962 ; 3^e éd. : 1967.

---- Histoire du Canada, vol.2, Du régime royal au traité d'Utrecht (1663-1713), Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1963, 370 p.

LANGVIN, Érik. Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada). PhD dissertation, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 2015.

---- Inventaire Archéologique Alcan, Bilan des activités de l'automne 2003, Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 2004, 135 p.

---- Le tourisme de l'an 2000...avant Jésus-Christ, Téoros, vol. 19, n.1, 2000, pp. 9-13.

---- L'archéologie en Sagamie : rétrospective et prospectives. Ministère des Affaires culturelles, Chicoutimi, 2 volumes 1993.

LANGEVIN, Érik et Joane GIRARD, Recherche et inventaires archéologiques 1986-1996, annexe 4, Rapport préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges d'Alcan, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 1996, 68 p.

LANGEVIN, Érik, Joane GIRARD et Marie-Josée FORTIN. Évaluation archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas-Saguenay, Société touristique de l'anse à la Croix/Municipalité de Saint-Félix-d'Otis, Subarctique Enr. Chicoutimi, 1997, 81 p.

LANGEVIN, Érik, Hélène CÔTÉ et Joane GIRARD. Embouchure de la rivière Chicoutimi. Intervention archéologique sur le site DcEs-1, Poste de traite de Chicoutimi, Année 2004, décembre 2006.

LAPOINTE, Camille. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay - Lac-Saint-Jean, Collection les Dossiers # 62, Ministère des affaires culturelles, Québec, 1985, 254 p.

LEACOCK, Eleanor. Les relations de production parmi les peuples chasseurs-cueilleurs et trappeurs des régions subarctiques du Canada, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. X (1-2), 1980, pp. 79-89.

LE SECOND REGISTRE DE TADOUSSAC. Miscellaneorum Liber, Transcription Léonidas Larouche, Les Presses de l'Université Laval, 1972, 214 p.

LE TROISIÈME REGISTRE DE TADOUSSAC. Miscellaneorum Liber, Transcription Léo-Paul Hébert, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 340 p.

LE QUATRIÈME REGISTRE DE TADOUSSAC. Miscellaneorum Liber, Transcription Léo-Paul Hébert, Les Presses de l'Université du Québec, 1982, 144 p.

LUEGER, Richard. Le site du poste de traite de Chicoutimi, DcEs-1, sondages 1982, évaluation archéologique, Ville de Chicoutimi, Service de l'urbanisme, Chicoutimi, 1983, 136 p.

McKAY, W. A. «The Story of the Canadian Fur Trade», part II, *The Beaver*, spring 1965, p. 29.

MAHEUX, Arthur. William Price et la compagnie Price, vol. 1, Price Brothers and Co. Ltd., Québec, 1954.

MAISON SAINT-GABRIEL. L'hygiène en Nouvelle-France, 2007, Tiré de www.maisonsaint-gabriel.qc.ca - section Pour votre école / Des pages d'histoire.

MAZIADÉ, Gaston. « Reconstruction du poste de traite de Chicoutimi », mémoire préparé par Le Comité du poste de traite de Chicoutimi à l'intention de la Ville de Chicoutimi, mars 1972, 16 p. et 5 appendices.

MERCIER, Caroline. Des gages d'amour pour la traite des fourrures: Transferts de sens et réappropriations des bagues « jésuites » à motif L-Cœur et des bagues à motif foi en Amérique du Nord-est aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Northeast Historical Archaeology*, Vol.40, 2011, pp. 136-137.

MOOGK, Peter N. Building a House in New France: An Account of the Perplexities of Client and Craftsman in Early Canada, Toronto: McClelland & Stewart, 1977.

MOREAU, Jean-François. Des perles de la "protohistoire" au Saguenay-Lac-Saint-Jean, *Recherches amérindiennes au Québec* XXIV (1-2), 1994, pp. 31-48.

MOREAU, Jean-François et Érik LANGEVIN. Premières manifestations européennes en pays amérindien, *Recherches amérindiennes au Québec* XXII (4), 1992, pp. 37-47.

MOUSSETTE, Marcel. Des couteaux pour la traite des fourrures, *Revue de la culture matérielle*, Volume 51, Spring/Printemps 2000, <https://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/view/17832/22119>.

--- « Les garnitures de fusils de traite des magasins du roi à Québec : un autre chemin de l'univers baroque en Amérique du Nord », *Archéologiques*, 2000, no 14, pp. 50-78.

MURRAY, Annie-Claude. *L'Île aux Tourtes (1703-1704) et les perles de traite dans l'archipel montréalais*, Université de Montréal, 2008.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE. <http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/sante-et-medecine/>

NATIONAL PARKS SERVICE. How to preserve briefs. <https://www.nps.gov/tps/how-to-preserve/briefs/4-roofing.htm>

NISH, Cameron. François-Étienne Cugnet 1719-1751, entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France, *Fides*, vol. 1, [1975], 185 p.

---- Riverin, Denis, (1701-1740), dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003–

OUELLET, Marc. Port de Québec – Répertoire navires, 1760 à 1786. Dossier manuscrit non paginé, Québec, 1984.

PARÉ, Mgr Marius. L'Église au diocèse de Chicoutimi, Survol: 1535-1988, S.C.H.E.C., *Sessions d'étude*, 55 (1988), p. 119-148.

QUEBEC GAZETTE. Order in Council, 26 June, 1767, Respecting the Trade of Tadoussac, Etc., Thursday, October 20, 1768.

RAMSAY, John. American Potters and Pottery, Hale, Cushman and Flint, New York, 1939.

RAPQ (*Rapport de l'archiviste de la province de Québec*). 1920-1921, Découverte de la Baie des Esquimaux par Jean-Louis Fornel, p. 62.

---- 1926-1927, 30 mai 1675, p. 85.

---- 1935-1936, p. 233 10 mars 1832.

---- 1936-1937, p. 177, 3 avril 1833.

---- 1952-1953, p. 518.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. Arrivée de la Société des vingt-et-un au Saguenay, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26533&type=pge#.VsX3gWDSI-Y>

----- Règlement 373, 07-12-1979, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>

REID, C.S. Clay Pipes in the Upper Great Lakes: The Ermatinger Assemblage, Northeast Historical Archaeology, Vol 5, Issue 1, 1976.

RICH, E. E. The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870, Vol. II: 1763-1870, ed. London, 1959.

ROUSSEAU, Jacques. Le voyage d'André Michaux au lac Mistassini en 1792, Mémoires du Jardin botanique de Montréal, No. 3, Revue d'histoire de l'Amérique française, 1948.

ROUSSEAU, Jacques et Guy BÉTHUNE. Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 413, rubrique 833.

ROY, Christian. Interventions archéologiques, Poste de traite de Chicoutimi, Subarctique Enr., 2014, annexe 8.

---- Le patrimoine archéologique des postes de traite du Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2009, 84 p.

SANDERSON, Edmund L. Waltham Industries: A Collection of Sketches of Early Firms and Founders, Waltham Historical Society, 1957.

SIMARD, Jean-Paul. Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac, (1550-1652), Communication présentée au colloque du Peabody Muséum of Archaeology and Ethnology organisé par Harvard et tenu à Québec les 11 et 12 mai 1979.

---- Biographie de Thomas Simard, *Saguenayensia* (Chicoutimi, Québec), 20 (1978).

SIMARD, Robert. Fouille du site de Chicoutimi par la Société d'Archéologie du Saguenay, *Saguenayensia*, 1972, vol. 14 (1), pp. 55-58.

---- Le site de Chicoutimi, DcEs-1, fouille de sauvetage, 1971, Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, ms, 1972, 15 p.

---- Le site de Chicoutimi, DcEs-1, sommaire du travail fait en 1970, Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 1971, 6 p.

---- Compte rendu de la fouille de Chicoutimi, 1971, Ministère des affaires culturelles, Chicoutimi, 1971, 7 p.

SOCAQ (SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS D'ARMES DU QUÉBEC). *Journal des Armes*, vol. 1, no 3. (1979), p. 33.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAGUENAY. Mémoire no 165, 16 juin 1933.

---- Dossier 10, pièce 10, *L'Oiseau-Mouche*, 1^{er} janvier 1893.

---- Dossier 12, pièces 3-6, Les vieilles chapelles du bassin de Chicoutimi, *Le progrès du Saguenay*, 8 janvier 1931.

---- Fonds Lemay.

---- Dossier 103, pièce 5.

---- J.A Burgesse, Société historique du Saguenay, (p. 3).

SUBARCTIQUE ENR. Intervention archéologique sur le site du Poste de traite de Chicoutimi (site DcEs-1) : Rapport de la phase 2 (2014), Chicoutimi, Ville de Saguenay, rapport inédit, 2015, 120 p. + annexes

THE CANADIAN HISTORICAL REVIEW. Vol. 28, 4 déc. 1947, p. 402.

THWAITES, Reuben, The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610—1791, 1899, vols. 60 et 69.

TREMBLAY, Victor (Mgr), Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870, Chicoutimi, Librairie régionale, 1968, 465 p.

---- La fondation de Chicoutimi. *Saguenayensia*, vol. 13, no 3, mai-juin 1971, pp. 59-61.

---- « LAURE, PIERRE-MICHEL », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003–, [consulté le 3 févr. 2016] http://www.biographi.ca/fr/bio/laure_pierre_michel_2F.html.

UQAC. Embouchure de la rivière Chicoutimi : Intervention archéologique sur le site DcEs-1, Poste de traite de Chicoutimi, année 2004, Chicoutimi, rapport inédit, 2006, 143 p. + annexes.

VILLE DE CHICOUTIMI. Dossier de mise en valeur du patrimoine archéologique du poste de traite de Chicoutimi, déposé au Ministère des affaires culturelles en novembre 1980.

---- Division d'enregistrement. Acte de vente enregistré à Chicoutimi le 29-04-91, no 523653.

---- Division d'enregistrement. Acte de vente enregistré à Chicoutimi le 29-12-1993, no 565926.

VISSER, Thomas. Nails: Clues to a Building's History, <http://www.uvm.edu/histpres/203/nails.html>

WALKER, Ian, C. « Nineteenth-Century Clay Tobacco Pipes In Canada », *Ontario Archaeology* No 16, 1970, p. 31.

WILLIAMS, Glyndwr. The HBC and the Fur Trade, 1670-1870, *The Beaver*, Special issue, Autumn, 1983.

WILSON, Clifford P. Tadoussac, the Company and the King's Posts, *The Beaver*, Outfit 266, No 1, June 1935, p. 11.

ZOLTVANY, F. et C.J. RUSS. Martin De Lino, Mathieu-François, dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, [2003].